

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2009 B 04636 Numéro SIREN : 397 480 930 Nom ou dénomination : BOUYGUES TELECOM
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2019 sous le numéro de dépôt 31754



20190317542018

DATE DEPOT : 07/05/2019

N° DE DEPOT : 31754

N° GESTION : 2009B04636

N° SIREN : 397480930

DENOMINATION : BOUYGUES TELECOM

ADRESSE : 37-39 rue Boissiere 75116 Paris

MILLESIME : 2018

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

BOUYGUES



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'S' or 'B'.

Graffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

07 MAI 2019

Sous le N° :

31754

COMPTES CONSOLIDES au 31 décembre 2018

Bilan
Compte de résultat
Etat des produits et charges comptabilisés
Tableau de financement
Variation des capitaux propres consolidés
Annexe

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF en millions d'euros	Note	31/12/2018 net	31/12/2017 net retraité ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	3.2.1	3 741,5	3 337,8
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 614,6	1 682,0
Goodwill	3.2.3	4,5	4,5
Entités associées	3.2.4	0,1	0,1
Autres actifs financiers non courants	3.2.5	8,9	9,8
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	7		
ACTIF NON COURANT		5 369,6	5 034,0
Stocks	4.1	209,1	114,0
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	17,3	8,5
Clients et comptes rattachés	4.3	1 116,7	1 177,2
Actifs sur contrats clients	4.3	490,5	375,8
Actif d'impôt (exigible)		9,8	
Autres créances courantes	4.3	391,8	465,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	44,1	57,7
Instruments financiers			0,3
Autres actifs financiers courants		0,5	0,6
ACTIF COURANT		2 279,8	2 199,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3.2.1		38,1
TOTAL ACTIF		7 649,4	7 271,7

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en millions d'euros	Note	31/12/2018 net	31/12/2017 net retraité ⁽¹⁾
Capital social	5.1	712,6	712,6
Primes et réserves		2 497,7	2 301,5
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé		493,5	254,7
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		3 703,8	3 268,8
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES		3 703,8	3 268,8
Dettes financières non courantes	8	1 255,0	992,6
Provisions non courantes	6.1	277,8	272,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	7	156,1	144,1
PASSIF NON COURANT		1 688,9	1 409,1
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes financières courantes	8	62,3	40,5
Impôts courants			0,9
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 099,4	1 301,0
Passifs sur contrats clients	10	282,4	265,8
Provisions courantes	6.2	1,8	0,1
Autres passifs courants	10	805,9	983,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4.5	3,8	0,2
Instruments financiers		1,1	0,5
Autres passifs financiers courants			1,3
PASSIF COURANT		2 256,7	2 593,8
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		7 649,4	7 271,7
ENDETTEMENT FINANCIER NET (PASSIF)	9	(1 278,1)	(975,8)

(1) Le bilan retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros	Note	Exercice	
		2018	2017 retraité (1)
CHIFFRE D'AFFAIRES	11	5 344,2	5 060,0
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(725,0)	(730,9)
Charges de personnel		(558,6)	(552,9)
Charges externes		(2 455,4)	(2 322,0)
Impôts et taxes		(154,4)	(158,2)
Dotations nettes aux amortissements		(821,5)	(782,0)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(34,0)	(13,0)
Autres produits d'exploitation (2)		120,9	135,7
Autres charges d'exploitation		(284,9)	(317,1)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		431,3	319,5
Autres produits opérationnels		370,4	233,0
Autres charges opérationnelles		(48,7)	(92,0)
RESULTAT OPERATIONNEL	12.1	753,0	460,5
Produits financiers		0,1	
Charges financières		(7,4)	(7,6)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	13.1	(7,3)	(7,6)
Autres produits financiers	13.2	4,9	
Autres charges financières	13.2	(13,9)	(9,5)
Impôt	14	(243,3)	(188,7)
Quote-part du résultat net des entités associées		0,1	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		493,5	254,7
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RESULTAT NET		493,5	254,7
RESULTAT NET PART DU GROUPE		493,5	254,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)		10,55	5,45
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE PAR ACTION (en euros)		10,55	5,45

(1) Le compte de résultat de l'exercice 2017 a été retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées

18,3

17,7

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en millions d'euros	Exercice	
	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
RESULTAT NET	493,5	254,7
Eléments non recyclables en résultat net		
Ecart actuariel au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(12,6)	(0,9)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	3,3	0,3
Quote-part des produits et charges non recyclables des entités associées		
Eléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion		
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture	1,2	(1,5)
Impôts nets sur les opérations en capitaux propres	(0,4)	0,5
Quote-part des produits et charges recyclables des entités associées		
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(8,5)	(1,6)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISES	485,0	253,1
<i>Dont part groupe</i>	<i>485,0</i>	<i>253,1</i>
<i>Dont part des participations ne donnent pas le contrôle</i>		

(1) Le compte de résultat de l'exercice 2017 a été retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Capital Prime d'émission	Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	1 741,8	625,0	648,0	0,9	3 015,7		3 015,7
Mouvements exercice 2017							
Opérations nettes sur capital et réserves		162,5	(162,5)				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net			254,7		254,7		254,7
Autres produits et charges comptabilisés				(1,6)	(1,6)		(1,6)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (a)			254,7	(1,6)	253,1		253,1
Autres opérations (changement de périmètre et divers)							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	1 741,8	787,5	740,2	(0,7)	3 268,8		3 268,8
Mouvements exercice 2018							
Opérations nettes sur capital et réserves		380,6	(380,6)				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution			(50,0)		(50,0)		(50,0)
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net			493,5		493,5		493,5
Autres produits et charges comptabilisés				(8,5)	(8,5)		(8,5)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS (a)			493,5	(8,5)	485,0		485,0
Autres opérations (changement de périmètre et divers)							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	1 741,8	1 188,1	803,1	(9,2)	3 703,8		3 703,8

(a) voir état des produits et charges comptabilisés

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

		Exercice	
	Note	2018	2017 retraité (1)
en millions d'euros			
I - Flux de trésorerie des activités poursuivies			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies		493,5	254,7
Retraitements :			
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		(0,1)	
Dividendes des sociétés non consolidées			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes		829,8	797,2
Plus et moins valeurs de cessions d'actifs		(271,3)	(269,2)
Charges calculées diverses			
CAF après Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et impôt		1 051,9	782,7
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net		7,3	7,6
Retraitement de l'impôt		243,3	188,7
Capacité d'autofinancement (CAF)		1 302,5	979,0
Impôts décaissés		(239,1)	(147,8)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions courantes) (1)		(281,7)	(53,2)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ		781,7	778,0
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	3	(1 241,9)	(1 103,6)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	3	377,3	377,9
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(164,1)	(8,4)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		0,1	(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		2,6	
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées		(0,3)	
Prix de cession des activités consolidées		0,2	
Dettes nettes sur activités consolidées		0,2	
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non consolidées)		(0,2)	(0,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 026,1)	(734,4)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		(0,5)	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(50,0)	
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	9	284,2	(1,9)
Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net		(7,3)	(7,6)
Autres flux liés aux opérations de financement		0,8	0,5
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		227,2	(9,0)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	9	(17,2)	34,6
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	9	57,5	22,9
Flux nets	9	(17,2)	34,6
Flux non monétaires			
TRÉSORERIE NETTE DE CLOTURE	9	40,3	57,5

II - Flux de trésorerie des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente

Trésorerie nette à l'ouverture

Flux nets

Trésorerie nette de clôture

(a) définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant, hors impôts décaissés présentés séparément et hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement

(1) TFT retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Notes	Pages
1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	1
2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3 ACTIF NON COURANT.....	13
4 ACTIF COURANT.....	18
5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS.....	21
6 PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	23
7 ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÉRE.....	25
8 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES.....	27
9 PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET.....	29
10 PASSIF COURANT.....	30
11 CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ.....	31
12 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET EBITDA	33
13 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	34
14 IMPÔT.....	35
15 RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION.....	36
16 INSTRUMENTS FINANCIERS.....	37
17 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	38
18 EFFECTIF MOYEN.....	41
19 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL.....	42
20 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	43
21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	44
22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	45
23 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES normes IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».....	46
24 IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX".....	51
25 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES.....	55

1.1 Faits significatifs de l'exercice 2018

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2018 sont présentées ci-après :

Le 14 janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et l'opérateur ont signé un accord (dit new Deal Mobile) visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. C'est ainsi l'objectif d'aménagement numérique du territoire qui a été retenu, en imposant aux opérateurs de fortes obligations de couverture, en contrepartie du renouvellement de leurs autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz, et 2100 MHz pour une durée de 10 ans.

Etant donné que les autorisations actuelles de Bouygues Telecom arrivaient à échéance respectivement en 2022 pour le 2100 MHz et 2024 pour le 900 MHz et le 1800 MHz, l'Arcep a, via la décision n° 2018-0580 du 3 juillet 2018, modifier nos autorisations d'utilisation de fréquences actuelles pour y intégrer nos nouvelles obligations de déploiements. Elle a par la suite, dans le cadre de la décision n° 2018-1390 du 15 novembre 2018, acté du renouvellement de nos fréquences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz pour une durée de 10 ans. Bouygues Telecom se voit donc être titulaire de l'autorisation d'utiliser les fréquences 900 MHz et 1800 MHz jusqu'au 8 décembre 2034 et les fréquences 2100 MHz jusqu'au 11 décembre 2032. L'ensemble des bandes de fréquences sont désormais neutre technologiquement, et peuvent donc être utilisées indépendamment pour la 2G/3G/4G.

Concomitamment, le gouvernement a publié le 28 septembre 2018 le nouveau décret Redevances auquel sont dorénavant assujetties les fréquences et qui acte une stabilisation du niveau des redevances. En conséquence, Bouygues Telecom a annulé la charge à payer enregistrée de 2014 à 2017 sur la part fixe des redevances fréquences 1 800 Mhz pour couvrir un risque de hausse de leur niveau. Cette charge à payer a été reprise au troisième trimestre 2018 pour 110 millions d'euros et comptabilisée en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Dans le cadre des accords signés avec Cellnex, la cession des sites télécoms existants s'est poursuivie au cours de l'année 2018. Une plus-value de 215.9 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2018 en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Le 12 décembre 2018, Bouygues Telecom a signé un partenariat avec CityFast, groupement Axione/Mirova pour déployer une infrastructure FTTH en zone très dense. Ce partenariat garantit à Bouygues Telecom le financement et le déploiement d'une infrastructure horizontale complémentaire de prises FTTH dans la ZTD tout en bénéficiant du savoir-faire d'Axione en matière de gestion d'infrastructure sur le long-terme. Bouygues Telecom a cédé à CityFast ses infrastructures existantes en fibre optique en ZTD, une plus-value de 34 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2018 en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Le 25 octobre 2018, Bouygues Telecom a annoncé être entrée en négociations exclusives en vue du rachat de 43,6 % du capital de l'opérateur dédié au marché des entreprises Keyyo. Keyyo avait réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros avec un EBITDA de 4 millions d'euros.

1.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2017

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2017 sont présentées ci-après :

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom a signé avec Cellnex un accord portant sur 3 000 sites télécoms en France pour un montant total de 854 millions d'euros. L'opération s'effectue dans un premier temps par la cession sur deux ans par Bouygues Telecom d'un lot de 1 800 sites existants (500 millions d'euros), puis se fera par la construction commune de 1 200 nouveaux sites sur cinq ans (354 millions d'euros). Un contrat de prestations d'accueil et de service entre Bouygues Telecom et Cellnex sur quinze ans renouvelable a également été signé. Au 31 décembre 2017, 1 085 sites ont été cédés pour 307 millions d'euros ramenant les "Actifs ou activités détenus en vue de la vente" à 38 millions d'euros, après ajustement du périmètre des sites concernés. La plus-value de 223 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2017 en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Le 25 juillet 2017, un élargissement de l'accord du 31 janvier 2017 a été signé entre Bouygues Telecom et Cellnex, portant sur l'ajout d'un maximum de 600 sites télécoms, pour un prix de cession pouvant atteindre 170 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, ces sites ne répondent pas à la définition des "Actifs ou activités détenus en vue de la vente", le volume de sites qui sera effectivement cédé étant incertain à date.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2018

Le 18 janvier 2019, Bouygues Telecom a finalisé l'acquisition de 43,6 % du capital de Keyyo au prix de 34 euros par action, soit un investissement d'un peu plus de 29 millions d'euros. Un projet d'offre publique d'achat volontaire au prix unitaire identique a été déposé le 21 janvier 2019 sur l'ensemble du capital restant, portant ainsi l'investissement à un maximum de 67 millions d'euros. Le 5 février 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme cette offre publique.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2017 qui ont été retraités pour tenir compte de l'adoption au 1er janvier 2018 des normes IFRS 9 et IFRS 15.

Au 31 décembre 2018, le groupe Bouygues Telecom a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2018 (note 23 de l'annexe).

- **Principales normes IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2018**

IFRS 9 : Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018. Le Groupe n'avait pas appliqué cette norme par anticipation.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe de manière rétrospective sans ajustement des comparatifs. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les applique également au 1er janvier 2018, avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9.

L'application de cette norme au 1er janvier 2018 est sans impact sur les comptes.

IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe n'avait pas appliqué cette norme par anticipation. Il l'a appliquée au 1er janvier 2018 de manière rétrospective et l'exercice 2017 a également été retraité des impacts IFRS 15.

Les impacts de l'application d'IFRS 15 sur les états financiers au 31 décembre 2017 sont présentés en note 23 de l'annexe.

- **Norme IFRS et interprétation en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2019**

IFRS 16 : Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "Contrats de location" appelée à remplacer IAS 17, ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu l'approche rétrospective complète avec présentation d'une année comparative pour sa première application.

Les travaux de recensement et de collecte des contrats de location se sont déroulés sur 2017 et 2018. Les impacts estimés de l'application d'IFRS 16 sur le bilan au 31 décembre 2017 retraité d'IFRS 15 et d'IFRS 9, les périodes intermédiaires 2018 et l'exercice 2018 sont présentés en note 24 de l'annexe.

IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC a publié l'interprétation IFRIC 23. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation et a entrepris une évaluation des conséquences éventuelles de son application. La nouvelle interprétation, adoptée par l'Union européenne le 23 octobre 2018, est applicable au 1er janvier 2019.

Les impacts de l'application de cette interprétation au 1er janvier 2019 ne sont pas matériels et sont présentés en note 24 de l'annexe.

Bouygues Telecom a un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique.

2.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception de certains éléments notamment des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Principales estimations :

- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par Bouygues Telecom selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.
- Provisions : elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour Bouygues Telecom. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de dénouement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la direction de Bouygues Telecom s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.
- Juste valeur des instruments financiers : la juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise à Bouygues Telecom par ses contreparties bancaires. Pour les instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.
- Durée d'utilité des actifs : la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.
- Ventes : le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation. Le chiffre d'affaires non facturé à la clôture est estimé sur la base des consommations réelles des prestations et de l'application des conditions de remises contractuelles.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS indiquées en introduction de cette note.

2.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.3.1 Méthode de consolidation et comptabilisation des titres de participation

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Telecom exerce en droit le contrôle exclusif, juridique et/ou effectif sont consolidées par intégration globale. Les participations non consolidées sont enregistrées, à leur juste valeur.

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Mode d'intégration
1913	100,00%	Intégration globale
Amplitel	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Initiatives	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Services	100,00%	Intégration globale
Objenius	100,00%	Intégration globale
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,00%	Intégration globale
Tisseo Services	100,00%	Intégration globale
Winnovation	100,00%	Intégration globale
Infracos	50,00%	Intégration proportionnelle
Telefonica Global Solutions France	30,00%	Mise en équivalence
BT Projets IV (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets V (1)	100,00%	Non consolidée
Cité de l'objet connecté	3,13%	Non consolidée
I Feel Smart	13,75%	Non consolidée
Ijenko (2)	5,47%	Non consolidée
Joul	3,19%	Non consolidée
Recommerce Solutions	4,42%	Non consolidée
Visibrain	12,16%	Non consolidée

(1) Société n'ayant pas d'activité sur l'exercice

(2) Société en cours de liquidation

2.3.2 Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

2.3.3 Impositions différées

Les impositions différées sont constatées, en utilisant l'approche bilan du report variable, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Elles résultent des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale et lors des reports fiscaux déficitaires (Impôts différés actifs - IDA - pour leur valeur de réalisation estimée).

Les différences sont :

- des sources d'impositions futures (Impôts différés passif - IDP) ; Il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- ou des sources de déductions futures (Impôts différés actif - IDA) ; sont concernées principalement les dotations de provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt connus à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.4 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation comprennent le chiffre d'affaires, les autres produits opérationnels et les produits financiers liés au cycle d'exploitation. Ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés profiteront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

Prestations de services – sans ventes de terminaux

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation, sur la base de la meilleure estimation de la consommation de la prestation ».

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux nus et accessoires

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Depuis août 2013 les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est alors constatée lors de la souscription.

Prestations de services avec ventes de terminaux subventionnés

Lorsque la vente d'un terminal est accompagnée de la souscription d'un forfait, la comptabilisation du chiffre d'affaires sur la vente du terminal se traduit par la reconnaissance d'un actif sur contrat au bilan pour le montant de la subvention (différence entre le prix payé par le client lors de la souscription et le prix de la transaction retenu). Cet actif sur contrat sera repris sur la durée de vie moyenne du contrat. Cet actif est comptabilisé dans la rubrique "Clients et comptes rattachés".

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent en redevances, droits des licences et brevets, autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe des produits et charges inhabituels et significatifs que le Groupe souhaite présenter de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Au 31 décembre 2018, ce poste comprend principalement :

- Des dotations d'accélération d'amortissements inscrites dans le cadre de la signature avec Altice de l'accord de mutualisation de réseaux mobiles sur les zones moins denses.
- Les plus-values sur cessions de sites à Cellnex et de fibre optique en ZTD à CityFast (groupement Axione/Mirova).
- La contre-passation de la charge à payer sur la part fixe des redevances fréquences 1800 Mhz sur les années 2014 à 2017, suite à la parution du décret afférent.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des organismes publics :

- des subventions d'exploitation comptabilisées dans le compte de résultat ;
- des subventions d'investissement et d'équipement comptabilisées au bilan en minoration des valeurs d'actifs concernées qui sont reprises dans le résultat au niveau des dotations nettes aux amortissements selon le rythme d'amortissement des biens subventionnés.

Coûts d'acquisition des clients

L'acquisition d'un nouveau contrat implique des coûts de commercialisation, activables au regard de la norme IFRS15. Cela correspond aux coûts marginaux que l'entreprise n'aurait pas encourus si le contrat n'avait pas été signé. Au même titre que la part variable de la rémunération des distributeurs versée pour l'acquisition de nouveaux clients, l'étalement se fait sur la durée de détention moyenne du contrat client. Cet actif est comptabilisé dans le poste « Actifs sur contrats clients ».

Coûts d'exécution des contrats clients

Les coûts de raccordement sont activables au regard de la norme IFRS 15 et étalés sur la durée de détention moyenne du contrat client. Cet actif est comptabilisé dans le poste « Actifs sur contrats clients ».

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est celui provenant des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations éventuelles de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

La Contribution Economique Territoriale (CET), l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui se substituent à la Taxe Professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter de 2010, sont comptabilisées à l'identique de la taxe qu'elles remplacent, c'est-à-dire en résultat opérationnel.

Sont exclues du résultat opérationnel, les charges financières nettes de produits financiers qui se décomposent comme suit :

- le coût de l'endettement financier net qui comprend les produits d'intérêt, les charges d'intérêt sur dettes financières, l'incidence des instruments financiers de couverture de taux et les intérêts sur location-financement ;
- les autres produits et charges financiers qui comprennent l'effet de désactualisation de la provision pour démantèlement ainsi que les commissions d'engagement ou de montage.

2.3.5 Actif

Actif non courant

L'actif non courant est valorisé selon la méthode du « coût historique amorti », diminué des pertes de valeur le cas échéant pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et tous les rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Le coût estimé du démantèlement et de la remise en état des sites est compris dans la valorisation des immobilisations corporelles du réseau, ainsi que le coût du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le groupe Bouygues Telecom adopte le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

La valeur amortissable est réduite de la valeur résiduelle finale estimée, diminuée des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Conception / construction des réseaux

Les immobilisations sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

<i>Nature des composants</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Fibre optique (FTTH)	Linéaire	25 ans
Aménagements	Linéaire	10 à 30 ans
Pylônes / shelters	Linéaire	30 ans
Fibre optique (hors réseau FTTH)	Linéaire	15 à 25 ans
Infrastructures mutualisées	Linéaire	10 ans
Commutation ancienne génération	Linéaire	2 à 10 ans
Commutation NGN	Linéaire	2 à 8 ans
Radio	Linéaire	2 à 8 ans
Faisceaux hertziens	Linéaire	8 ans
Liaisons louées	Linéaire	6 ans
Équipements GPRS	Linéaire	5 ans
VMS (serveurs messagerie)	Linéaire	5 ans
DSLAM	Linéaire	5 ans
Logiciels réseau	Linéaire	2 à 8 ans
Box ADSL	Linéaire	3 à 4 ans
Décodeurs	Linéaire	3 à 4 ans

Autres immobilisations

<i>Nature des immobilisations</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Bâtiments techniques	Linéaire	30 ans
Installations de bureau	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Plateformes informatiques	Linéaire	5-7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Bureautique	Linéaire	3 ans

Les amortissements sont calculés dès la mise en service des immobilisations.

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 et l'Interprétation IFRIC 4.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Contrats de location simple

Les locations simples sont comptabilisées en charges de l'exercice et les loyers restant à courir sont présentés dans les engagements hors bilan dès lors qu'ils sont significatifs.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

La norme IAS 38 relative aux actifs incorporels requiert que l'actif soit identifiable et contrôlé.

Un actif est identifiable :

- s'il est séparable, c'est-à-dire susceptible d'être loué, vendu, échangé de manière indépendante,
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable.

Les écarts d'acquisition (goodwill) et les droits au bail ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué pour les actifs à durée de vie indéfinie et le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Frais de développement

Conformément aux principes des IAS/IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

Les frais de développement générés en interne sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation d'IAS 38.

Les frais de développement acquis séparément ou lors d'un regroupement d'entreprise sont valorisés, respectivement, à leur prix d'acquisition, ou à leur juste valeur.

Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment la redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comportant :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charges de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS.

Ils incluent également les autorisations d'utilisation de fréquences suivantes délivrées pour une durée de 20 ans :

- l'autorisation dans la bande 2,6 GHz pour 228,0 M€
- l'autorisation dans la bande 800 MHz pour 683,1 M€
- l'autorisation dans la bande 700 MHz pour 467,2 M€

Au 31 décembre 2018, les autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz sont classées en immobilisation en cours pour 148,1 M€.

Conformément à la norme IAS 23, la quote-part des frais financiers de la société attribuable à ces immobilisations a été immobilisée, pour un montant total de 28,9 M€. Le taux de capitalisation utilisé correspond au taux journalier moyen calculé sur les différentes lignes de financement utilisées par Bouygues Telecom. Ces autorisations, les frais de libération de fréquences associés, ainsi que la quote-part de frais financiers associée sont comptabilisés en immobilisations en service depuis le 1^{er} octobre 2013.

Autres immobilisations incorporelles

Les IRU (*Indefeasible Rights of Use* - Droits d'usage irrévocable) hors réseau FTTH, comptabilisés en immobilisations incorporelles, sont amortis sur leurs durées contractuelles.

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe consistent en des droits au bail (baux des boutiques de la société Réseau Club Bouygues Telecom) et autres immobilisations incorporelles diverses.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ⁽¹⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans ⁽²⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 700Mhz	Linéaire	20 ans ⁽³⁾
Activité FAI - IRU et Front Fees	Linéaire	25 ans
Logiciels et développements Informatiques	Linéaire	5 / 8 ans
Logiciels de bureautique	Linéaire	3 ans
Frais d'accès au service clients (FAS)	Linéaire	3-5 ans
Droits au bail	Non amorti	-

(1) Depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom a commencé à amortir sa licence UMTS.

(2) Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800MHz et 2,6 GHz sont amorties respectivement sur 18.3 ans et 18 ans à partir de la date de lancement des offres 4G, soit 20 ans à partir de la date d'attribution.

(3) La mise en service se fait en fonction des dates de transfert de la diffusion de la télévision numérique terrestre au secteur des télécommunications, des ouvertures commerciales et du taux de couverture de la population.

Regroupement d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2004, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (incluant les coûts de transaction) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale conformément à IFRS 3 révisé. Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis à leur juste valeur et non pas à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le goodwill représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue d'un délai d'un an.

Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Actifs financiers non courants

Titres de participations et autres titres : estimation à la juste valeur des titres de participations et des autres titres non consolidés.

Actif courant

Stocks

Les stocks de terminaux sont évalués à leur coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Des dépréciations peuvent être pratiquées si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient ou si les prévisions d'écoulement pour les stocks ne permettent pas d'envisager la vente des terminaux aux distributeurs. Dans ce cas, la provision pour dépréciation correspond à la différence entre le coût de revient et le prix de cession à des brokers.

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Ces créances, le plus souvent à court terme sans taux d'intérêt déclaré, sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Lors de la vente d'un abonnement et d'un terminal subventionné (soit deux obligations de performance), la subvention est comptabilisée en créances clients et étalée sur la durée de vie moyenne du contrat.

Actifs sur contrats clients

Les actifs sur contrats clients représentent un droit conditionnel pour le Groupe à recevoir une rémunération au titre de biens ou services déjà transférés aux clients, et dont l'exigibilité est soumise à d'autres conditions que le passage du temps.

Les actifs sur contrats clients comprennent ainsi les coûts d'obtention ou d'exécution des contrats clients

- Les coûts d'obtention des contrats clients sont les coûts de commercialisation, engendrés pour l'acquisition d'un nouveau contrat, activables au regard de la norme IFRS 15. Ils correspondent aux coûts marginaux que l'entreprise n'aurait pas encourus si le contrat n'avait pas été signé. Il s'agit essentiellement de la part variable de la rémunération des distributeurs versée pour l'acquisition de nouveaux clients. L'étalement se fait sur la durée de vie moyenne du contrat client.
- Les coûts d'exécution des contrats clients correspondent aux coûts de raccordement activables au regard de la norme IFRS 15 et étalés sur la durée de vie moyenne du contrat client.

Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations, tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances sur les particuliers et les entreprises sont dépréciées sur la base d'une évaluation statistique du risque d'insolvabilité et d'irrécouvrabilité selon l'ancienneté de la créance.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent principalement des soldes bancaires et de caisse, qui ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

2.3.6 Passif

Passif non courant

Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

. Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux des activités du Groupe Bouygues Telecom.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

. Les avantages au personnel : provisions créées au titre des indemnités de Fin de Carrière (IFC), à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, et provisions pour les médailles du travail.

Le calcul de la provision pour IFC est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière".

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte :

- . du statut, de l'âge et de l'ancienneté dans le groupe Bouygues acquis par les différentes catégories de personnel ;
- . du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par tranche d'âge et catégorie ;
- . des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- . d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- . d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite (Iboxx € Corporate A10+ : 2.1042% au 31 décembre 2018).
- . d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence à des tables de survie.

Une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution des engagements de 7.6 M€, alors qu'une baisse de 70 points de base de ce taux conduirait à une augmentation des engagements de 8.8 M€ (ces révisions des engagements seraient comptabilisées en capitaux propres).

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles.

. Les provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites.

Les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.

Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût moyen unitaire de remise en état de sites, ainsi que de la prise en compte d'hypothèses sur la durée moyenne des baux, le nombre maximum de renouvellements des baux, un taux d'actualisation et un taux d'inflation.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux Iboxx € Corporate A10+ de 2.1042 % du 31 décembre 2018.

Le taux d'inflation utilisé est le taux attendu par le marché à 30 ans : 1.64 % du 31 décembre 2018

Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise.

Dettes financières non courantes

En référentiel IFRS, l'ensemble des risques inhérents aux créances cédées dans le cadre de l'opération de titrisation continue d'être supporté par Bouygues Télécom. En conséquence, l'opération de titrisation, initiée en 2010, ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées. Le montant de trésorerie reçu s'analyse comme un financement et a donc été comptabilisé en dette financière.

Passif courant

Provisions courantes

Ce sont les provisions liées au cycle d'exploitation de l'entreprise. Les charges rattachées sont réglées dans les 12 mois, elles ne sont pas actualisées.

Fournisseurs et autres passifs courants

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Passifs sur contrats clients

Les passifs sur contrats clients représentent l'obligation pour le Groupe de transférer des biens ou des services pour lesquels un paiement a déjà été reçu de la part du client, ou lorsque le droit Inconditionnel au paiement est déjà acquis. Ils Incluent les avances et acomptes reçus sur commandes et les écarts liés à l'avancement d'un contrat.

2.3.7 Instruments financiers

Bouygues Telecom est amené à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur le compte de résultat, des variations des taux de change et des taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Les flux certains et significatifs ont été couverts par des options de change et par des achats à terme de devises.

Risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement bancaire est à taux fixe grâce à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe ; par des *swaps*, des *future rate agreements*, des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les Instruments utilisés aujourd'hui sont limités aux produits suivants :

- achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux d'intérêt dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées,

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'actif ou du passif d'une opération future.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont différées en capitaux propres pour leur part efficace et immédiatement passées en résultat pour leur part inefficace.

En cas de sortie du bilan de l'instrument de couverture, la partie différée reste en capitaux propres jusqu'à l'échéance du sous-jacent.

Lorsque la transaction se produit, la part différée en capitaux propres passe en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan. Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Le profit ou la perte sur l'élément couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Critères pour comptabiliser un actif et un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers, au moins tous les trimestres.

Lorsque la transaction prévue se produit ou bien est annulée, l'instrument financier dérivé doit être décomptabilisé et la partie éventuellement différée en capitaux propres doit être passée en résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur.

Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert (soit en capitaux propres, soit en résultat).

A la date de clôture, la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux ou de change est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt et des taux de change constatés depuis la mise en place des instruments financiers de couverture et de ceux anticipés jusqu'à la fin de la période de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à la valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours à terme.

2.3.8 Tableau de financement en flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut le résultat net des sociétés intégrées.

La méthode retenue pour les intérêts et les dividendes a été de positionner ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

2.3.9 Indicateurs financiers

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements, aux provisions et dépréciations ainsi que des effets liés aux prises et aux pertes de contrôle.

Le Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

Cash flow libre

Le cash-flow est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et après charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité présentée dans le tableau des flux de trésorerie résulte de :

- la variation des stocks et encours ;
- la variation des avances et acomptes versés ;
- la variation des créances clients et comptes rattachés ;
- la variation des actifs sur contrats clients ;
- la variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés ;
- la variation des passifs sur contrats clients ;
- la variation des provisions courantes ;
- la variation des autres éléments d'actif et de passif courants (hors impôts, hors trésorerie et dettes financières courantes, hors instruments de couverture et hors créances et dettes sur immobilisations).

Endettement financier net

L'endettement financier net résulte de l'addition des rubriques suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net.

À compter du 1er janvier 2019, le Groupe publiera un endettement/excédent financier net ajusté des obligations locatives courantes et non courantes dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16.

3.1 SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)
Immobilisations corporelles	1 144,3	1 020,3
Immobilisations incorporelles	97,6	83,3
Investissements opérationnels	1 241,9	1 103,6
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	2,6	(0,3)
Investissements consolidés	1 244,5	1 103,3
Cessions d'actifs non courants	(377,3)	(377,9)
Investissements nets	867,2	725,4

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

Par ailleurs, le montant des engagements sur investissements futurs (équipements réseau) à fin décembre 2018 est de 519,9 M € contre 489,6 M€ à fin décembre 2017.

3.2 ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2016	36,9	7 368,0	1 469,3	214,7	9 089,0
Dont locations financements			2,8		2,8
Flux 2017					
Ecart de conversion		99,0	18,1	(45,7)	71,4
Virements de rubriques et autres					
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	1,0	669,3	199,8	150,1	1 020,3
Cessions et réductions diverses	(0,6)	(777,4)	(88,0)		(865,9)
31/12/2017	37,3	7 358,9 ⁽¹⁾	1 589,3	319,2	9 304,6
Dont locations financements			3,3		3,3
Flux 2018					
Ecart de conversion		187,4	1,8		189,3
Virements de rubriques et autres					
Changements de périmètre			1,5		1,5
Investissements et autres augmentations	0,3	782,3	248,2	113,5	1 144,3
Cessions et réductions diverses		(1 138,9)	(237,4)	(106,2)	(1 482,5)
31/12/2018	37,6	7 189,7	1 603,5	326,5	9 157,2
Dont locations financements			6,7		6,7

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2016	(15,7)	(4 859,3)	(1 095,0)	-	(5 970,0)
			(1,8)		(1,8)
Flux 2017					
Ecart de conversion		(96,9)	(0,4)		(97,3)
Virements de rubriques et autres					
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses	0,6	675,2	97,2		773,0
Dotations et reprises	(0,7)	(484,8)	(187,1)		(672,7)
31/12/2017	(15,8)	(4 765,9) ⁽¹⁾	(1 185,2)	-	(5 967,0)
Dont locations financements			(2,8)		(2,8)
Flux 2018					
Ecart de conversion		(49,0)			(49,0)
Virements de rubriques et autres					
Changements de périmètre			(0,3)		(0,3)
Cessions et réductions diverses		1 036,4	237,2		1 273,6
Dotations et reprises	(0,8)	(483,6)	(188,6)		(673,0)
31/12/2018	(16,6)	(4 262,1)	(1 138,9)	-	(5 417,6)
Dont locations financements			(3,7)		(3,7)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

en millions d'euros

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2016	21,1	2 508,8	374,3	214,7	3 119,0
Dont locations			1,6		1,6
31/12/2017	21,5	2 593,0 ⁽¹⁾	404,0	319,2	3 337,6
Dont locations			0,5		0,5
31/12/2018	21,0	2 927,6	466,5	326,5	3 741,5
Dont locations			3,0		3,0

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

ACTIFS EN COURS DE CESSION

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et Celinex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites télécom, dont 1 200 à construire d'ici 2022.

Au 31 décembre 2017, sur les 1800 sites à céder, 1085 cessions ont été réalisées.

Au titre de l'IFRS 5 la valeur nette comptable des 715 sites restants à céder, a été comptabilisée à hauteur de 38 ME en « Actifs en cours de cession ». Ce contrat générera un engagement hors bilan du même ordre que le montant de la transaction.

Au 31 décembre 2018, les 1800 sites ont été cédés.

Informations sur les contrats de location financement

en millions d'euros

Nature du bien	Durée (en mois)	Valeur brute	Loyers conditionnels	Option d'achat
Matériel Informatique	18,0	6,7	non	non

3.2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Frais de développement (1)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2016	238,7	2 184,7	575,8	2 999,2
Flux 2017				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres		130,4	(127,1)	3,2
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	58,5	23,3	1,5	83,3
Cessions et réductions diverses		(1,7)	(5,7)	(7,3)
31/12/2017	297,2	2 338,7	444,5	3 078,4
Flux 2018				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres	(7,2)	201,1	(194,3)	(0,4)
Changements de périmètre			(20,7)	(20,7)
Investissements et autres augmentations	66,8	22,4	8,4	97,6
Cessions et réductions diverses		(12,5)	(3,4)	(15,9)
31/12/2018	356,8	2 547,7 ⁽²⁾	234,5 ⁽³⁾	3 139,0

(1) Frais de développement et de recherche

- Frais de développement

Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés.

- Frais de recherche

Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 8 M€ en 2018 et à 5,8 M€ en 2017.

(2) Dont licence UMTS 628,7 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4G 800 MHz 720,7 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4G 2600 MHz 233,1 M€

dont fréquences bande 700MHz mises en service 321,2 M€

(3) Dont droits au bail 79,1 M€ et fréquences bande 700MHz 148,1 M€

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2016	(164,7)	(1 064,5)	(27,3)	(1 256,5)
Flux 2017				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres		(0,2)		(0,2)
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses		1,6		1,6
Dotations et reprises	(16,8)	(127,9)	3,3	(141,4)
31/12/2017	(181,5)	(1 190,9)	(24,0)	(1 396,5)
Flux 2018				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre			20,7	20,7
Cessions et réductions diverses		12,5		12,5
Dotations et reprises	(24,7)	(136,4)	(0,1)	(161,2)
31/12/2018	(206,2)	(1 314,8)	(3,4)	(1 524,5)

en millions d'euros

NET	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2016	74,0	1 120,2	548,5	1 742,7
31/12/2017	115,7	1 145,8	420,5	1 682,0
31/12/2018	150,6	1 232,9	231,1	1 614,6

3.2.3 GOODWILL

Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 décembre 2018 :

en millions d'euros

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2016	4,5		4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises			
Autres mouvements			
31/12/2017	4,5		4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises			
Autres mouvements			
31/12/2018	4,5		4,5

3.2.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTITES ASSOCIEES

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux net 2018	31/12/2018	dont quote-part de résultat 2018
Buyster	0,1	(0,1)		
Telefonica Global Solutions France	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	0,1	(0,1)	0,1	0,1

3.2.5 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en millions d'euros

	Valeur Brute			Amortissements et provisions	Valeur nette
	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute		
31/12/2018	5,4	7,2	12,7	(2,5)	10,2
Flux 2017					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres					
Investissements et autres augmentations	0,1	0,2	0,3		0,3
Cessions et réductions diverses	(0,2)		(0,2)		(0,2)
Dotations et reprises				(0,5)	(0,5)
31/12/2017	5,3	7,4	12,7	(3,0)	9,8
Flux 2018					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques et autres	(1,2)	(0,1)	(1,3)	1,3	
Changement de périmètre	5,7		5,7		5,7
Investissements et autres augmentations		0,2	0,2		0,2
Cessions et réductions diverses	(8,5)		(8,5)		(8,5)
Dotations et reprises				1,7	1,7
31/12/2018	1,3	7,5	8,8	0,0	8,9

3.2.6 ACTIFS D'IMPÔTS NON COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2018
Impôts différés actif ⁽¹⁾	-	-
Autres impôts long terme	-	-
Total impôts non courants	-	-

(1) voir détail des IDP en note 7

3.2.7 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

en millions d'euros

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2018
Titres non consolidés			1,2	1,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	44,1			44,1
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(3,8)			(3,8)
	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2017
Titres non consolidés			2,2	2,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	57,7			57,7
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(0,2)			(0,2)

NOTE 4**ACTIF COURANT****4.1. STOCKS**

en millions d'euros

	Brut	31/12/2018 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2017 Dépréciation	Net
Stocks de terminaux	163,1	(1,9)	161,2	103,2	(2,9)	100,3
Stocks de fibre optique	36,4		36,4			
Accessoires et autres stocks	12,0	(0,5)	11,5	14,2	(0,6)	13,7
Total	211,5	(2,4)	209,1	117,4	(3,5)	114,0

en millions d'euros

	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
DEPRECIATION DE STOCKS	2018	2017	2018	2017
Stocks de terminaux et accessoires	(1,9)	(2,9)	2,9	4,6
Total	(1,9)	(2,9)	2,9	4,6

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de ses approvisionnements de terminaux, le Groupe Bouygues Telecom est engagé à hauteur d'un montant de 118,9 ME à fin 2018, contre 261,5 ME à fin 2017.

4.2. AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

en millions d'euros

	Brut	31/12/2018 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2017 Dépréciation	Net
Total avances et acomptes versés sur commande	17,3		17,3	8,5		8,5

4.3. CLIENTS / ACTIFS D'IMPÔTS / AUTRES CRÉANCES COURANTES

en millions d'euros

	31/12/2018			31/12/2017 retraité ⁽¹⁾		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
<u>Créances clients et comptes rattachés</u> (clients / factures à établir)	1 344,9	(228,2)	1 116,7	1 766,7	(213,7)	1 553,0
<u>Actifs sur contrats clients</u>	490,5		490,5			
<u>Actifs d'impôts courants</u> (créances fiscales)	9,8		9,8			0,0
<u>Autres créances et comptes de régularisation</u>	391,9	(0,1)	391,8	465,8	(0,3)	465,5
Total clients, actifs d'impôts, autres créances et comptes de régularisation	2 237,1	(228,3)	2 008,8	2 232,5	(214,0)	2 018,5

(1) Créances clients retraitées des effets de l'application des normes IFRS 15.

4.4 REPARTITION DES CREANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ECHUS ET ENCOURS ECHUS

en millions d'euros

31/12/2018	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	769,4	73,7	85,5	167,4	1 096,0
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(46,7)	(43,5)	(138,0)	(228,2)
Total créances clients et comptes rattachés	769,4	26,9	42,1	29,4	887,8

en millions d'euros

31/12/2017	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	552,5	100,8	150,1	125,8	929,2
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(40,9)	(69,8)	(103,0)	(213,7)
Total créances clients et comptes rattachés	552,5	59,9	80,3	22,8	715,5

Les encours échus non provisionnés correspondent principalement :

- à l'impact de la TVA récupérable,
- aux créances sur l'Etat.

4.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en millions d'euros

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Provisions	Net
Disponibilités	44,1		44,1	57,7		57,7
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	44,1	-	44,1	57,7	-	57,7

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2018	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	43,9	0,2				44,1
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(3,8)					(3,8)
Total	40,1	0,2	-	-	-	40,3

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2017	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	57,2	0,3				57,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,2)					(0,2)
Total	57,0	0,3	-	-	-	57,5

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois, ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de financement en flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre :

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités	44,1	57,7
Placements		
Sous-total trésorerie active	44,1	57,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(3,8)	(0,2)
Sous-total trésorerie passive	(3,8)	(0,2)
Total	40,3	57,5

4.6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
Instruments financiers de couverture des dettes financières	0,5	0,6
Autres actifs financiers courants		
Total	0,5	0,6

NOTE 5**INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

Au 31 décembre 2018, le capital social de Bouygues Telecom est constitué de 46 757 769 actions de 15,24 euros de nominal.

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM

en euros

	31/12/2017	Variations 2017		31/12/2018
		Augmentation	Réduction	
Actions	46 757 769			46 757 769
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	46 757 769	-	-	46 757 769
Nominal	15,24			15,24
<u>Capital en euros</u>	712 588 400	-	-	712 588 400

5.2 ACTIONNARIAT DE BOUYGUES TELECOM

Actionnaires	31/12/2018	31/12/2017
Bouygues SA	90,17%	90,17%
Société Française de Participation et de Gestion	0,36%	0,36%
Sous-total groupe Bouygues	90,53%	90,53%
JC Decaux Holding	9,47%	9,47%
Total	100,00%	100,00%

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	Exercice 2018	Exercice 2017
Total part du Groupe	(8,5)	(1,6)
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires	-	-
Total part groupe + intérêts minoritaires	(8,5)	(1,6)

5.3.1 RESERVE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Variation brute	(0,7)	1,2	0,5

5.3.2 RESERVE D'ECARTS ACTUARIELS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL (IAS 19)

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Variation brute	(0,4)	(12,6)	(13,0)

NOTE 6
PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES
6.1 PROVISIONS NON COURANTES

en millions d'euros

	Avantages au personnel	Litiges, contentieux et réclamations	Risques filiales	Autres provisions non courantes	TOTAL
	(1)	(2)	(3)	(4)	
31/12/2016	56,4	57,5	0,1	133,5	247,5
Flux 2017					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	0,9			14,2	15,1
Changements d'estimation comptables				27,8	27,8
Dotations	4,8	7,9		4,1	16,8
Reprises utilisées	(0,3)	(8,1)		(11,1)	(19,5)
Reprises non utilisées		(4,5)	(0,1)	(10,8)	(15,3)
31/12/2017	61,8	52,9		157,7	272,4
Flux 2018					
Ecarts de conversion					
Virements de rubriques	12,6			(4,5)	8,1
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,2	7,1		4,1	15,4
Reprises utilisées	(0,2)	(5,0)		(2,9)	(8,1)
Reprises non utilisées	(0,1)	(3,1)		(6,8)	(10,0)
31/12/2018	78,3	51,9		147,6	277,8

(1) Avantages au personnel :	78,3
- Indemnités de fin de carrière	64,3
- Médailles du travail	14,0

(2) Litiges et contentieux :	51,9
- Réclamations sous-traitants	28,3
- Autres litiges avec le personnel	3,7
- Autres litiges	19,9

(3) Risques filiales :	
- Provisions pour risques filiales	

(4) Autres provisions non courantes :	147,6
- Provisions pour démantèlement et remise en état des sites	139,8
- Autres provisions pour risques non courantes	7,8

6.2. PROVISIONS COURANTES

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation.

en millions d'euros

	Provision fidélisation des clients	Autres provisions courantes	Total
31/12/2016	8,4	1,5	9,9
Flux 2017			
Ecart de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations		0,3	0,3
Reprises utilisées		(0,3)	(0,3)
Reprises non utilisées	(8,4)	(1,4)	(9,8)
31/12/2017 ⁽¹⁾		0,1	0,1
Flux 2018			
Ecart de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations		1,8	1,8
Reprises utilisées		(0,1)	(0,1)
Reprises non utilisées			
31/12/2018		1,8	1,8

(1) retraité des effets de l'application des normes IFRS 15.

NOTE 7**ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÈRE****7.1 ACTIF / PASSIF D'IMPÔT NON COURANT**

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017 retraité ⁽¹⁾
Impôts différés	(156,1)	(144,1)
Autres impôts non courants		
Total impôts non courants	(156,1)	(144,1)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

7.2 PRINCIPALES SOURCES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017 retraité ⁽¹⁾
IDA sur avantages au personnel	17,2	12,3
IDA sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	13,7	13,2
Provisions réglementées	(21,0)	(14,0)
Déficits fiscaux	0,3	0,3
Autres	(166,3)	(155,9)
Total	(156,1)	(144,1)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

7.3 RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF NETS

en millions d'euros

Nature des impôts différés	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2017	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2018		Autres ^(a)	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2018
				produits	charges		
Déficits fiscaux	0,3						0,3
Différences temporaires	(144,4)			14,2	(29,1)	2,9	(156,4)
Total	(144,1)	-	-	14,2	(29,1)	2,9	(156,1)

(a) essentiellement impôts différés comptabilisés en capitaux propres (variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages au personnel, ..)

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

en millions d'euros

31/12/2018	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Délai de récupération des ID	(90,6)	(88,6)	23,1 ^(a)	(156,1)

(a) principalement impôts différés actif sur avantages au personnel

7.5 IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	3,2	0,4
Impôts différés		

NOTE 8

DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS "PORTANT INTÉRÊTS" PAR ÉCHÉANCE

en millions d'euros

Dettes financières	courantes			non courantes						Total 12/2018	Total 2017
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	Plus de 6 ans		
Emprunts obligataires			-							-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23,6	33,6	57,2	476,4	42,5	19,7	10,8	0,7		550,1	464,8
Emprunts issus de location-financement		1,2	1,2	1,8						1,8	0,1
Emprunt Bouygues Relais			0,0		253,1	300,0	150,0			703,1	530,4
Emprunts et dettes financières diverses	1,1	2,8	3,9 ⁽¹⁾							0,0 ⁽²⁾	0,0
Total emprunts portant intérêts	24,7	37,6	62,3	478,2	295,6	319,7	160,8	0,7	0,0	1 255,0	
Rappel au 31 décembre 2017	19,0	21,5	40,5	36,6	459,2	204,2	284,0	8,6	0,0		992,6

(1) Montants ne portant pas intérêts (cautions et charges à payer de frais bancaires)

(2) Montants ne portant pas intérêts

en millions d'euros

Répartition de la dette sur location-financement	Total
Long terme au 31/12/2018	1,8
Court terme au 31/12/2018	1,2
Long terme au 31/12/2017	0,1
Court terme au 31/12/2017	0,4

8.2 LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES, UTILISÉES

en millions d'euros

Description	Lignes confirmées - Échéances 2018				Lignes utilisées - Échéances 2018			
	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires								
Titrisation		475,0		475,0		431,6		431,6
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	152,0	218,0 ⁽¹⁾		370,0	57,2	117,7	0,7	175,6
Emprunt Bouygues Relais	1 055,0			1 055,0		703,1		703,1
Emprunts et dettes financières diverses								
Total	1 207,0	693,0		1 900,0	57,2	1 252,4		1 310,3

Les crédits bancaires ne comportent aucun covenant ou trigger event.

(1) Lignes de crédit confirmées / non utilisées

8.3 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	2018	2017
Dettes à taux fixé (1)	100%	100%
Dettes à taux variable		

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an ou ne portant pas intérêt.

en millions d'euros

Dettes à taux variable	Dettes à taux fixé
Bouygues Relais (partie non couverte)	Bouygues Relais (partie couverte) 703,1
	Titrisation (partie couverte) 431,6
	Dépôts de garantie reçus 2,8
Titrisation (partie non couverte)	Intérêts courus 0,0
	Frais bancaires 1,1
	Emprunt Santander & BPI 175,7
	Dettes sur location-financement 3,0
Total 0,0	1 317,3

8.4 RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2018, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

en millions d'euros

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)		1 317,3	1 317,3
Actifs financiers (trésorerie nette)			
Position nette avant gestion	0,0	1 317,3	1 317,3
Couverture de taux (1)	-	-	-
Position nette après gestion	0,0	1 317,3	1 317,3
Correctif lié à la cyclicité de certaines activités			
Position nette après gestion et correctif	0,0		

(1) Chez Bouygues Telecom, les couvertures en place concernent une dette future.

8.5 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR DEVISE

en millions

	Euro
Long terme au 31/12/2018	1 255,0
Court terme au 31/12/2018	62,3
Long terme au 31/12/2017	992,6
Court terme au 31/12/2017	40,5

NOTE 9

PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Variations des justes valeurs	Autres impacts	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,7	(13,6)					44,1
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,2)	(3,6)					(3,8)
Trésorerie nette	57,5	(17,2) ^(a)					40,3^(a)
Dettes financières non courantes	(992,6)	(262,4) ^(b)					(1 255,0)
Dettes financières courantes	(40,5)	(21,8) ^(b)					(62,3)
Instruments financiers nets	(0,2)	(0,9) ^(b)					(1,1)
Endettement brut	(1 033,3)	(285,1) ^(b)					(1 318,4)
Endettement net	(975,8)	(302,3)					(1 278,1)

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2018 (flux nets + flux non monétaires)

(b) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

9.2 PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA PERIODE

en millions d'euros

• Endettement net au 31 décembre 2017	(975,8)
• Trésorerie provenant de la capacité d'autofinancement	1 302,5
• Décaissements d'impôts	(239,1)
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(281,7)
• Trésorerie affectée aux investissements	(1 026,1)
• Coût de l'endettement financier net	(7,3)
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)
• Effet de périmètre et autres	(0,6)
• Endettement net au 31 décembre 2018	(1 278,1)

NOTE 10**PASSIF COURANT**

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017 retraité (1)
<u>Avances et acomptes reçus</u>	0,0	0,0
<u>Dettes financières courantes</u> (2)	62,3	40,5
<u>Impôts courants</u>	0,0	0,9
<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u> (fournisseurs / effets à payer)	1 099,4	1 301,0
<u>Passifs sur contrats clients</u>	282,4	265,8
<u>Provisions courantes</u> (3)	1,8	0,1
<u>Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés</u>		
Autres dettes opérationnelles (personnel / organismes sociaux / Etat)	339,3	310,4
Produits différés (1)	0,0	0,0
Ecart de conversion passifs		
Dettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	341,9	505,8
Autres dettes non financières	124,8	167,3
<u>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</u>	3,8	0,2
<u>Instruments financiers</u> (couverture de dettes financières en juste valeur)	1,1	0,5
<u>Autres passifs financiers courants</u>	0,0	1,3
Total	2 256,7	2 593,8

(1) retraitées des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) voir analyse en notes 8 et 9

(3) voir analyse en note 6.2

NOTE 11**CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE****11.1 ANALYSE PAR RUBRIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)	% Variation
Ventes de terminaux et accessoires	771,7	742,2	4,0%
Prestations de services	4 572,5	4 317,8	5,9%
Chiffre d'affaires	5 344,2	5 060,0	5,6%
Redevances			-
Autres produits de l'activité			-
Autres produits de l'activité	0,0	0,0	-
Total	5 344,2	5 060,0	5,6%

(1) Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 a été retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.
L'ensemble des rémunérations versées aux distributeurs est comptabilisé dans la rubrique "charges externes".

11.2 ANALYSE PAR ACTIVITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Activité	2018				2017 retraité			
	France	International	Total	% du C.A Total	France	International	Total	% du C.A Total
Telecoms	5 344,2		5 344,2	100%	5 060,0		5 060,0	100%
Chiffre d'affaires consolidé	5 344,2	-	5 344,2	100%	5 060,0	-	5 060,0	100%

11.3 ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Chiffre d'affaires	2018		2017 retraité	
	Montant	% du C.A	Montant	% du C.A
Analyse par zone géographique :				
France	5 344,2	100,0%	5 060,0	100,0%
Europe de l'Ouest				
Europe de l'Est				
Afrique				
Moyen Orient				
Etats-Unis / Canada				
Amérique Centrale et Sud				
Asie / Pacifique				
Total	5 344,2	100,0%	5 060,0	100,0%

11.4 RÉPARTITION, SELON LES TYPES DE MARCHÉS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL (EN %)

	2018			2017 retraité		
	France	International	Total	France	International	Total
Marchés publics (1)	1,8%	-	1,8%	1,8%	-	1,8%
Marchés privés	98,2%	-	98,2%	98,2%	-	98,2%

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'Etat et aux collectivités locales.

11.5 Carnet de commandes Bouygues Telecom

en millions d'euros

	31/12/2017 retraité	Flux 2018				31/12/2018
		Ecart de conversion	Changements de périmètre	Augmentation	Réduction	
Bouygues Telecom	1 482			1 763	-1 414	1 831
Total	1 482			1 763	-1 414	1 831
dont maturité inférieure à 1 an						1 147
dont maturité inférieure entre 1 et 5 ans						670
dont maturité supérieure à 5 ans						14

Le carnet de commandes de Bouygues Telecom représente principalement le chiffre d'affaires sur les abonnements facturables aux clients jusqu'au terme de leurs engagements contractuels.

Le Groupe a décidé d'appliquer les mesures de simplification permises par la norme et de ne pas présenter les informations concernant les obligations de prestations faisant partie de contrats dont la durée initiale attendue n'excède pas un an et celles pour lesquelles le Groupe mesure son chiffre d'affaires à hauteur de son droit à facturer.

NOTE 12**RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA****12.1 RESULTAT OPERATIONNEL**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat opérationnel courant	431,3	319,5
Autres produits opérationnels ⁽²⁾	370,4	233,0
Autres charges opérationnelles ⁽²⁾	(48,7)	(92,0)
Résultat opérationnel	753,0	460,5

(1) Résultat retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) 2017, concerne principalement des charges pour le déploiement du partage de réseau avec Altice, et à des produits liés à la cession de sites à Cellnex

(2) 2018, même sujets qu'en 2017, auxquels s'ajoute la cession à CityFast (groupement Axione/Mirova) d'infrastructures en fibre optique en ZTD.

12.2 EBITDA

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat opérationnel courant	431,3	319,5
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
- Dotations nettes aux amortissements	821,5	782,0
- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	34,0	13,0
Retraitement des autres produits d'exploitation :		
- Reprises de provisions non utilisées	(18,3)	(17,7)
EBITDA	1 268,5	1 096,9

13.1 ANALYSE DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

en millions d'euros

	2018	2017
Charges financières	(7,4)	(7,8)
Dont		
- Impacts négatifs des instruments financiers	(1,2)	(0,5)
- Charges d'intérêt liées à la trésorerie	(0,1)	(0,1)
- Charges d'intérêt sur endettement	(6,1)	(7,2)
Produits financiers	0,1	0,2
Dont		
- Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1	0,2
Total coût de l'endettement financier net	(7,3)	(7,6)

Les gains et pertes de change ne sont pas inclus dans les charges financières nettes, mais en résultat opérationnel.

13.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en millions d'euros

	2018	2017
Dividendes sur titres non consolidés		
Dotations financières nettes	(1,1)	(2,6)
Charges d'actualisation nettes		
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers		
Commissions d'engagements ou de montages de titres non consolidés et autres actifs financiers, Intérêts nets hors endettement, commissions d'engagement ou de montage, pré-loyer immobilier et divers	(7,9)	(6,7)
Valeur nette comptable des titres non consolidés	(2,6)	(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés	2,6	
Total	(9,0)	(9,5)

NOTE 14**IMPÔT****14.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
	France	France
. Impositions exigibles par les administrations fiscales	(228,4)	(188,0)
. Impositions différées passif	(14,9)	(0,7)
. Impositions différées actif		
. Impôts sur distributions		
Total	(243,3)	(188,7)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat net	493,5	254,7
Neutralisation :		
Charge d'impôt	243,3	188,7
Résultat des activités abandonnées		
Résultat des entités associées	(0,1)	-
Résultat des activités intégrées poursuivies avant Impôts	736,7	443,4
Taux d'imposition théorique en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(253,6)	(152,7)
Variation de taux	4,6	(4,8)
Contribution axceptionnelle additionnelle de 2017		(33,3)
Création / utilisation de reports fiscaux déficitaires		
Effets des différences permanentes	2,5	(1,4)
Crédits d'impôts	3,3	3,5
Impôt effectif	(243,3)	(188,7)
Taux effectif d'imposition	(33,02%)	(42,55%)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

NOTE 15**RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2017, soit 46 757 769 actions.

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	493,5	254,7
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	46 757 769	46 757 769
Résultat en euros par action	10,55	5,45

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

NOTE 16**INSTRUMENTS FINANCIERS**

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2018, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

16.1 SOCIÉTÉS INTÉGRÉES**16.1.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX**

Analyse par échéance

en millions d'euros

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2018			Total	Total encours 31/12/2017
	2019	2020 à 2023	Au-delà		
Swaps de taux					
Sur actifs financiers	800,0			800,0	1 050,0
Sur passifs financiers					
Future Rate Agreements					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					
Caps / Floors					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					

16.1.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Analyse par devise

en millions d'euros

Devise	31/12/2018 (contre-valeur présentée en millions d'euros)					Total	Total 31/12/2017
	USD	GBP	CHF	HKD	Autres		
Achats et ventes à terme							33,0
- Achats à terme							
- Ventes à terme							
Swaps de devises							
Options de change							

16.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2018, la valeur de marché (Net Present Value : NPV) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (0,658) millions d'euros. Ce montant est composé d'instruments de couverture de taux (swap) destinés à couvrir la dette de Bouygues Telecom.

Les instruments financiers s'inscrivant dans le cadre d'une couverture de change n'ont pas été mis en place en décembre 2018. En cas de translation de la courbe des taux de plus de 1% (et respectivement de moins de 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture de taux (hors icne) s'apprécierait de 3,3 millions d'euros pour s'établir à 3,3 millions d'euros (et respectivement (4,7) millions d'euros pour s'établir à (4,7) millions d'euros).

NOTE 17**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Cette note complète les informations communiquées en notes 3, 4 et 8 de l'annexe.

17.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros

	31/12/2018	Échéances				31/12/2017
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	5	Plus de 5 ans	
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles						
Avals, cautions et garanties données						
Total donnés	-					-
Avals, cautions et garanties reçus						
Total reçus	-					-
Solde net	-					-

A noter que les cautions de banque en faveur de tiers ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan à compter de l'exercice 2010.

17.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

en millions d'euros

	31/12/2018	Échéances				31/12/2017
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	5	Plus de 5 ans	
Réseau	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 687,1
Autres						177,6
Obligations contractuelles données	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 864,7
Réseau	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 687,1
Autres						177,6
Obligations contractuelles reçues	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 864,7
Solde net						

Les principaux engagements contractuels divers concernent les prestations de services contractées auprès des propriétaires de pylônes (TDF, FPS et Cellnex) et des fournisseurs de fibres optiques FTTH. Les engagements contractuels donnés, 2 597,2 millions d'euros, sont en hausse nette de 732,5 millions d'euros principalement sur les contrats de prestations de services suite notamment aux cessions à Cellnex intervenues en 2018. En 2018, les commandes ouvertes SAP ne sont plus recensées dans les engagements hors bilan. Seuls les engagements pluriannuels sont considérés.

17.3. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les engagements relatifs aux contrats de location simple représentant les loyers futurs fixes restant dus jusqu'à la date raisonnablement certaine de renouvellement des contrats au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels etc.). Ces engagements ne tiennent pas compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinq mille euros.

Les loyers sont estimés à leur valeur actualisée prenant en compte un calcul d'actualisation basé soit sur un taux implicite soit sur un taux marginal d'endettement.

Les engagements au 31 décembre 2017 ont été retraités pour être calculés sur la même base.

en millions d'euros

	31/12/2018	Échéances			31/12/2017 retraité
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Location simple	797,0	142,1	417,7	237,2	836,1

Les engagements de 797 millions d'euros donnés dans le cadre de l'exploitation concernent pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 395,1 millions d'euros, loyers immobiliers et divers : 213,3 millions d'euros, fibres optiques et divers : 188,6 millions d'euros).

17.4. CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

en millions d'euros

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Location-financement	1,4	1,9		3,3
Rappel 31/12/2017	0,4	0,1		0,5

17.5 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz

Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans (en 2012 pour la bande 800 MHz et en 2015 pour la bande 700 MHz) comportent une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (88% à 12 ans et 99,6% à 15 ans). Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800 (87,7% à 15 ans), ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à 12 ans et 95% à 15 ans). L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans en 2011 comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à 4 ans, 60% à 8 ans et 75% à 12 ans). Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1800 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.

Autorisation d'utilisation des fréquences de la bande 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz neutre technologiquement

Le 14 janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et l'opérateur ont signé un accord (dit New Deal Mobile) visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. C'est ainsi l'objectif d'aménagement numérique du territoire qui a été retenu, en imposant aux opérateurs de fortes obligations de couverture, en contrepartie du renouvellement de leurs autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz, et 2100 MHz pour une durée de 10 ans. Etant donné que les autorisations actuelles de Bouygues Telecom arrivaient à échéance respectivement en 2022 pour le 2100 MHz et 2024 pour le 900 MHz et le 1800 MHz, l'Arcep a, via la décision n° 2018-0680 du 3 juillet 2018, modifier nos autorisations d'utilisation de fréquences actuelles pour y intégrer nos nouvelles obligations de déploiements. Elle a par la suite, dans le cadre de la décision n° 2018-1390 du 15 novembre 2018, acté du renouvellement de nos fréquences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz pour une durée de 10 ans. Bouygues Telecom se voit donc être titulaire de l'autorisation d'utiliser les fréquences 900 MHz et 1800 MHz jusqu'au 8 décembre 2032 et les fréquences 2100 MHz jusqu'au 11 décembre 2032. L'ensemble des bandes de fréquences sont désormais neutre technologiquement, et peuvent donc être utilisées indépendamment pour la 2G/3G/4G.

Obligations imposées à Bouygues Telecom dans le cadre de l'utilisation des fréquences dans la bande 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz

Les obligations de couverture imposées à Bouygues Telecom dans le cadre de ces décisions d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz sont :

- Participation au dispositif de couverture ciblée permettant d'accroître la couverture du territoire métropolitain => 5000 nouvelles zones à couvrir avec au maximum 600 en 2018, 700 en 2019, 800 en 2020, 2021 et 2022 puis 600 au delà jusqu'à atteinte des 5000. Sur ces 5000 zones, une partie sera réalisée en partage de réseaux actives entre les 4 opérateurs, et une partie en partage de réseau passif à 2 ou 3 opérateurs
- Généralisation de la 4G sur l'ensemble des sites de notre réseau => 100% des sites existants au plus tard le 31 décembre 2020, sauf pour les sites du programme "Zones Blanches centre Bourg" dont 75% doivent être passés en 4G au plus tard le 31 décembre 2020 et 100% au plus tard le 31 décembre 2022
- Couvrir 99,6% de la population métropolitaine en bonne couverture au plus tard le 9 décembre 2027 puis 99,8% de la population métropolitaine au plus tard le 9 décembre 2031
- Couverture des Axes Routiers Prioritaires à l'extérieur des véhicules au plus tard le 31 décembre 2020
- Couverture des Axes Routiers Prioritaires à l'intérieur des véhicules au plus tard le 9 octobre 2025
- Couverture de 90% des voies du réseau ferré régional au plus tard le 31 décembre 2025
- Mettre en service la voix et SMS sur WIFI sur notre cœur de réseau au plus tard le 31 décembre 2018. Permettre au client ayant un terminal et une offre compatible d'activer la voix sur WIFI au plus tard le 31 décembre 2018, puis le SMS sur WIFI au plus tard le 1er octobre 2019
- Commercialiser au plus tard le 31 décembre 2018 une offre permettant à des entreprises ou personnes publiques d'avoir accès à la couverture indoor des réseaux des autres opérateurs soumis à la même obligation (Free, Orange, SFR)
- Fournir un service d'accès fixe à internet à très haut débit sur tout ou partie de notre réseau au plus tard le 1er juillet 2018

Zones blanches

La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à disposition des communes concernées des cartes de zones blanches. Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2016 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. Lors du troisième Comité interministériel aux ruralités de 2016 les opérateurs mobile se sont engagés à étendre à 1300 sites le dispositif de zones prioritaires précédemment défini. Une nouvelle convention a été signée en février 2017.

L'avancement au 31 décembre 2018 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'ARCEP.

Dans le cadre du New Deal, l'ensemble des remontées de collectivités des zones qui ne seraient pas couvertes par un ou plusieurs opérateurs seront désormais traitées dans le cadre du dispositif de couverture ciblée. Concernant les sites existants du programme "Zones Blanches Centre Bourg", les opérateurs ont l'obligation, également dans le cadre du New Deal, et comme détaillé ci-dessus, Bouygues Telecom doit généraliser la 4G sur ces sites, avec 75% des sites d'ici fin 2020 et 100% d'ici fin 2022.

17.6 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Néant

NOTE 18**EFFECTIF MOYEN**

	31/12/2018	31/12/2017
Effectifs France :		
- Cadres	3 544	3 341
- Agents de maîtrise et employés	4 074	4 024
Sous-total effectifs France	7 618	7 365
Contrats expatriés et contrats locaux		
Total effectif	7 618	7 365

NOTE 19**ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL****19.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL**

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Indemnités de fin de carrière (IFC)	47,6	16,7	64,3
Médailles du travail	14,2	(0,2)	14,0
Total	61,8	16,5	78,3

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL, ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI) HORS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements en matière de retraite.

19.2.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

en millions d'euros

	2018	2017
Montants comptabilisés en charges	(174,1)	(168,6)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraites ;
- aux caisses d'assurance chômage.

19.2.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**19.2.2.1 Montants comptabilisés au bilan**

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée des obligations	64,3	47,6
Juste valeur des actifs du régime		
Passif net comptabilisé en provision	64,3	47,6

19.2.2.2 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	2018	2017
Ouverture	47,6	42,7
Coûts des services rendus	3,4	3,3
Charges d'intérêts	0,7	0,7
Impact au compte de résultat	4,1	4,0
Dont reprises utilisées (*)	(0,1)	(0,3)
Variations de périmètre et change		
Ecart actuariel comptabilisé dans la capitaux propres	12,8	0,9
Virements de rubriques et autres		
Clôture	64,3	47,6

(*) la charge correspondant aux reprises utilisées est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat

19.2.2.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2018	2017
Taux d'actualisation (ibox A10+)	2,10%	1,50%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

NOTE 20
**INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES
ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**
20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

en millions d'euros

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017	2018	2017	2018	2017
Bouygues SA (1)	(12,2)	(13,4)	0,3	0,1			4,4	4,3
SFPG								
JC Decaux								
BNP Paribas								
Société Centrale d'Investissements								
Société Béarnaise de Participations								
Alstom								
Parties liées en amont	(12,2)	(13,4)	0,3	0,1	0,0	0,0	4,4	4,3
Buyster								
France Pyloons Services								
Telefonica Global Solutions France	(2,1)	(2,1)						
Entités associées	(2,1)	(2,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bouygues Construction	(16,6)	(12,0)	9,4	9,9	1,5	1,3	10,7	16,5
Bouygues Immobilier			2,9	0,9	0,4	0,2		
Airby	(0,2)	(0,1)						
C2S	(6,5)	(4,9)	0,4	0,4	0,1	0,1	1,1	0,3
Colas	(0,1)	(0,7)	14,1	11,1	2,1	1,3	0,2	
GIE 32 Hoche	(0,1)	(0,1)						
TF1	(45,7)	(46,0)	3,1	3,1	1,0	0,6	11,1	8,3
Autres parties liées	(69,2)	(63,8)	29,9	25,4	5,1	3,5	23,1	25,1
Total	(83,5)	(79,3)	30,2	25,5	5,1	3,5	27,5	29,4
Échéances à moins d'1 an					5,1	3,5	27,5	29,4
Échéances de 1 an à 5 ans								
Échéances plus de 5 ans								

(1) Bouygues est la société mère du groupe dont fait partie Bouygues Telecom.

20.2 INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

. Les rémunérations directes du comité exécutif s'élèvent à 8 042 240 euros (incluant rémunération de base et rémunération variable payée en 2018 et liée aux performances), ainsi que 12 500 euros de jetons de présence.

. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 126 947 euros.

. Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du groupe Bouygues bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

La contribution versée en 2018 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevé à 514 605 euros.

. Indemnités de fin de contrat : concernant les indemnités de fin de carrière pour un montant de 831 651 euros.

. Paiement en actions : le nombre de titres Bouygues attribués le 1er juin 2018 (*stock-options*) est de 164 500 au prix d'exercice de 41,57€.

NOTE 21**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE****21.1 DETERMINATION DU CASH-FLOW LIBRE**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)
Capacité d'autofinancement	1 302,5	979,0
Coût de l'endettement financier net	(7,3)	(7,6)
Impôt	(243,3)	(188,7)
CAF après coût de l'endettement et impôts	1 051,9	782,7
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 241,9)	(1 103,6)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (2)	377,3	377,9
Investissements d'exploitation nets	(864,6)	(725,7)
Cash Flow Libre	187,3	57,0

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) dont cession de sites à Cellnex et de fibre optique en ZTD à CityFast (groupement Axione/Mirova).

21.2 DETERMINATION DE LA VARIATION EN BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)
ACTIF		
Stocks	(95,1)	(4,8)
Avances et acomptes versés sur commandes	(8,8)	16,5
Actifs sur contrats clients	(114,6)	(64,9)
Clients et comptes rattachés	60,6	(185,3)
Autres créances courantes et actifs financiers courants	73,9	(61,6)
S/total ACTIF (2)	(84,0)	(300,1)
PASSIF		
Avances et comptes reçus sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	(202,1)	161,8
Passifs sur contrats clients	16,6	54,2
Provisions courantes	1,6	(1,5)
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	(13,8)	32,4
S/total PASSIF (3)	(197,7)	245,9
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(281,7)	(53,2)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) Actif = Diminution (Augmentation)

(3) Passif = (Diminution) Augmentation

NOTE 22
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Telecom et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018.

en millions d'euros

Missions	Réseau Mazars		Réseau Ernst & Young		Autres Réseaux		Total Charges	
	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	0,4 96%	0,3 87%	0,4 93%	0,4 90%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,7
Missions accessoires	0,0 4%	0,1 13%	0,0 7%	0,0 10%			0,0	0,1
Sous-total	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social								
Sous-total								
Total	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,8

NOTE 23**IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers »**

Cette note présente les effets de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sur les états financiers, ainsi que les principaux indicateurs de performance.

La norme IFRS 15 est appliquée par Bouygues Telecom depuis le 1er janvier 2018, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif.

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 15 sont les suivants :

- L'identification de deux obligations de performance sur les offres Entreprises et Grand Public du fait des offres combinant abonnement et acquisition subventionnée d'un terminal qu'il convient de séparer. Avec IFRS 15, la répartition du chiffre d'affaires entre le terminal vendu et la prestation de service, ainsi que le rythme de reconnaissance sont modifiés. La prise en compte accélérée du chiffre d'affaires sur le vente de terminaux se traduit par la reconnaissance d'une créance client au bilan pour la différence entre le prix payé par le client lors de la souscription et le prix de la tranche retenu. Cet actif sera repris sur la durée de vie moyenne du contrat.
- On peut citer également certains coûts d'obtention et d'exécution des contrats précédemment comptabilisés en charges de période ou immobilisés, qui, en IFRS 15, sont activés au bilan dans les rubriques "Actifs sur contrats clients" et "Passifs sur contrats clients" lors de la conclusion des contrats pour ensuite passer en charges d'exploitation sur la durée de vie moyenne de ces derniers.
- Ces différents retraitements se traduisent par une augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2016 de 165 millions d'euros, nets d'impôts différés.

Par ailleurs, deux nouvelles rubriques ont été créées :

- La rubrique « **Actifs sur contrats clients** » qui est composée des éléments suivants :
 - Coûts d'obtention ou d'exécution des contrats clients, précédemment comptabilisés en charges de période ou immobilisés en charges de période ou immobilisés,
- La rubrique « **Passifs sur contrats clients** » qui est composée des éléments suivants :
 - Avances et acomptes reçus sur commandes, précédemment présentés sur une ligne séparée au passif,
 - Les écarts liés à l'avancement d'un contrat, précédemment comptabilisés en autres passifs courants.

	31/12/2018	31/12/2017 Retraité
Coûts d'obtention des contrats clients	213,7	190,2
Coûts d'exécution des contrats clients	276,8	185,6
ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS	490,5	375,8
Avances et acomptes reçus sur commandes	7,4	4,0
Écarts liés à l'avancement d'un contrat	275,0	261,8
PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS	282,4	265,8

Les dispositions de la norme IFRS 9 sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers n'ont pas d'impacts.

Etats financiers au 31 décembre 2016 retraités de la norme IFRS 15
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2016 Publié	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Immobilisations corporelles	3 119,0	(154,1)	2 964,9
Immobilisations incorporelles	1 742,8		1 742,8
Goodwill	4,5		4,5
Participations dans les coentreprises et entités associées	0,1		
Autres actifs financiers non courants	10,2		10,2
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	4 876,6	(154,2)	4 722,4
Stocks / programmes / droits de diffusion	109,2		109,2
Avances et acomptes versés sur commandes	25,0		25,0
Clients et comptes rattachés	763,3	228,6	991,9
Actifs sur contrats clients		310,8	310,8
Actif d'impôt (exigible)	28,9		28,9
Autres créances courantes	420,7		420,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23,2		23,2
Instruments financiers ^(a)	0,3		
Autres actifs financiers courants	1,0		1,0
ACTIF COURANT	1 371,6	539,1	1 910,7
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	121,2		121,2
TOTAL ACTIF	6 369,4	384,9	6 754,3
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2016 Publié	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 046,1	164,8	2 210,9
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	92,2		92,2
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	2 850,9	164,8	3 015,7
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	2 850,9	164,8	3 015,7
Dettes financières non courantes	995,3		995,3
Provisions non courantes	247,4		247,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	26,7	117,6	144,3
PASSIF NON COURANT	1 269,4	117,6	1 387,0
Avances et acomptes reçus	4,7	-4,7	0,0
Dettes financières courantes	39,7		39,7
Impôts courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 139,2		1 139,2
Passifs sur contrats clients		209,7	209,7
Provisions courantes	9,9	-8,3	1,6
Autres passifs courants	1 055,1	-93,7	961,4
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,3		
Instruments financiers			
Autres passifs financiers courants	0,2		
PASSIF COURANT	2 249,1	102,5	2 351,6
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 389,4	384,9	6 754,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 011,8		-1 011,8

Etats financiers au 31 décembre 2017 retraités de la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 537,4	-199,8	3 337,6
Immobilisations incorporelles	1 882,0		1 682,0
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	9,8		9,8
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 233,8	-199,8	5 034,0
Stocks	114,0		114,0
Avances et acomptes versés sur commandes	8,5		8,5
Clients et comptes rattachés	943,6	233,6	1 177,2
Actifs sur contrats clients		375,8	375,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	465,5		465,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,7		57,7
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,3		0,3
Autres actifs financiers courants	0,6		0,6
ACTIF COURANT	1 590,2	609,4	2 199,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	38,1		38,1
TOTAL ACTIF	6 862,1	409,6	7 271,7
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 136,7	164,8	2 301,5
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	260,2	-5,5	254,7
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 109,5	159,3	3 268,8
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 109,5	159,3	3 268,8
Dettes financières non courantes	992,6		992,6
Provisions non courantes	272,4		272,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	30,9	113,2	144,1
PASSIF NON COURANT	1 295,9	113,2	1 409,1
Avances et acomptes reçus sur commandes	4,0	-4,0	0,0
Dettes financières courantes	40,5		40,5
Impôts courants	0,9		0,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 301,0		1 301,0
Passifs sur contrats clients		285,8	285,8
Provisions courantes	5,2	-5,1	0,1
Autres passifs courants	1 103,1	-119,6	983,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,2		0,2
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,5		0,5
Autres passifs financiers courants	1,3		1,3
PASSIF COURANT	2 456,7	137,1	2 593,8
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 862,1	409,6	7 271,7
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-976,8		-975,8

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 085,8	(25,8)	5 060,0
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(730,9)		(730,9)
Charges de personnel	(552,9)		(552,9)
Charges externes	(2 282,8)	(39,2)	(2 322,0)
Impôts et taxes	(158,2)		(158,2)
Dotations nettes aux amortissements	(841,0)	59,0	(782,0)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(13,0)		(13,0)
Variation des stocks de production			
Autres produits d'exploitation ^b	138,6	(2,9)	135,7
Autres charges d'exploitation	(317,1)		(317,1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	328,5	(9,0)	319,5
Autres produits opérationnels	233,5	(0,5)	233,0
Autres charges opérationnelles	(92,0)		(92,0)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	470,0	(9,5)	460,5
Produits financiers			
Charges financières	(7,6)		(7,6)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(7,6)	0,0	(7,6)
Autres produits financiers	0,2	(0,2)	
Autres charges financières	(9,3)	(0,2)	(9,5)
Impôt	(193,1)	4,4	(188,7)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	260,2	(5,5)	254,7
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	260,2	(5,5)	254,7
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	20,6	(2,9)	17,7
EBITDA	1 161,9	(65,1)	1 096,9

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	12/2017 Publié	IFRS15	12/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	280,2	(5,5)	254,7
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	856,2	(59,0)	797,2
Plus et moins values de cessions d'actifs	(269,2)		(269,2)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	847,2	(64,5)	782,7
Coût de l'endettement financier net	7,6		7,6
Impôt	193,1	(4,4)	188,7
Capacité d'autofinancement	1 047,9	(68,9)	979,0
Impôts décaissés	(147,8)		(147,8)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions cc	(17,4)	-35,8	(53,2)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	882,7	(104,7)	778,0
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208,3)	104,7	(1 103,6)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	377,9		377,9
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(8,4)		(8,4)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	(0,2)		(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidences des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus sociétés non consoli	(0,1)		(0,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(839,1)	104,7	(734,4)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne			
donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	(1,9)		(1,9)
Coût de l'endettement financier net	(7,6)		(7,6)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,5		0,5
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(8,0)		(9,0)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	34,6		34,6
Trésorerie nette à l'ouverture	22,9		22,9
Flux nets	34,6		34,6
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	57,5		57,5
Total Cash Flow Libre	16,8	40,2	57,0

NOTE 24**IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX"**

Cette note présente les effets de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sur les états financiers, ainsi que les principaux indicateurs de performance.

La norme IFRS 16 sera appliquée par le Groupe au 1er janvier 2019, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif. Elle viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre les "contrats de location simple" et les "contrats de location-financement". Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinq mille euros. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives (services) du contrat.

L'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles est une option de la norme que le Groupe a choisi de ne pas retenir.

Les impacts sur les bilans au 31 décembre 2017 (retraité d'IFRS 15 et d'IFRS 9) et 2016 ainsi que les périodes intermédiaires 2018 sont présentés ci-après, et concernent principalement la constatation d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative principalement au titre des baux immobiliers, des sites radios et des fibres optiques. La durée de location correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain. Elle est en général de neuf ans concernant les contrats français portant sur des biens immobiliers.

L'analyse de nos contrats a permis d'identifier des composantes de loyer dans nos baux administratifs et commerciaux, dans nos centres informatiques, dans nos sites radio non portés par des gestionnaires de parc réseau, ainsi que les contrats de fibre optique noire. Les autres contrats supportant le fonctionnement du réseau sont des contrats de prestations de services ou des contrats qui figurent déjà dans nos actifs immobilisés.

Les montants des actifs et des dettes de location-financement classés actuellement en immobilisations corporelles et en dettes financières ont été reclassés respectivement en droits d'utilisation des actifs loués et en obligations locatives. Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et obligations locatives, comme pour les autres natures de location entrant dans le champ de la norme IFRS 16.

La norme IFRS 16 se traduit par une réduction des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2017 de 32 millions d'euros nets d'impôt différés.

Tous les comptes retraités présentés ci-après sont provisoires dans l'attente du chiffre définitif dans les systèmes d'information et n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Etats financiers au 31 décembre 2017 retraités de la norme IFRS 16

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2017 Publié (1)	IFRS 16	31/12/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 337,6	(65,7) ⁽²⁾	3 271,9
Droits d'utilisation des actifs loués		858,1	858,1
Immobilisations incorporelles	1 682,0		1 682,0
Goodwill	4,6		4,6
Participations dans les coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	9,8		9,8
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 034,0	792,5	5 826,5
Stocks / programmes / droits de diffusion	114,0		114,0
Avances et acomptes versés sur commandes	8,5		8,5
Clients et comptes rattachés	1 177,2		1 177,2
Actifs sur contrats clients	375,8		375,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	485,6		485,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,7		57,7
Instruments financiers ^(a)	0,3		0,3
Autres actifs financiers courants	0,6		0,6
ACTIF COURANT	2 199,6		2 199,8
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	38,1		38,1
TOTAL ACTIF	7 271,7	792,5	8 064,2

(1) Le bilan au 31 décembre 2017 a été retraité des effets de l'application des normes IFRS 9 et 15.
(2) dont reclassement de 65,2 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2017 Publié	IFRS 16	31/12/2017 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 301,5	-32,1	2 269,4
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	254,7		254,7
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 268,8	-32,1	3 236,7
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 268,8	-32,1	3 236,7
Dettes financières non courantes	992,6		992,6
Obligations locatives non courantes		711,3	711,3
Provisions non courantes	272,4		272,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	144,1	-11,0	133,1
PASSIF NON COURANT	1 409,1	700,3	2 109,4
Avances et acomptes reçus			0,0
Dettes financières courantes	40,6	-0,5	40,0
Obligations locatives courantes		124,8	124,8
Impôts courants	0,9		0,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 301,0		1 301,0
Passifs sur contrats clients	265,8		265,8
Provisions courantes	0,1		0,1
Autres passifs courants	983,5		983,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,2		0,2
Instruments financiers	0,5		0,5
Autres passifs financiers courants	1,3		1,3
PASSIF COURANT	2 593,8	124,3	2 718,1
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 271,7	762,5	8 064,2
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-975,8	-835,8	-1 811,4
Obligations locatives IFRS 16		838,1	838,1
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-975,8	0,5	-975,3

Etats financiers au 31 mars 2018 retraités de la norme IFRS 16

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 484,1	-62,9 ⁽¹⁾	3 421,2
Droits d'utilisation des actifs loués		847,7	847,7
Immobilisations incorporelles	1 665,4		1 665,4
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées			0,0
Autres actifs financiers non courants	9,4		9,4
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 163,4	784,8	5 948,2
Stocks	140,9		140,9
Avances et acomptes versés sur commandes	27,1		27,1
Clients et comptes rattachés	1 204,9		1 204,9
Actifs sur contrats clients	398,8		398,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	440,4		440,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30,8		30,8
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,3		0,3
Autres actifs financiers courants	0,3		0,3
ACTIF COURANT	2 243,5	0,0	2 243,5
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	13,1		13,1
TOTAL ACTIF	7 420,0	784,8	8 204,8

(1) dont reclassement de 62,6 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 558,2	-32,1	2 524,1
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	74,8	1,8	76,6
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 343,6	-30,3	3 313,3
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 343,6	-30,3	3 313,3
Dettes financières non courantes	1 065,9		1 065,9
Obligations locatives non courantes		698,3	898,3
Provisions non courantes	271,8		271,8
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	141,5	-10,1	131,4
PASSIF NON COURANT	1 479,2	688,2	2 167,4
Avances et acomptes reçus sur commandes	3,7		3,7
Dettes financières courantes	40,2	-0,3	39,9
Obligations locatives courantes		127,2	127,2
Impôts courants	32,0		32,0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 284,5		1 284,5
Passifs sur contrats clients	104,7		104,7
Provisions courantes	0,2		0,2
Autres passifs courants	1 149,9		1 149,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,3		0,3
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,7		0,7
Autres passifs financiers courants	1,0		1,0
PASSIF COURANT	2 597,2	126,9	2 724,1
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 420,0	784,8	8 204,8
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 076,0	-825,2	-1 901,2
Obligations locatives IFRS 16		825,2	825,2
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 076,0	0,0	-1 076,0

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 281,4		1 281,4
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(164,4)		(164,4)
Charges de personnel	(138,8)		(138,8)
Charges externes	(568,9)	42,4	(548,5)
Impôts et taxes	(82,3)		(82,3)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(191,1)		(191,1)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(33,0)	(33,0)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(9,3)		(9,3)
Autres produits d'exploitation ^a	27,3		27,3
Autres charges d'exploitation	(83,8)		(83,6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	50,3	9,4	59,7
Autres produits opérationnels	70,8		70,8
Autres charges opérationnelles	(9,8)		(9,8)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	111,3	9,4	120,7
Produits financiers			
Charges financières	(2,5)		(2,5)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(6,7)	(6,7)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2,5)	(6,7)	(9,2)
Autres produits financiers	1,0		1,0
Autres charges financières	(2,4)		(2,4)
Impôt	(32,6)	(0,9)	(33,5)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	74,8	1,8	76,6
Résultat net des activités erratées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	74,8	1,8	76,6
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	4,1		4,1
EBITDA	246,6	42,4	285,0

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	31/03/2018 Publié	IFRS 10	31/03/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	74,8	1,8	76,6
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	193,9		193,9
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		33,0	33,0
Plus et moins values de cessions d'actifs	(78,4)		(78,4)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	192,3	34,8	227,1
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	2,5	6,7	9,2
Retraitement de l'impôt	32,6	0,9	33,5
Capacité d'autofinancement	227,4	42,4	269,8
Impôts décaissés	(1,8)		(1,8)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions)	(54,5)		(54,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	171,1	42,4	213,5
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(328,8)		(328,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	105,0		105,0
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(46,2)		(46,2)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1,3		1,3
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non consolidées)			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(268,7)	0,0	(268,7)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	73,0		73,0
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(35,7)	(35,7)
Coût de l'endettement financier net	(2,5)	(6,7)	(9,2)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,1		0,1
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	70,6	(42,4)	28,2
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(27,0)	(0,0)	(27,0)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-27,0	0,0	-27,0
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	30,5	(0,0)	30,5
Total Cash Flow Libre	(31,5)	34,8	3,3

Etats financiers au 30 juin 2016 retraités de la norme IFRS 16
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/06/2016 Publié	IFRS 16	30/06/2016 Retraité
Immobilisations corporelles	3 577,9	-81,3 ⁽¹⁾	3 516,6
Droits d'utilisation des actifs loués		632,2	632,2
Immobilisations incorporelles	1 647,9		1 647,9
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	10,1		10,1
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 240,5	770,9	6 011,4
Stocks	133,2		133,2
Avances et acomptes versés sur commandes	12,3		12,3
Clients et comptes rattachés	1 174,0		1 174,0
Actifs sur contrats clients	419,8		419,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	416,6		416,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26,5		26,5
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,4		0,4
Autres actifs financiers courants	0,1		0,1
ACTIF COURANT	2 182,7	0,0	2 182,7
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	16,3		16,3
TOTAL ACTIF	7 439,5	770,9	8 210,4
(1) dont reclassement de 60,1 M€ de coûts de démantèlement			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/06/2016 Publié	IFRS 16	30/06/2016 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 506,6	-32,1	2 474,4
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	155,7	0,0	156,6
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 374,8	-31,2	3 343,6
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 374,8	-31,2	3 343,6
Dettes financières non courantes	1 174,5	-1,0	1 173,5
Obligations locatives non courantes		684,7	684,7
Provisions non courantes	274,2		274,2
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	140,6	-10,5	130,0
PASSIF NON COURANT	1 589,2	673,2	2 262,4
Avances et acomptes reçus sur commandes			0,0
Dettes financières courantes	52,4	-0,3	52,1
Obligations locatives courantes		129,2	129,2
Impôts courants	60,3		60,3
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248,8		1 248,6
Passifs sur contrats clients	279,8		279,8
Provisions courantes	0,1		0,1
Autres passifs courants	832,9		832,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,2		0,2
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,8		0,8
Autres passifs financiers courants	0,4		0,4
PASSIF COURANT	2 475,5	128,9	2 604,4
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 439,5	770,9	8 210,4
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 201,0	-812,6	-2 013,6
Obligations locatives IFRS 16		813,9	813,9
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 201,0	1,3	-1 199,7

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	30/06/2018 Publié	IFRS 16	30/06/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 563,1		2 563,1
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(318,9)		(318,9)
Charges de personnel	(286,3)		(286,3)
Charges externes	(1 188,9)	81,0	(1 107,9)
Impôts et taxes	(99,8)		(99,8)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(394,1)		(394,1)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(68,3)	(68,3)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(13,2)		(13,2)
Autres produits d'exploitation	46,6		46,6
Autres charges d'exploitation	(160,3)		(160,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	148,2	14,7	162,9
Autres produits opérationnels	109,7		109,7
Autres charges opérationnelles	(18,3)		(18,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	239,6	14,7	254,3
Produits financiers	0,1		0,1
Charges financières	(3,3)		(3,3)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(13,3)	(13,3)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(3,2)	(13,3)	(16,5)
Autres produits financiers	1,0		1,0
Autres charges financières	(5,4)		(5,4)
Impôt	(76,3)	(0,5)	(76,8)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	155,7	0,9	158,6
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	155,7	0,9	158,6
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	8,2		8,2
EBITDA	549,3	81,0	630,3

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	30/06/2016 Publié	IFRS 16	30/06/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	155,7	0,6	156,6
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	392,6		392,8
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		66,3	66,3
Plus et moins values de cessions d'actifs	(115,2)		(115,2)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	433,1	67,2	500,3
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	3,2	13,3	16,5
Retraitement de l'impôt	76,3	0,5	76,6
Capacité d'autofinancement	512,6	81,0	593,6
Impôts décaissés	(16,0)		(16,0)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions et	(82,0)		(82,0)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	414,6	81,0	495,6
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(621,2)		(621,2)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	160,3		160,3
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(126,2)		(126,2)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1,0		1,0
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non co	(0,4)		(0,4)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(586,5)	0,0	(586,5)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)		(50,0)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	193,7		193,7
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(67,7)	(67,7)
Coût de l'endettement financier net	(3,2)	(13,3)	(16,6)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,2		0,2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	140,7	(81,0)	59,7
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(31,2)	0,0	(31,2)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-31,2	0,0	-31,2
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	26,3	0,0	26,3
Total Cash Flow Libre	(27,8)	67,2	39,4

Etats financiers au 30 septembre 2018 retraités de la norme IFRS 16

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 671,7	-59,6 ⁽¹⁾	3 612,1
Droits d'utilisation des actifs loués		825,1	825,1
Immobilisations incorporelles	1 837,3		1 637,3
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	9,7		9,7
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 323,3	765,5	6 088,8
Stocks	130,0		130,0
Avances et acomptes versés sur commandes	35,2		35,2
Clients et comptes rattachés	1 200,7		1 200,7
Actifs sur contrats clients	449,4		449,4
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	424,7		424,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24,0		24,0
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,4		0,4
Autres actifs financiers courants	0,6		0,6
ACTIF COURANT	2 265,0	0,0	2 265,0
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	9,5		9,5
TOTAL ACTIF	7 597,8	765,5	8 363,3

(1) dont reclassement de 57,8 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 506,9	-32,1	2 474,8
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	343,7	-1,8	341,9
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 563,2	-33,9	3 529,3
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 563,2	-33,9	3 529,3
Dettes financières non courantes	1 153,0	-1,1	1 151,9
Obligations locatives non courantes		680,7	680,7
Provisions non courantes	276,1		276,1
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	143,3	-11,9	131,4
PASSIF NON COURANT	1 572,4	667,7	2 240,1
Avances et acomptes reçus sur commandes			0,0
Dettes financières courantes	43,5	-0,9	42,6
Obligations locatives courantes		132,6	132,6
Impôts courants	92,9		92,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 154,1		1 154,1
Passifs sur contrats clients	285,2		265,2
Provisions courantes	0,1		0,1
Autres passifs courants	884,9		884,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,1		0,1
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	1,0		1,0
Autres passifs financiers courants	0,4		0,4
PASSIF COURANT	2 462,2	131,7	2 593,9
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 597,8	785,5	8 363,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 173,2	-611,3	-1 984,5
Obligations locatives IFRS 16		813,3	813,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 173,2	2,0	-1 171,2

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2019 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 934,1		3 934,1
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(494,3)		(494,3)
Charges de personnel	(409,4)		(409,4)
Charges externes	(1 317,1)	117,4	(1 699,7)
Impôts et taxes	(124,4)		(124,4)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(602,6)		(602,6)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(100,1)	(100,1)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(20,2)		(20,2)
Autres produits d'exploitation ^(a)	64,9		64,6
Autres charges d'exploitation	(216,6)		(216,6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	314,1	17,3	331,4
Autres produits opérationnels	242,6		242,6
Autres charges opérationnelles	(28,4)		(28,4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	528,3	17,3	545,6
Produits financiers	0,1		0,1
Charges financières	(4,9)		(4,9)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(20,0)	(20,0)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(4,8)	(20,0)	(24,8)
Autres produits financiers	1,0		1,0
Autres charges financières	(7,9)		(7,9)
Impôt	(173,0)	0,9	(172,1)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	0,1		0,1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	343,7	(1,8)	341,9
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	343,7	(1,8)	341,9
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	8,1		8,1
EBITDA	930,8	117,4	1 048,2

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	343,7	(1,8)	341,9
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus	(0,1)		(0,1)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	603,0		603,0
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		100,1	100,1
Plus et moins values de cessions d'actifs	(145,5)		(145,5)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	801,1	98,3	899,4
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	4,6	20,0	24,8
Retraitement de l'impôt	173,0	(0,9)	172,1
Capacité d'autofinancement	978,8	117,4	1 096,3
Impôts décaissés	(82,1)		(82,1)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions c)	(232,1)		(232,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	664,7	117,4	782,1
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(920,2)		(920,2)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	208,1		208,1
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(93,4)		(93,4)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1,0		1,0
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées	(0,3)		(0,3)
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées	0,2		0,2
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non co	(0,1)		(0,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(806,7)	0,0	(806,7)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(0,5)		(0,5)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)		(50,0)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	163,3		163,3
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(97,4)	(97,4)
Coût de l'endettement financier net	(4,8)	(20,0)	(24,8)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,4		0,4
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	108,4	(117,4)	(9,0)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(33,6)	(0,0)	(33,6)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-33,6	0,0	-33,6
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	23,9	(0,0)	23,9
Total Cash Flow Libre	87,0	98,3	185,3

Etats financiers au 31 décembre 2018 retraités de la norme IFRS 16

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 741,5	-58,6 ⁽¹⁾	3 682,9
Droits d'utilisation des actifs loués		805,4	805,4
Immobilisations incorporelles	1 614,8		1 614,6
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	8,9		8,9
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 389,8	746,8	6 116,4
Stocks	209,1		209,1
Avances et acomptes versés sur commandes	17,3		17,3
Clients et comptes rattachés	1 116,7		1 116,7
Actifs sur contrats clients	490,6		490,6
Actif d'impôt (exigible)	8,8		9,8
Autres créances courantes	391,8		391,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44,1		44,1
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,0		0,0
Autres actifs financiers courants	0,5		0,5
ACTIF COURANT	2 279,8	0,0	2 279,8
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	0,0		0,0
TOTAL ACTIF	7 649,4	746,8	8 396,2

(1) dont recensement de 57,6 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 497,7	-32,1	2 465,6
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	493,5	-2,6	490,9
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 703,8	-34,7	3 669,1
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 703,8	-34,7	3 669,1
Dettes financières non courantes	1 255,0	-1,9	1 253,1
Obligations locatives non courantes		862,5	862,5
Provisions non courantes	277,8		277,8
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	156,1	-12,3	143,8
PASSIF NON COURANT	1 688,8	648,3	2 337,2
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,0		0,0
Dettes financières courantes	62,3	-1,6	60,7
Obligations locatives courantes		134,8	134,8
Impôts courants	0,0		0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 099,4		1 099,4
Passifs sur contrats clients	282,4		282,4
Provisions courantes	1,8		1,8
Autres passifs courants	805,9		805,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	3,8		3,8
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	1,1		1,1
Autres passifs financiers courants	0,0		0,0
PASSIF COURANT	2 258,7	133,2	2 369,9
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 649,4	746,8	8 396,2
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 278,1	-793,8	-2 071,9
Obligations locatives IFRS 16		797,3	797,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 278,1	3,5	-1 274,6

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 344,2		5 344,2
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(725,0)		(725,0)
Charges de personnel	(558,6)		(558,6)
Charges externes	(2 455,4)	156,9	(2 298,5)
Impôts et taxes	(154,4)		(154,4)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(821,5)		(821,5)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(134,1)	(134,1)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(34,0)		(34,0)
Autres produits d'exploitation ^b	120,9		120,9
Autres charges d'exploitation	(284,9)		(284,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	431,3	22,8	454,1
Autres produits opérationnels	370,4		370,4
Autres charges opérationnelles	(48,7)		(48,7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	753,0	22,8	775,8
Produits financiers	0,1		0,1
Charges financières	(7,4)		(7,4)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(26,7)	(26,7)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(7,3)	(26,7)	(34,0)
Autres produits financiers	4,9		4,9
Autres charges financières	(13,9)		(13,9)
Impôt	(243,3)	1,3	(242,0)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	0,1		0,1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	493,5	(2,6)	490,9
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	493,5	(2,6)	490,9
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	18,3		18,3
EBITDA	1 268,5	156,9	1 425,4

TABEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	493,5	(2,6)	490,9
QP de résultat revenant aux contreprises et entités associées nette des dividendes reçus	(0,1)		(0,1)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	829,8		829,8
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		134,1	134,1
Plus et moins valeurs de cessions d'actifs	(271,3)		(271,3)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 051,9	131,5	1 183,4
Recassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	7,3	26,7	34,0
Retraitement de l'impôt	243,3	(1,3)	242,0
Capacité d'autofinancement	1 302,5	156,9	1 459,4
Impôts décaissés	(239,1)		(239,1)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions ci	(281,8)		(281,8)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	781,6	156,9	938,5
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 241,9)		(1 241,9)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	377,3		377,3
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(164,1)		(164,1)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	0,1		0,1
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	2,6		2,8
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées	(0,3)		(0,3)
Prix de cession des activités consolidées	0,2		0,2
Dettes nettes sur activités consolidées	0,2		0,2
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non co	(0,2)		(0,2)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 028,1)	0,0	(1 028,1)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(0,5)		(0,5)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,9)		(50,9)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	284,2		284,2
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(130,2)	(130,2)
Coût de l'endettement financier net	(7,3)	(28,7)	(34,0)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,8		0,8
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	227,2	(156,9)	70,3
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(17,3)	0,0	(17,3)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-17,3	0,0	-17,3
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	40,2	0,0	40,2
Total Cash Flow Libre	187,3	131,5	318,8

NOTE 25**LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES**

Sociétés	% d'intérêts		% Contrôle direct et indirect	
	2018	2017	2018	2017
Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
1913	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Amplitel	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Initiatives	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Services	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Buyster	(a)	24,1%	(a)	24,1%
Darty Telecom	(b)	100,0%	(b)	100,0%
Infracos	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Objenious	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Telefonica Global Solutions France	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%
Tisseo Services	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Winnovation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(a) La société Buyster a été liquidée sur 2018

(b) La société Darty Telecom à été absorbée par la société Bouygues Telecom le 01/01/2018

Bouygues Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
1913	218,avenue Pierre Brossolette Immeuble Le Pélissier 92240 Malakoff
Amplitel	3, route de la révolte 93200 Saint Denis
Bouygues Telecom Initiatives	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Bouygues Telecom Services	Rua Dr. Eduardo Santos Silva, n.º 261 4200-282 Porto (Portugal)
Buyster	13-15 rue de Nancy 75010 Paris
Darty Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
Infracos	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Objenious	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Réseau Clubs Bouygues Telecom	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Telefonica Global Solutions France	Tour First 1, place des Saisons Paris La Défense 92400 Courbevoie
Tisseo Services	14, rue Alexandre 92230 Gennevilliers
Winnovation	600 california street Wework San Francisco California 94108 - United States

Société Anonyme au capital de 712 588 399,56 €
Siège Social : 37-39 rue Boissière – 75116 Paris
397 480 930 R.C.S. Paris

(la « Société » ou « Bouygues Telecom »)



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE ET LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, conformément à la loi et aux statuts de la Société, afin notamment de vous rendre compte de notre gestion durant l'exercice écoulé, soumettre à votre approbation les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et vous exposer la situation de la Société et son évolution prévisible.

Lors de l'assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports des commissaires aux comptes MAZARS et ERNST & YOUNG ET AUTRES. Les rapports des commissaires aux comptes, les rapports du Conseil d'administration, ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la réglementation, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

I. SITUATION DE LA SOCIETE - EVOLUTION DES AFFAIRES – R&D – PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES – INFORMATIONS ESS – PLAN DE VIGILANCE – SUCCURSALES

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET OPPORTUNITES

Avec le développement rapide des usages numériques, Bouygues Telecom se positionne comme un opérateur de confiance grâce à la qualité de son accompagnement client et de ses réseaux Mobile et Fixe.

En s'appuyant sur ses principaux atouts, son réseau 4G, le rapport qualité prix de ses offres et l'engagement de ses collaborateurs, Bouygues Telecom déploie sa stratégie autour de quatre axes.

Offrir aux clients l'expérience utilisateur la plus simple possible sur tous les canaux

L'attention portée aux clients, la simplicité et la fluidité de leur expérience sont au cœur de la stratégie de Bouygues Telecom. Cette expérience client passe par une digitalisation des services au travers de parcours intuitifs et efficaces, ainsi que par l'engagement de ses 3 800 conseillers de clientèle et de vente.

Afin d'améliorer significativement la satisfaction des clients d'ici fin 2020, un programme transversal à l'entreprise a été initié en 2018. Plus de 200 chantiers ont ainsi été lancés pour fluidifier les parcours utilisateurs, les rendre plus intuitifs, et répondre de manière plus immédiate aux attentes des clients. En 2018, les prêts de galets 4G ou de terminaux ont permis de répondre au besoin continu de connectivité et le service client a étendu la plage horaire durant laquelle il est joignable.

Assurer à ses clients un accès Mobile et Fixe fiable grâce à la qualité de ses réseaux

Pour accompagner le développement de l'usage internet en mobilité, Bouygues Telecom couvre 99 % de la population en 4G avec environ 21 000 sites Mobile.

En zone moins dense, 93 % du réseau mutualisé est d'ores et déjà déployé à fin décembre 2018.

- En zone très dense, la densification du réseau se poursuit avec l'ajout de 2 000 sites additionnels d'ici 2022.
- Fin 2023, l'objectif est de couvrir plus de 99 % de la population avec plus de 28 000 sites.

Par ailleurs, la grande diversité du portefeuille de fréquences grâce à des investissements cumulés d'environ deux milliards d'euros, associée à la technologie de son infrastructure réseau, permet à Bouygues Telecom d'agréger des bandes de fréquences entre elles pour proposer de meilleurs débits et une qualité de service plus élevée. En 2018, Bouygues Telecom a optimisé son réseau pour pouvoir réallouer les fréquences 2 100 MHz à la 4G, comme cela est déjà le cas pour les fréquences 700, 800, 1 800 et 2 600 MHz.

Dans le Fixe, l'opérateur souhaite faire bénéficier le plus grand nombre du Très Haut Débit et accélère le déploiement de son réseau en fibre avec 7,2 millions de prises commercialisées à fin décembre 2018. L'objectif est de commercialiser 12 millions de prises d'ici à fin 2019 et 20 millions en 2022. Fin 2018, Bouygues Telecom a signé un partenariat avec le groupement Axione/Mirova pour déployer 3,4 millions de prises en zone très dense. Grâce à cette opération, l'opérateur aura ainsi accès d'ici à fin 2021 à la totalité de la zone très dense.

Dynamiser les territoires en contribuant à réduire la fracture numérique

Grâce au partage d'infrastructures mobiles ou au déploiement de la fibre, Bouygues Telecom propose ses services à de nouveaux clients sur le territoire français, en particulier dans les régions françaises moins densément peuplées. À cet effet, il renforce la proximité avec ses clients en développant la vente locale de ses offres. Bouygues Telecom a ainsi signé un accord stratégique avec Fnac Darty pour distribuer ses offres Mobile et Fixe dans une cinquantaine de magasins Fnac Connect créés à partir de 2018. L'opérateur prévoit également d'ouvrir une dizaine de nouvelles boutiques en 2019.

Proposer une gamme complète de solutions fixe et mobile aux entreprises

Le marché Entreprises constitue, pour Bouygues Telecom, une opportunité de croissance autant dans le Mobile que le Fixe grâce à la qualité de son réseau 4G et au déploiement de son réseau en fibre optique. Avec plus de 20 % de part de marché dans le Mobile, l'opérateur a renforcé en 2018 sa position sur le marché BtoB¹ français. Son ambition est d'augmenter sa part de marché :

- sur le segment des PME dans le Fixe et le Mobile ;
- auprès des grandes et moyennes entreprises dans le Fixe.

Conformément à cette stratégie, Bouygues Telecom a acquis 43,6 % de Keyyo le 18 janvier 2019 afin d'accélérer son développement sur le marché spécifique des TPE, PME et ETI. Keyyo lui apportera une expertise complémentaire en matière de digitalisation avancée et de produits et services innovants, en particulier dans le Fixe.

Par ailleurs, sa filiale Objenious accompagne le développement de l'Internet des objets (IoT). Le réseau d'Objenious, qui s'appuie sur la modulation radio LoRa®², couvre 95 % de la population française. Du choix des capteurs au réseau sécurisé, en passant par la plateforme de traitement et les applicatifs métiers, Objenious permet à ses clients d'exploiter la richesse de leurs données.

¹ Business to Business

² Associée au protocole LoraWAN™, standard du marché, Lora® garantit une connectivité longue portée et une consommation énergétique réduite.

FORCES ET ATOUTS

Des collaborateurs engagés

Bouygues Telecom s'inscrit durablement dans une dynamique de croissance grâce à la performance et l'implication de tous ses collaborateurs. Celle-ci se reflète dans la dernière enquête de satisfaction réalisée auprès des employés puisque 95 % d'entre eux sont prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour l'entreprise. Leur engagement constitue aujourd'hui un atout important pour la poursuite de la croissance et la réalisation des objectifs de Bouygues Telecom.

Un service client de qualité

Bouygues Telecom accompagne ses 20 millions de clients au quotidien grâce à un service client performant réalisé par ses conseillers dans près de 500 boutiques Bouygues Telecom, dans les centres d'appel et sur le Web à travers l'espace client, les réseaux sociaux et les e-conseillers.

Des offres Mobile et Fixe de qualité à des prix compétitifs

S'appuyant sur la qualité de son réseau 4G, Bouygues Telecom propose, d'une part, des offres B&You disponibles sur Internet sur le segment de marché sans mobile et sans engagement ; d'autre part, elle propose en boutique des offres Sensation sur le segment de marché premium.

Sur le Fixe, Bouygues Telecom offre le meilleur rapport qualité/prix du marché tant en ADSL qu'en FTTH³ et innove en proposant l'internet garanti à ses clients.

Sur le marché des entreprises, Bouygues Telecom propose, au-delà des solutions de télécommunication Mobile et Fixe, une vaste gamme de services autour de la sécurité, du digital et du *cloud*.

Un excellent réseau 4G pour accompagner l'explosion des usages d'internet en mobilité

La couverture et la grande qualité du réseau national 4G de Bouygues Telecom constituent un avantage compétitif durable pour se différencier dans un marché à forte intensité concurrentielle. En octobre 2018, Bouygues Telecom a ainsi été reconnu par l'Arcep premier opérateur télécom mobile dans les zones rurales pour les services voix, SMS et data, et deuxième en moyenne sur l'ensemble du territoire français.

Avec un parc de plus de 21 000 sites, Bouygues Telecom offre à ses clients une couverture Mobile en propre de 99 % de la population en 2G, 3G et 4G.

Par ailleurs, grâce à son large portefeuille de fréquences, Bouygues Telecom peut faire face à la croissance des usages internet mobiles de ses clients.

POSITIONNEMENT CONCURRENTIEL

Sur le marché français du Mobile⁴, qui compte 91 millions de SIM fin 2018, Bouygues Telecom arrive en troisième position avec 16,4 millions de clients. Elle se place derrière Orange et SFR Group, et devant Free Mobile et les MVNO⁵. Bouygues Telecom affiche une part de marché Mobile de 17,9 % fin 2018, en hausse de 1,3 point par rapport à fin 2017.

Sur le marché français du Haut Débit Fixe⁴, qui compte 29,1 millions de clients fin 2018, Bouygues Telecom se classe quatrième avec 3,7 millions de clients, derrière Orange, Iliad et SFR Group. Bouygues Telecom affiche une part de marché Haut Débit Fixe de 12,6 % fin 2018, en hausse de 0,5 point par rapport à fin 2017. Sa part de parc sur le marché du Très Haut Débit est de 11,3 % à fin 2018, soit une hausse de 1,8 points sur un an.

³ *Fiber To The Home*, fibre optique jusqu'à l'abonné

⁴ Dernières données publiées par l'Arcep. Périmètre "Métropole" pour le marché Mobile. Périmètre "Métropole et Dom" pour le Haut Débit Fixe (le marché Haut Débit Fixe inclut le Très Haut Débit). Le Très Haut Débit concerne les abonnements avec un "débit crête" descendant supérieur ou égal à 30 Mbit/s (définition de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes (Arcep))

⁵ *Mobile Virtual Network Operators* (opérateurs de réseaux mobiles virtuels)

Bouygues Telecom exerce son activité exclusivement sur le territoire français métropolitain.

ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

En 2018, Bouygues Telecom a poursuivi avec succès sa stratégie dans le Mobile et dans le Fixe lui permettant de délivrer de très bonnes performances commerciales et d'atteindre ses objectifs.

Le marché français du Mobile⁶ et du Haut Débit Fixe⁷

Le marché français des télécommunications vit depuis plusieurs années une profonde mutation, animé par plusieurs tendances de fond :

- une forte pression concurrentielle avec notamment de nombreuses offres promotionnelles sur les trois premiers trimestres tant dans le Mobile, en particulier sur le segment SIM only/Web only, que dans le Fixe ;
- une demande croissante pour les offres Très Haut Débit, Fixe comme Mobile, caractérisée par un appétit grandissant des clients pour la consommation de vidéos et de contenus à la demande, chez soi comme en mobilité.

Au quatrième trimestre 2018, le marché français de la téléphonie mobile représente 73 millions de SIM hors MtoM⁸. Il continue de croître (+ 1,4 % par rapport au quatrième trimestre 2017) grâce à l'augmentation du parc Forfait de 3,4 %. Le parc Prépayé poursuit quant à lui sa décroissance avec un recul de 12,1 % par rapport au quatrième trimestre 2017.

Sur le parc métropolitain (y compris MtoM), les MVNO (opérateurs de réseau mobile virtuel) représentent une part de parc de 8,7 %, en baisse de 0,3 point par rapport à fin 2017.

Au quatrième trimestre 2018, le nombre d'abonnements internet à Haut et Très Haut Débit atteint 29,1 millions sur le marché français du Fixe, soit une croissance nette de 672 000 abonnements sur un an (+ 2,4 %⁹), tirée par la forte croissance du nombre d'abonnements Très Haut Débit (+ 28,3 %).

Activité commerciale de Bouygues Telecom sur le marché mobile

Offres Mobile

En 2018, Bouygues Telecom a fait évoluer ses offres Mobile pour répondre au mieux aux besoins de ses clients. Les forfaits Sensation permettent d'être rappelés par le service client dans les quinze minutes ou à l'heure de son choix, et de planifier un rendez-vous en boutique. Ces forfaits Sensation sont désormais disponibles seuls ou avec « Avantage Smartphone ». Ces derniers permettent d'acquérir ou de renouveler son terminal à prix avantageux et de bénéficier en plus de bonus parmi lesquels « Internet Illimité » le week-end, « Le Bouquet Presse » avec le Kiosk, *L'Equipe* et Studio +.

Les forfaits B&You, sans téléphone et sans engagement, sont quant à eux dorénavant disponibles uniquement sur le Web.

Déploiement du réseau 4G

Plus que jamais, Bouygues Telecom se positionne comme l'opérateur de celles et ceux qui veulent profiter pleinement du numérique, tout le temps et partout. Pour cela, Bouygues Telecom continue d'étendre sa couverture 4G sur le territoire. Ainsi, à fin décembre 2018, 99 % de la population est couverte en 4G.

⁶ Dernières données publiées par l'Arcep sur le périmètre métropolitain

⁷ Comprend les abonnements Haut Débit et Très Haut Débit Fixe. Dernières données publiées par l'Arcep

⁸ *Machine To Machine*

⁹ Publication des données par l'Arcep au T4 2018 le 28 février 2019 avec mise à jour des données historiques 2017

Avec de nombreuses expérimentations dans de grandes villes françaises comme Lyon ou Bordeaux, Bouygues Telecom prépare déjà activement l'arrivée de la 5G.

Performances commerciales

Clients Mobile

Le parc de clients Mobile de Bouygues Telecom atteint 16,4 millions de clients¹⁰ à fin décembre 2018, soit une hausse de 2 millions de clients sur l'année. La base Forfait Mobile, hors MtoM, est en croissance de 573 000 clients sur un an et totalise 10,9 millions de clients à fin 2018.

Succès de la 4G

Depuis le lancement de la 4G, les clients de Bouygues Telecom ont développé de nouvelles habitudes de consommation en mobilité. Fin 2018, Bouygues Telecom compte 8,8 millions de clients actifs 4G, soit 81 % de son parc Mobile hors MtoM, et gagne ainsi 900 000 clients 4G supplémentaires sur un an.

Activité commerciale de Bouygues Telecom sur le marché du Haut Débit Fixe

Offres Fixe

Les trois nouvelles offres de Bouygues Telecom répondent chacune à un besoin spécifique des consommateurs :

- du 2P avec « Bbox Fit »,
- une offre complète « Internet + TV + Téléphone » à un prix attractif avec « Bbox Must » et enfin,
- le meilleur de l'accès internet, associé à la puissance de la fibre et la TV en 4K, avec « Bbox Ultym ».

De plus, l'opérateur a intégré la promesse d'« Internet Garanti » à ses offres, grâce à une recharge internet sur son forfait mobile ou à une clé 4G prêtée jusqu'à la mise en service de sa Bbox ou en cas de coupure de la connexion.

Bouygues Telecom continue également de proposer un accès internet grâce à sa 4G box pour tous les Français qui recherchent dans les territoires une alternative à un ADSL moins performant.

Bouygues Telecom propose également des offres Fibre compétitives pour les particuliers et pour les entreprises.

Accélération du déploiement du réseau

Afin de faire profiter un maximum de foyers de ses offres aux tarifs compétitifs et d'augmenter sa part de marché dans le Haut Débit et Très Haut Débit Fixe, Bouygues Telecom accélère le développement de ses infrastructures Fixe (ADSL et FTTH¹¹).

Sur l'ADSL, le réseau déployé en propre par Bouygues Telecom couvre plus de dix-sept millions de foyers à fin décembre 2018, à travers plus de 2 000 NRA (nœuds de raccordement d'abonnés).

Concernant le Très Haut Débit, Bouygues Telecom a accéléré le déploiement en propre de son réseau FTTH et a signé des accords de co-investissement et de partenariat, y compris sur les RIP, pour un total de plus de 30 millions de prises sécurisées au 31 décembre 2018. À fin 2018, 7,2 millions de prises sont commercialisées, représentant une croissance de 3,2 millions de prises sur l'année.

Fin 2018, Bouygues Telecom a notamment signé un partenariat avec Cityfast (groupement Axione/Mirova) pour déployer et exploiter 3,4 millions de prises en zone très dense. Grâce à cette opération, l'opérateur aura ainsi accès d'ici à fin 2021 à la totalité de la zone très dense, pour moitié au travers de co-investissements avec SFR et Orange, et pour la seconde partie grâce à l'accord avec Cityfast (coût forfaitaire annuel en opex, indépendant du nombre de clients).

¹⁰ Le nombre de clients de Bouygues Telecom est communiqué en fin de période et net des résiliations, dans le Mobile comme dans le Fixe.

¹¹ Fiber To The Home, fibre optique jusqu'à l'abonné

Depuis 2013, Bouygues Telecom propose le VDSL2 dans ses offres Fixe, sans surcoût, pour des débits théoriques allant jusqu'à 100 Mbit/s dans le sens descendant, lui permettant ainsi d'étendre sa couverture Très Haut Débit.

Performances commerciales

Depuis trois ans, Bouygues Telecom fait preuve d'une grande régularité dans ses performances commerciales Fixe, affichant une part de marché de 12,6 % à fin 2018. Sur l'année, Bouygues Telecom capte 34,9 % de la croissance nette globale du marché français du Haut Débit Fixe, soit 235 000 nouveaux clients.

À fin décembre 2018, Bouygues Telecom compte 3,7 millions de clients Haut Débit Fixe, dont plus d'un million de clients à Très Haut Débit Fixe qui représentent 27 % de sa base. Cette croissance est portée par le FTTH qui gagne 303 000 nouveaux clients sur l'année et représente ainsi 129 % de la croissance nette du Fixe. À fin 2018, Bouygues Telecom compte 569 000 clients FTTH.

Développement de nouvelles opportunités de croissance

Le marché des entreprises et professionnels

Bouygues Telecom Entreprises est le troisième opérateur sur le marché des entreprises (PME, ETI et Grands Comptes) avec un parc de près de trois millions d'utilisateurs composé de plus de cinquante mille PME et d'un tiers des grands comptes du CAC 40. Depuis cinq ans, l'opérateur gagne des parts de marché dans le Mobile et dans le Fixe. En 2018, les parcs Mobile et Fixe présentent des croissances respectives de 9 % et 13 %.

Afin d'accélérer sa croissance sur ce marché, Bouygues Telecom développe sa part de marché Fixe et Mobile en PME. L'opérateur a ainsi acheté 43,6 % de Keyyo le 18 janvier 2019 et a lancé une OPA sur la totalité des actions restantes. De plus, il veut capitaliser sur l'infrastructure FFTO en zone très dense.

Par ailleurs, l'opérateur a pour ambition d'accroître sa part de marché Fixe en grandes entreprises :

- en capitalisant sur sa présence dans 35 % des Grands Comptes dans le Mobile en 2018 pour augmenter sa part de marché dans le Fixe (environ 3 %),
- en développant une large gamme de solutions innovantes dans le Mobile, le Fixe, les réseaux internet et les services associés (Sécurité/Digital/Cloud) grâce à des partenariats.

Internet des objets

Comme annoncé, Bouygues Telecom a déployé un réseau LoRa, technologie longue distance et bas débit, qui couvre presque l'ensemble du territoire français à fin 2018. Sa filiale Objenious commercialise un catalogue d'offres destinées aux entreprises pour des cas d'usage tels que la localisation d'objets, la maintenance prédictive ou le suivi énergétique.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Bouygues Telecom continue de se développer fortement en 2018 sur tous les domaines de l'innovation à destination de ses clients, de ses métiers et de ses collaborateurs.

Concernant la téléphonie mobile de future génération, la 5G, Bouygues Telecom a été l'un des plus actifs sur les expérimentations concrètes de la technologie et de ses applications. Bouygues Telecom a ouvert le premier réseau expérimental urbain dans la ville de Bordeaux pour y montrer les applications concrètes de la faible latence et de l'ultra-haut débit pour le grand public et les professionnels ; en fin d'année, Bouygues Telecom a passé un premier appel téléphonique en 5G depuis les rues de Lyon, et dispose déjà de 26 sites expérimentaux 5G.

La future 5G sera aussi une opportunité de création de valeur pour les entreprises et les industries, et Bouygues Telecom innove en ce domaine : deux partenariats ont été signés avec l'UTAC-CERAM (centre d'homologation des véhicules) sur les véhicules autonomes et avec Transpolis (ville laboratoire du futur, unique en Europe) sur la ville intelligente ; enfin, Bouygues Telecom a annoncé à la mi-année la création d'un Accélérateur « SmartX 5G » pour favoriser l'émergence et tester les besoins des entreprises sur la 5G, au premier rang desquelles les filiales du Groupe Bouygues, qui sont des partenaires naturels de cet accélérateur.

Le programme d'intelligence artificielle a connu un développement rapide et ambitieux. Bouygues Telecom perçoit notamment une opportunité de développer une expérience client plus aboutie et une plus grande efficacité opérationnelle. L'intelligence artificielle (IA) est un vaste domaine, et Bouygues Telecom a particulièrement œuvré en matière d'innovation sur la partie « Conversationnelle » : comprendre et automatiser des conversations entre Bouygues Telecom et ses clients. Ainsi, plus de 15 produits IA ont été réalisés par des développements internes, des collaborations avec des startups ou avec des grands groupes ; en particulier le service vocal interactif avec compréhension du langage naturel et l'intégration de Google Assistant dans ses Bbox (décodeur TV de Bouygues Telecom).

L'Open Innovation reste un axe prioritaire de développement des innovations à travers tous nos métiers. Avec les collaborateurs, qui ont conçu 15 projets sur les assistants conversationnels à travers le plus grand hackathon que Bouygues Telecom n'a jamais fait. Egalement avec les startups : 20 projets concrets avec des startups ont été réalisés tout au long de l'année, totalisant plus de 50 collaborations étroites avec les jeunes pousses de la French Tech depuis 2016. Enfin avec le corps académique : des projets sur le Big Data avec Centrale Supélec et des rôles de jury auprès des incubateurs de l'Institut Mines-Telecom et de la Fondation Arts & Métiers.

Bouygues Telecom a également poursuivi la constitution et la valorisation de son portefeuille de brevets déposés avec un nouveau dépôt.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIETALES ET SOCIALES

Les informations de la déclaration de performance extra-financière prescrites par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de Bouygues Telecom <http://www.corporate.bouyguestelecom.fr/nos-engagements/maitrise-des-ressources/la-responsabilite-societale-dentreprise-chez-bouygues-telecom/> et consultables dans le Document de référence Bouygues SA à l'adresse suivante : <http://www.bouygues.com/finance/information-reglementee/>.

PLAN DE VIGILANCE

Les obligations prévues par l'article L. 225-102-4 du Code de commerce relatives à l'établissement et la mise en œuvre d'un plan de vigilance sont intégrées dans le Document de référence Bouygues SA disponible à l'adresse suivante : <http://www.bouygues.com/finance/information-reglementee/>.

LITIGES

Concurrence

- Suite à la signature par Bouygues Telecom et SFR, le 31 janvier 2014, d'un accord de mutualisation conclu avec SFR sur une partie des réseaux d'accès mobiles, Orange avait saisi l'Autorité de la concurrence le 29 avril 2014 pour dénoncer le caractère prétendument anticoncurrentiel de cet accord. Orange demandait à l'Autorité de la concurrence de prononcer, à titre de mesures conservatoires, un certain nombre d'injonctions à l'encontre de Bouygues Telecom et SFR, notamment la suspension de la mise en œuvre de l'accord. Par une décision rendue le 25 septembre 2014, l'Autorité de la concurrence a rejeté la demande de mesures conservatoires d'Orange, renvoyant l'affaire pour instruction au fond. Le recours en annulation et réformation formé par Orange a été rejeté par la cour d'appel de Paris par un arrêt du 5 février 2015. Sur pourvoi d'Orange, la Cour de cassation a confirmé la décision de la cour d'appel de Paris selon un arrêt du 4 octobre 2016. Orange s'est désistée de sa saisine le 25 janvier 2018, ce dont l'Autorité lui a donné acte par décision du 31 janvier 2018.

- Dans le cadre de la décision de l'Autorité de la concurrence du 30 octobre 2014 ayant autorisé le rachat de SFR par le groupe Numericable, ce dernier a souscrit des engagements relatifs au contrat de co-investissement pour le déploiement d'un réseau FTTH en zone très dense conclu avec Bouygues Telecom le 9 novembre 2010. Bouygues Telecom a dénoncé, par une plainte, le non-respect de ces engagements qui a donné lieu à une auto-saisine de l'Autorité de la concurrence en date du 5 octobre 2015. Par une décision du 8 mars 2017, l'Autorité de la concurrence a constaté la gravité des manquements dans l'exécution desdits engagements et décidé d'infliger au groupe Altice/SFR, une sanction pécuniaire de 40 millions d'euros assortie de plusieurs injonctions sous astreinte. Le Conseil d'État a ensuite confirmé, dans une décision du 28 septembre 2017, la décision d'injonction et de sanction prononcée par l'Autorité. En octobre 2017, Bouygues Telecom a formé une demande d'arbitrage à l'encontre de SFR dans le cadre du contrat de co-investissement précité, en réparation du préjudice subi. Dans le cadre du protocole d'accord signé en décembre 2018 entre Bouygues Telecom et le groupe Altice/SFR pour mettre fin à un ensemble de litiges, Bouygues Telecom s'est désistée de ses demandes formées devant le Tribunal arbitral.
- En novembre 2014, Bouygues Telecom a assigné la société Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement de la concurrence déloyale, en dénonçant les pratiques de bridage ciblé de certains usages Internet, mises en œuvre par Free Mobile sur le réseau en itinérance d'Orange depuis 2012 jusqu'en août 2016. Avec ce niveau de débit, les usages Internet sont tellement dégradés que l'accès à l'Internet est compromis. Bouygues Telecom reproche ainsi à Free Mobile une pratique commerciale trompeuse vis-à-vis des consommateurs et une concurrence déloyale à son égard, et demande la réparation de son préjudice qui s'élève à 719 millions d'euros. Les plaidoiries ont eu lieu au cours du deuxième trimestre 2018 et le tribunal a mis l'affaire en délibéré.
- En juillet 2015, Bouygues Telecom avait assigné les sociétés NC Numericable et Completel devant le tribunal de commerce de Paris, pour contester un certain nombre de pratiques mises en œuvre par ces sociétés dans le cadre de l'accès au réseau câblé de Numericable. Bouygues Telecom sollicitait la suppression des conditions contractuelles et facturations contestées et la réparation des préjudices subis. Numericable avait elle-même formé des demandes reconventionnelles à l'encontre de Bouygues Telecom, pour obtenir le paiement de diverses sommes. Dans le cadre du protocole d'accord signé en décembre 2018 entre Bouygues Telecom et le groupe Altice/SFR pour mettre fin à un ensemble de litiges, Bouygues Telecom, NC Numericable et Completel se sont désistées de leurs demandes réciproques formées devant le Tribunal de commerce.
- En novembre 2015, la société Free a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris pour dénoncer les communications de Bouygues Telecom sur son offre ADSL, sur le fondement de la concurrence déloyale, et a évalué son préjudice à 275 millions d'euros. Bouygues Telecom conteste les demandes de Free et sollicite reconventionnellement sa condamnation pour des pratiques trompeuses relatives aux communications sur ses offres d'accès à Internet. La procédure est toujours en cours.

Réglementaire

- Bouygues Telecom a déposé le 23 mai 2013 un recours pour excès de pouvoir devant le Conseil d'État contre le décret n° 2013-238 du 22 mars 2013 (modifiant le décret n°2007-1532 du 24 octobre 2007) fixant le montant de la redevance applicable aux fréquences 1 800 MHz. Bouygues Telecom demandait l'annulation de ce décret qui augmentait très fortement le montant de la part fixe de la redevance des fréquences 1 800 MHz. Par une décision du 29 décembre 2014, le Conseil d'État a annulé le décret attaqué. Depuis cette annulation, la redevance applicable aux fréquences 1 800 MHz a fait l'objet d'un nouveau texte (décret n° 2018-825 du 28 septembre 2018), qui a maintenu la part fixe de la redevance au niveau précédent.
- Suivant un courrier en date du 4 décembre 2015, Bouygues Telecom a formé une demande préalable auprès du Premier ministre en vue d'obtenir l'indemnisation de son préjudice du fait de l'absence d'encadrement de l'itinérance de Free Mobile. Le dommage de Bouygues Telecom est évalué à 2,285 milliards d'euros. En l'absence de réponse, Bouygues Telecom a déposé en avril 2016 une requête indemnitaire devant le tribunal administratif de Paris. Par ordonnance en date du 24 janvier 2018, le tribunal a décidé qu'aucun moyen nouveau ne pourra plus être invoqué à compter du 30 avril 2018. Cette procédure est en cours.

- Par décision en date du 19 octobre 2016, l'Arcep a ouvert une procédure de sanction, au titre du non-respect du calendrier de déploiement d'un réseau mutualisé 2G/3G en zones blanches. Cette procédure est toujours en cours.
- Par décision en date du 21 février 2018, l'Arcep a ouvert une procédure d'instruction, sur le fondement des articles L. 36-11 et D. 594 du code des postes et des communications électroniques, concernant la mise en œuvre des dispositions du règlement européen n° 2015/2120 relatives à un Internet ouvert. L'instruction est en cours.
- En mars 2018, Bouygues Telecom a été informée d'une vulnérabilité permettant d'accéder à des contrats de certains clients B&You par une modification d'une adresse URL sur le site web de Bouygues Telecom. L'incident, dû à une erreur humaine, a été immédiatement corrigé. Bouygues Telecom s'est assurée qu'aucune donnée sensible n'avait été exposée et que les données n'avaient pas été utilisées par une personne extérieure. Le 6 mars 2018, Bouygues Telecom a notifié cet incident à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL). Par décision en date du 26 décembre 2018, la CNIL, tout en reconnaissant la réactivité de Bouygues Telecom et les mesures correctives et préventives prises par celle-ci pour assurer la sécurité des données clients, a prononcé une sanction pécuniaire de 250 000 euros et une mesure de publication sur le site de la CNIL.

Contrats

- Un distributeur spécialisé (la société Tel and Com), dont le contrat n'a pas été renouvelé à son échéance au 31 décembre 2013, avait assigné Bouygues Telecom le 10 novembre 2015, devant le tribunal de commerce de Paris, sur le fondement d'une rupture brutale de relations commerciales établies. Tel and Com contestait le point de départ des délais de préavis et reprochait à Bouygues Telecom de ne pas avoir respecté un délai de préavis suffisant. Tel and Com revendiquait le paiement à titre de réparation de son préjudice de la somme de 125,7 millions d'euros, outre le paiement d'une somme de 8,7 millions d'euros qu'elle estime due au titre des dispositions du contrat. Le tribunal de commerce a rendu son jugement le 16 octobre 2017 et a conclu que le préavis de neuf mois était insuffisant. En conséquence, il condamne Bouygues Telecom à verser 7,7 millions d'euros à titre de dommages et intérêts mais il reconnaît par ailleurs que Tel and Com devait certaines sommes à Bouygues Telecom (environ 9,1 millions d'euros) au titre de dispositions contractuelles non respectées. Tel and Com a, in fine, payé à Bouygues Telecom une somme d'environ 1,4 million d'euros. Le tribunal a également prononcé l'exécution provisoire de ce jugement. Tel and Com a interjeté appel de cette décision et la procédure se poursuit devant la cour d'appel de Paris.
- Bouygues Telecom est intervenante devant le tribunal de commerce de Paris, dans le cadre d'une action introduite contre Apple par le ministre de l'Économie, sur le fondement des dispositions de l'article L. 442-6 1 2° du Code de commerce, à l'encontre de certaines clauses du contrat de fourniture de terminaux conclu entre Apple et Bouygues Telecom. La procédure se poursuit devant le tribunal.
- Une société américaine, gestionnaire d'un portefeuille de brevets, a assigné Bouygues Telecom en octobre 2017, puis en janvier 2018, devant le tribunal de grande instance de Paris, pour contrefaçon de trois brevets dont elle se prétend propriétaire, qui seraient prétendument mis en œuvre dans les équipements de ses réseaux DSL et 4G. La société plaignante se limite à ce stade à demander des informations et à présenter des demandes financières à l'encontre de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom et ses fournisseurs équipementiers intervenant à la procédure contestent les demandes de la société plaignante, et notamment la validité et l'opposabilité de ces brevets, et sollicitent pour deux d'entre eux un sursis à statuer dans l'attente des résultats d'autres procédures relatives à ces brevets à l'étranger. Les trois procédures sont en cours.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Contexte concurrentiel et évolution du marché

Bouygues Telecom propose exclusivement ses offres et services sur le marché français. Ce dernier est un marché mûr qui connaît ces dernières années une concurrence particulièrement forte sur le segment Grand public. L'exercice 2018 a confirmé cette situation de marché. Le marché français a connu de nombreuses promotions qui s'inscrivent désormais dans la durée. Par ailleurs, la croissance du marché des clients disposant d'une offre Sim-Only se poursuit mais ralentit. Couplée à une logique de promotions, l'absence d'engagement renforce la volatilité des clients.

L'érosion des prix des marchés Mobile et Fixe sur l'ensemble des segments de marché sur lesquels opère Bouygues Telecom, si elle se confirmait dans la durée, pourrait retarder la rentabilité des investissements notamment réalisés pour le développement des réseaux Mobile et Haut Débit Fixe, et ainsi affecter négativement les résultats de l'entreprise.

Risques liés à l'évolution du marché du Fixe

Bouygues Telecom propose ses services sur différents réseaux : ADSL, VDSL, câble Très Haut Débit et fibre optique jusqu'à l'abonné (*Fibre To The Home – FTTH*).

L'entreprise poursuit sa politique d'investissement sur les réseaux Très Haut Débit. Depuis fin 2016, Bouygues Telecom a ainsi mis en place un programme de déploiement en propre du FTTH. Ce dernier fait l'objet d'une organisation dédiée : compétences, procédures et reporting spécifiques. Néanmoins, au regard de l'ambition des objectifs de déploiement, des aléas ne peuvent être exclus : retard de planning, difficultés de mise en œuvre éventuelles. Les prévisions de parc clients et de ventes concernant cette nouvelle offre pourraient ainsi être revues à la baisse.

De plus, afin d'assurer un niveau de service de qualité à ses clients sur tout le territoire, l'entreprise dépend également des infrastructures de réseaux Fixe détenues par d'autres acteurs. Elle a mis en place avec ses partenaires des accords de niveau de service ainsi qu'un suivi spécifique afin de sécuriser la qualité fournie au client final. Toutefois, des aléas sur la bonne application de ces contrats peuvent pénaliser l'entreprise et avoir des impacts négatifs sur ses résultats financiers.

Risques liés à la convergence des réseaux et des contenus

L'entreprise a lancé en janvier 2015 la première box Android du marché avec son offre "Miami", permettant une expérience numérique enrichie et l'accès à de nombreux contenus.

Le marché des offres de contenus de chaînes et programmes TV connaît une concurrence accrue entre les acteurs historiquement présents et les opérateurs qui sont entrés sur ce segment dans une logique de convergence Contenus – Diffusion. Si les contenus premium venaient à être distribués principalement en mode exclusif, cela pourrait limiter l'attractivité des offres Fixe proposées par Bouygues Telecom et affecter négativement ses résultats.

Risques liés à l'apparition de nouveaux acteurs

De nouveaux acteurs sont apparus sur le marché des services Mobile et Fixe portés par l'extension des usages Haut Débit, parmi lesquels les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) et autres OTT¹². La concurrence s'intensifie sur la maîtrise de la relation Client, portée à date par les opérateurs et source de valeur. L'accroissement de cette désintermédiation pourrait affecter négativement les revenus et résultats de Bouygues Telecom.

¹² Over-the-top service. Service dit de contournement, consistant en la fourniture de contenus au moyen du réseau internet mais sans la participation d'un opérateur et de sa box à la fourniture du service

Risques liés au déploiement et à l'exploitation des réseaux

Pour mener à bien sa stratégie de développement des réseaux Haut Débit Mobile et Fixe, Bouygues Telecom investit chaque année massivement dans le déploiement des réseaux. L'entreprise a parallèlement noué des accords avec différents partenaires afin de renforcer ses accès aux infrastructures Fixe et d'accroître son taux de couverture Mobile en service 4G.

Des aléas sur ces contrats pourraient pénaliser Bouygues Telecom dans la réussite de sa stratégie qui entend développer des modes de commercialisation locale pour être capable d'adresser l'ensemble des foyers français.

L'entreprise s'exposerait alors à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Risques relatifs au positionnement de marché

Bouygues Telecom se positionne comme un opérateur de confiance grâce à la qualité de son accompagnement client et de ses réseaux Très Haut Débit Mobile et Fixe.

En s'appuyant sur son réseau 4G, le rapport qualité-prix de ses offres et l'engagement de ses collaborateurs, Bouygues Telecom déploie sa stratégie autour des principaux éléments suivants :

- l'expérience client : la simplicité et la fluidité de l'expérience Client sont un axe majeur de différenciation de Bouygues Telecom depuis sa création ;
- l'accès au Très Haut Débit : Bouygues Telecom a poursuivi le développement de son infrastructure Mobile pour couvrir 99 % de la population fin 2018, et poursuit le déploiement de son réseau FTTH qui devrait atteindre douze millions de prises commercialisées fin 2019.

Le succès de cette stratégie dépendra de l'aptitude de Bouygues Telecom à mener à bien ces différentes actions. Dans le cas contraire, l'entreprise s'expose à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Cybersécurité

Les cas de cyberattaques des réseaux et des systèmes d'information ont des impacts toujours plus significatifs. Ces incidents touchent les organisations soit par l'attaque de leurs systèmes en propre, soit par le biais d'attaques dirigées vers leurs prestataires et fournisseurs.

Un tel incident, s'il se produisait pour Bouygues Telecom, pourrait entraîner plusieurs impacts dont :

- la divulgation de données sensibles, en particulier des données personnelles de clients ; et/ou
- l'indisponibilité de services : connexion du client au réseau, ventes en boutiques, service de relation client, et systèmes d'information.

Pour s'en protéger, Bouygues Telecom a mis en place une politique de sécurité structurée autour de la gestion des habilitations d'accès aux systèmes d'information, d'un dispositif de protection destiné à faire face aux intrusions, d'un système de supervision permettant la détection des incidents de sécurité. Des contrôles sont également menés annuellement ; ils concernent la sécurité des données hébergées chez ses prestataires et partenaires. Des analyses systématiques des incidents de sécurité majeurs sont réalisées et conduisent à la mise en place de nouvelles mesures de sécurité et/ou à des revues des processus de l'entreprise.

Par ailleurs, Bouygues Telecom sensibilise régulièrement l'ensemble de ses collaborateurs, fournisseurs et partenaires à la sécurité.

Enfin, l'entreprise a souscrit depuis 2016 une assurance spécifique aux "risques Cyber".

Dans le cas d'une attaque de cette nature, l'entreprise s'exposerait alors à des impacts négatifs sur ses résultats financiers, ses activités et son image.

Continuité d'activité et sécurité des sites

Une indisponibilité de service peut être occasionnée par la panne d'un équipement technique ou par un sinistre sur un site (réseau ou informatique). Pour y faire face, Bouygues Telecom :

- veille à la sécurité de ses sites principaux : accès restreints, protection incendie, climatisation, énergie, etc. ;
- dispose (en conditions opérationnelles) d'un plan de continuité d'activité pour ses systèmes techniques critiques Mobile et Fixe ;
- met en place une organisation de crise basée sur des astreintes dans un processus réactif et coordonné en réponse aux incidents majeurs.

En complément, l'entreprise réalise régulièrement des tests au travers d'exercices de crise. Des audits réguliers de ces dispositifs sont également menés, en coordination avec l'Anssi¹³.

De tels incidents pourraient avoir pour conséquence un impact négatif sur l'image et les résultats de l'entreprise.

Évolutions réglementaires

De nouvelles réglementations nationales et européennes concernant les données personnelles et la conformité s'appliquent à Bouygues Telecom. L'entreprise a mis en place des projets spécifiques afin d'identifier les impacts de ces réglementations et de définir la mise en œuvre d'actions associées. Ces sujets font l'objet de comités de pilotage réguliers.

Toutefois, Bouygues Telecom ne peut exclure les risques associés à tout projet (retards de planning, difficultés de mise en œuvre). En outre, une modification de la réglementation sur le démarchage vers des règles plus contraignantes entraînerait pour l'opérateur la nécessité de faire évoluer ses modes de commercialisation.

Risques Fournisseurs

De par ses différentes activités (achats de terminaux, relation client, télévente, infogérance, etc.), Bouygues Telecom est présent via ses fournisseurs dans plusieurs zones géographiques hors Union européenne (Asie, États-Unis, Maghreb entre autres).

L'évolution de la situation géopolitique dans certaines de ces zones pourrait avoir des impacts sur l'activité de Bouygues Telecom, son image et affecter négativement ses résultats.

Par ailleurs, la direction des achats intègre dans ses contrôles la dépendance économique et opérationnelle des fournisseurs. Les fournisseurs stratégiques font l'objet de *double sourcing* (double source d'approvisionnement) ou de mesures dédiées prises en compte dans le plan de continuité d'activité.

Néanmoins, une pénurie des composants utilisés pour la fabrication des box ou de la fibre, une augmentation significative de leur prix, ou tout autre incident significatif générant une indisponibilité de production chez un fournisseur (par exemple, une catastrophe naturelle), pourraient avoir des impacts sur le processus d'achat de Bouygues Telecom et occasionner une indisponibilité temporaire des produits. Dans ce cas, les résultats financiers pourraient en être affectés, ainsi que l'image de Bouygues Telecom.

Une évaluation des fournisseurs aux risques RSE est également menée annuellement et formalisée par une cartographie des risques ad hoc. Des plans d'action sont menés au regard de la criticité des évaluations (voir sur ce point les éléments communiqués au titre du plan de vigilance).

¹³ Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Effets des ondes électromagnétiques

L'exposition aux ondes électromagnétiques est un sujet qui préoccupe les Français et qui mobilise différentes associations. Bouygues Telecom a mis en place, dès son origine, une équipe dédiée au sujet de téléphonie mobile et santé. Son périmètre s'étend désormais à l'activité Fixe et aux ondes wifi. Cette équipe a la responsabilité de faire appliquer rigoureusement la réglementation et de réaliser une évaluation consciencieuse du risque en s'appuyant sur l'expertise collective. L'entreprise finance une recherche indépendante et communique l'ensemble des publications scientifiques sur le sujet. Cette approche du risque lié aux radiofréquences permet de rationaliser la perception des Français, aucune étude n'ayant établi à ce jour d'effet sanitaire avéré.

La perception accrue d'un risque par les consommateurs pourrait aboutir aux impacts suivants : baisse de la consommation par client et du nombre de clients, augmentation des coûts de gestion et de déploiement des sites.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1913

La société 1913 est un distributeur de proximité de solutions de télécoms auprès des PME dont le capital social est détenu à 100 % par Bouygues Telecom. Les principales actions de structuration de la société nécessaires suite à la dissolution sans liquidation de la société Azeïde Groupe au bénéfice de 1913, courant 2016, se sont achevées courant 2018.

Au 31 décembre 2018, avec un effectif de 64 salariés, 1913 a réalisé un chiffre d'affaires de 5,9 M€¹⁴. Le résultat net au 31 décembre 2018 s'élève à - 0,1 M€¹⁵.

Amplitel

AmpliTel couvre l'ensemble du territoire français pour réaliser l'installation et le dépannage ADSL chez les clients de Bouygues Telecom avec environ 200 techniciens ambassadeurs de la marque Bouygues Telecom et soucieux de maximiser la qualité des interventions et la satisfaction client.

La société a par ailleurs réalisé en 2018 d'autres prestations comme des audits de points de mutualisation sur la fibre ou des assistances WIFI chez les clients de Bouygues Telecom.

Avec un effectif à fin 2018 de 240 personnes, AmpliTel a réalisé, en 2018, 222 000 interventions ADSL, 1 500 audits de points de mutualisation FTTH et près de 200 assistances WIFI. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 11,8 M€¹⁶ en croissance de 3 % par rapport à 2017.

Son résultat net s'élève à -0,4 M€¹⁷.

Bouygues Telecom Initiatives

Créée en décembre 2008, Bouygues Telecom Initiatives est une filiale détenue à 100 % par Bouygues Telecom, ayant pour vocation de participer au développement de jeunes entreprises innovantes principalement dans le secteur des services de communications électroniques.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, Bouygues Telecom Initiatives a notamment :

- cédé partiellement sa participation au capital de la société Recommerce Solutions, une société de reprise et de revente de mobiles, et obtenu le remboursement de l'intégralité de ses obligations convertibles ;

¹⁴ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de 1913.

¹⁵ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de 1913.

¹⁶ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Amplitel.

¹⁷ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Amplitel.

- cessé, au terme d'opérations intervenues sur le capital, de détenir une participation au capital de la société Eeple (Mely) ;
- souscrit à des obligations convertibles émises par la société Joul (EkWateur), un fournisseur alternatif de gaz naturel et d'électricité pour les particuliers, puis s'est engagée à convertir ces obligations en actions de préférence, cette conversion étant intervenue le 4 janvier 2019 ;
- cédé l'intégralité de sa participation au capital de la société Agorize, plateforme collaborative destinée aux challenges entreprises ;
- s'est engagée à souscrire à une augmentation de capital de la société Evina, un fournisseur de services de détection des fraudes sur publicités sur mobiles.

Par ailleurs, Bouygues Telecom Initiatives continue de contribuer, au travers des organes de surveillance mis en place dans les startups, au développement de ses participations.

Le résultat net de Bouygues Telecom Initiatives au 31 décembre 2018 s'élève à 1,5 M€¹⁸ (contre - 0,7 M€ à fin 2017).

Tiseo Services (anciennement Bouygues Telecom Projets)

Bouygues Telecom Projets était une société sans activité opérationnelle. Le 18 avril 2018, Bouygues Telecom Projets, devenue Tiseo Services, a débuté le développement d'une activité de raccordement et de service après-vente d'équipements FTTH.

Elle demeure détenue à 100 % par Bouygues Telecom.

Au 31 décembre 2018, Tiseo Services a réalisé un chiffre d'affaires de 0,8 M€¹⁹ et emploie 130 salariés. La société a démarré son activité de raccordement et de service après-vente FTTH sur Toulouse Bordeaux en été 2018 et sur l'Île de France en fin d'année 2018. Elle a réalisé au total sur l'année 4400 opérations de raccordement et 800 opérations de Service après-vente. Le résultat net de Tiseo Services s'élève à - 2,4M€²⁰ au 31 décembre 2018.

Bouygues Telecom Services

Bouygues Telecom Services est une société de droit portugais, acquise par Bouygues Telecom le 29 juin 2018 et détenue à 100 % par Bouygues Telecom. Elle développe une activité de centre d'appels.

Au 31 décembre 2018, avec un effectif de 340 salariés, Bouygues Telecom Services a réalisé un chiffre d'affaires de 5,8 M€²¹ et son résultat net s'élevait à -538,6 k€²².

BT Projets IV

BT Projets IV est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom.

BT Projets V

BT Projets V est une filiale sans activité détenue à 100% par Bouygues Telecom.

Buyster

En 2011, en association avec Orange, SFR et Atos, Bouygues Telecom a créé la société Buyster pour commercialiser une solution de paiement par internet utilisant le mobile comme élément clé de sécurisation.

¹⁸ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Bouygues Telecom Initiatives.

¹⁹ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Tiseo services.

²⁰ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Tiseo services.

²¹ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Bouygues Telecom Services

²² Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Bouygues Telecom Services

La dissolution anticipée de Buyster, ainsi que sa liquidation amiable, ont été décidées en juillet 2014. En conséquence de la décision de clôture de liquidation intervenue le 18 avril 2018, Bouygues Telecom ne détient plus de participation au sein de Buyster.

Darty Telecom

Il est rappelé, à toutes fins utiles, que Darty Telecom a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette opération a entraîné la transmission universelle du patrimoine de Darty Telecom au bénéfice de Bouygues Telecom le 3 janvier 2018 et a été assortie d'un effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

Infracos

Bouygues Telecom détient 50 % d'Infracos, société dédiée à la réalisation d'un accord de mutualisation d'une partie des réseaux d'accès mobiles de Bouygues Telecom et de SFR.

Au 31 décembre 2018, avec un effectif de 41 salariés, dont la plupart sont mis à la disposition d'Infracos par Bouygues Telecom ou par SFR, Infracos a réalisé un chiffre d'affaires de 147,5 M€²³ et son résultat net s'élevait à 1,0 M€²⁴.

Objenious

Au cours de l'année 2018, Objenious, filiale à 100 % de Bouygues Telecom, a confirmé sa percée sur le marché de l'Internet des Objets (IoT).

L'année 2018 a permis de démontrer la qualité du réseau LoRa d'Objenious à de nombreux clients - grands comptes en particulier - grâce à ses offres innovantes et de sa couverture nationale. Au terme de l'année, Objenious avait acquis la confiance de plus de 200 clients finaux qui plébiscitent son réseau et sa plateforme IoT.

Objenious a démontré son leadership et sa capacité d'innovation pour l'Internet des Objets en présentant des solutions clés en main à ses clients (O'Fill, SmartCity Kit,...), en étoffant ses offres de complément de couverture LoRa afin de fournir un service sur mesure à même de satisfaire les problématiques les plus complexes de ses clients, tout en améliorant en permanence l'expérience client au travers de sa plateforme.

Dans un marché de l'Internet des Objets (IoT) en phase de maturation, la solidité de l'offre actuelle et l'assurance pour ses clients d'une convergence future avec les futurs réseaux mobiles IoT permettent, avec un effectif de 28 personnes à fin d'année, le doublement du chiffre d'affaires d'Objenious et une poursuite des investissements. Le résultat net est de - 11,1 M€²⁵ en 2018, contre -10,7 M€²⁶ en 2017.

Réseau Clubs Bouygues Telecom (RCBT)

À fin 2018, RCBT compte 498 boutiques pour une surface totale de 22 832 m².

RCBT a continué d'adapter la dimension de son réseau de distribution au cours de l'exercice 2018 : 10 boutiques ont été fermées, un transfert de point de vente a été opéré d'un canal à un autre, 24 points de vente ont été optimisés et 8 nouvelles boutiques ont été ouvertes.

Le chiffre d'affaires de RCBT s'est établi, pour l'exercice 2018, à 703 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 1,5 %). Le résultat de l'exercice 2018 se traduit par un bénéfice de 5,9 M€ contre un déficit de - 4,8 M€ au 31 décembre 2017.

²³ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Infracos

²⁴ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Infracos

²⁵ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Objenious

²⁶ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes d'Objenious

Le plan de transformation de RCBT initié en 2014 s'est poursuivi au cours de l'exercice 2018, la transformation étant de plus en plus visible pour ses clients. En effet :

- le nouveau concept de boutiques est désormais déployé dans 492 boutiques (99 % du réseau),
- 410 points de vente sont reliés à la fibre optique,
- toutes les boutiques bénéficient du programme « C3 » qui concourt à un professionnalisme croissant en matière de best practices « Retail »,
- toutes les boutiques sont digitalisées et utilisent des tablettes pour l'accueil des clients, permettant un taux de dématérialisation de 78 %.

Telefonica Global Solutions France

Telefonica Global Solutions France est une société commune créée en mai 2015 entre Bouygues Telecom qui en détient 30 % et Telefonica International Wholesale Services France SAS qui en détient 70 %. Telefonica Global Solutions France a pour activité la distribution de services de télécommunications sur le marché des entreprises et grands comptes en France et à l'étranger.

En 2018, Telefonica Global Solutions France a poursuivi le développement de son activité avec l'acquisition de nouvelles références dans les grands comptes en France et à l'étranger. Elle a renforcé la part de ventes de produits digitaux dans les domaines de l'IoT, de la sécurité, de l'hébergement et du *big data*.

Avec un effectif de 29 salariés au 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires de Telefonica Global Solutions France s'élevait à 5,81 M€²⁷ et le résultat net à - 86,97 k€²⁸.

Winnovation Inc. (USA)

Winnovation, société de droit californien et filiale de Bouygues Telecom détenue à 100%, créée en 2012, a pour activité la réalisation de veilles, études et analyses dans le domaine des technologies pour plusieurs filiales du Groupe Bouygues.

Avec un effectif de quatre salariés au 31 décembre 2018, Winnovation a réalisé un chiffre d'affaires de 1,71 M\$ sur l'exercice 2018 (1,49 M€) et son résultat net s'élevait à 76 k\$ au 31 décembre 2018 (66 k€).

SUCCURSALES

La liste des succursales de Bouygues Telecom existantes 31 décembre 2018 figure en Annexe 1.

²⁷ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Telefonica Global Solutions France

²⁸ Comptes non encore certifiés par le Commissaire aux comptes de Telefonica Global Solutions France

II. ANALYSE DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE ET DES SOCIETES CONSOLIDEES

RESULTAT GLOBAL DE L'ACTIVITE

En 2018, Bouygues Telecom récolte les fruits de sa stratégie dans le Mobile et dans le Fixe avec des résultats financiers en forte amélioration.

Le chiffre d'affaires atteint 5 344 millions d'euros, en croissance de 6 % par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires Services est en hausse de 5 % à 4 256 millions d'euros et le chiffre d'affaires facturé au client progresse de 4 %. Cette croissance bénéficie de l'augmentation des parcs de clients Mobile et Fixe et de l'impact positif du lancement des nouvelles gammes d'offres Mobile et Fixe au deuxième trimestre 2018. Plus particulièrement, les chiffres d'affaires Services Mobile et Fixe sont en hausse respectivement de 2,8 % et 8,9 %.

Au quatrième trimestre 2018, l'Abpu Mobile²⁹ ressort à 19,2 euros par mois et par client et l'Abpu Fixe à 25,9 euros par mois et par client.

L'EBITDA s'élève à 1 268 millions d'euros, en croissance de 171 millions d'euros sur un an. Il reflète la croissance du chiffre d'affaires Services, supérieur aux attentes, et le maintien d'une structure de coût efficiente. La marge d'EBITDA sur chiffre d'affaires Services atteint 29,8 % en 2018, en hausse de 2,8 points sur un an.

Le résultat opérationnel est de 753 millions d'euros, en hausse de 293 millions d'euros sur un an. Il intègre 370 millions d'euros de produits non courants dont principalement 110 millions d'euros liés à l'annulation des charges à payer sur les redevances des fréquences 1800 MHz antérieures à 2018, et 250 millions d'euros liés à la plus-value de cession des sites Mobile ou d'infrastructure FTTH, ainsi que 47 millions d'euros de charges non courantes liées au partage de réseau.

Le résultat net s'établit à 494 millions d'euros, en forte hausse de 239 millions d'euros.

Les investissements bruts s'élèvent à 1,2 milliard d'euros en 2018.

Enfin, le cash-flow libre ressort à 188 millions d'euros, en hausse de 131 millions d'euros par rapport à 2017.

L'endettement net atteint 1 278 millions d'euros à fin 2018 comparé à 976 millions d'euros en 2017.

FINANCEMENT

Au 31 décembre 2018, le financement du groupe Bouygues Telecom est assuré par :

- Des lignes de crédit confirmées (1 080 millions d'euros) signées avec plusieurs grandes banques de première catégorie, sur des durées de trois à cinq ans. Au cours de l'année 2018, Bouygues Telecom a prolongé la maturité des lignes venant prochainement à échéance.
- Un programme de titrisation de créances permettant un financement maximum de 475 millions d'euros, jusqu'au 30 juin 2020. Depuis juillet 2010, Bouygues Telecom cède mensuellement des créances commerciales à un fonds commun de titrisation (FCT). Ces créances cédées correspondent essentiellement à des factures liées à l'activité Mobile des clients ayant souscrit un forfait Bouygues Telecom. En mars 2017, ce programme de titrisation a été étendu aux factures liées à l'activité Mobile étalement de paiement. Ainsi, le programme de titrisation, qui s'élevait initialement à 325 millions d'euros, s'élève dorénavant à 475 millions d'euros.

²⁹ ABPU (*Average Billing Per User*) Mobile : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Mobile facturés au client pour les clients Grand Public et/ou Entreprise divisée par le nombre de clients moyen sur la période. Il ne prend pas en compte les cartes SIM MtoM et SIM gratuites

- Un programme de financement export sur dix ans permettant un financement maximum de 270 millions d'euros.
- Un nouveau programme de financement export sur 8 ans permettant un financement maximum de 218 Millions d'euros.

Par ailleurs, Bouygues, actionnaire principal de Bouygues Telecom, octroie à celle-ci la possibilité de relayer les lignes de crédit confirmées dont elle dispose. De même, Bouygues Telecom a conclu des conventions de crédit avec six de ses principales filiales (RCBT, Objenious, Bouygues Telecom Initiatives, 1913, Amplitel et Tisséo Services).

Ces différentes sources de financement permettent au groupe Bouygues Telecom de faire face à ses charges d'exploitation et investissements nécessaires pour les années à venir.

Par ailleurs, les excédents de trésorerie sont placés à taux variable auprès de Bouygues dans le cadre d'une convention signée entre les deux entités.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Gestion du risque de taux

L'endettement net (financement brut diminué des excédents de trésorerie) de Bouygues Telecom est à taux fixe.

Pour se protéger contre toute variation défavorable des taux d'intérêt, Bouygues Telecom met en place des instruments de couverture sous forme de swap de taux.

Au 31 décembre 2018, l'encours du portefeuille de swaps est de 800 millions d'euros.

La couverture de taux d'intérêt est adaptée en fonction de l'évolution des prévisions de trésorerie.

Gestion du risque de change

Le principe appliqué au sein du groupe Bouygues Telecom est de couvrir systématiquement les risques de change découlant des opérations commerciales. Le risque est couvert exclusivement des opérations à terme de devises. Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune couverture de change.

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Les informations relatives aux délais de paiement des dettes fournisseurs et des créances prévues par les articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce figurent en Annexe 2.

PRETS CONSENTIS (article L. 511-6 du Code monétaire et financier)

Il est précisé, conformément à l'article L. 511-6 du Code monétaire et financier, que Bouygues Telecom n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

III. RESULTATS DE L'EXERCICE 2018

RESULTATS DE L'EXERCICE – COMPTES INDIVIDUELS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente et qu'ils sont conformes à la réglementation en vigueur. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, Bouygues Telecom a réalisé un chiffre d'affaires de 5 538,6 millions d'euros, en hausse de 5,82 % par rapport à 2017.

Le résultat d'exploitation s'établit à 526,4 millions d'euros, contre 377,8 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice 2018 se traduit par un bénéfice de 451,9 millions d'euros, contre un bénéfice de 380,6 millions d'euros en 2017.

Le montant constaté au titre de l'intéressement et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'élève à 16,7 millions d'euros sur l'exercice.

AFFECTATION DU RESULTAT

Après avoir constaté que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 451 892 269,33 euros, et que le bénéfice distribuable s'élève à 1 570 029 126,10 euros, nous vous proposons d'affecter ce dernier de la façon suivante :

- versement d'un dividende de 200 123 251,32 €, soit 4,28 € pour chacune des 46 757 769 actions composant le capital de la Société ; et
- affectation du solde en report à nouveau, soit 1 369 905 874,77 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous mentionnons ci-après le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
Nombre d'actions	46 757 769	46 757 769	46 757 769
Dividende unitaire	0 €	0 €	1,07 €
Dividende total (a)	0 €	0 €	50 030 812,83 €

(a) montants éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense somptuaire n'a été engagée au cours de l'exercice 2018 et que les charges non déductibles réintégrées dans les comptes de la Société au 31 décembre 2018 s'élèvent à 843 830 euros.

SITUATION DES CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres individuels s'élèvent, après affectation du résultat, à 3 457 867 484,39 euros (contre 3 028 381 777,20 euros fin 2017), pour un capital social de 712 588 399,56 euros.

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Le tableau visé à l'article R. 225-102 du Code de commerce faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est joint au présent (Annexe 3).

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 18 janvier 2019, Bouygues Telecom a finalisé l'acquisition de 43,6 % du capital de Keyyo au prix de 34 euros par action, soit un investissement d'un peu plus de 29 millions d'euros. Un projet d'offre publique d'achat volontaire au prix unitaire identique a été déposé le 21 janvier 2019 sur l'ensemble du capital restant, portant ainsi l'investissement à un maximum de 67 millions d'euros. Le 5 février 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme cette offre publique.

V. EVOLUTION PREVISIBLE

Bouygues Telecom poursuit sa dynamique de croissance rentable pour atteindre son objectif de 300 millions d'euros de cash-flow libre en 2019.

VI. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2018, le capital de la Société était d'un montant de 712 588 399,56 euros, divisé en 46 757 769 actions de 15,24 euros chacune, et qu'il n'a pas évolué depuis le 31 décembre 2017. En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce se rapportant au recensement obligatoire des « salariés actionnaires », nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, aucune action de la Société faisant l'objet d'une gestion collective n'était détenue par le personnel de la Société.

VII. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

CHOIX DU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Le 9 novembre 2018, Olivier Roussat a démissionné de son mandat de Directeur Général de la Société et Richard Viel-Gouarin a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de Bouygues Telecom.

En conséquence, à cette même date, le Conseil d'administration de la Société a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration de celles de Directeur Général. Il a ensuite confirmé le mandat de Président du Conseil d'Administration d'Olivier ROUSSAT et nommé Richard Viel-Gouarin en qualité de Directeur Général de la Société.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – DIRECTION GENERALE

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'administration de Bouygues Telecom était composé comme suit :

Olivier Roussat	Président du Conseil d'administration et Administrateur
Olivier Bouygues	Administrateur
JCDecaux Holding représentée par Gwenaëlle Peyraud	Administrateur
Bouygues représentée par Philippe Marien	Administrateur
Edward Bouygues	Administrateur
Charlotte Bouygues	Administrateur
Valérie Agathon	Administrateur
Arnaud Van Eeckhout	Censeur

Au 31 décembre 2018, la direction générale de Bouygues Telecom était assurée par Richard Viel-Gouarin, en qualité de Directeur Général.

MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société autre que Bouygues Telecom, par chacun de ces mandataires au cours de l'exercice 2018 :

- ♦ **Administrateur, Président du Conseil d'administration : Olivier Roussat**
 - Directeur général délégué de Bouygues SA
 - Administrateur de TF1 SA
 - Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS

- ♦ **Administrateur : Olivier Bouygues**
 - Administrateur de Bouygues SA
 - Directeur général délégué de Bouygues SA
 - Directeur général de SCDM SAS
 - Administrateur de TFI SA
 - Administrateur de Colas SA
 - Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
 - Administrateur d'Alstom SA
 - Administrateur et président directeur général de la société SECI SA
 - Administrateur et président du Conseil d'administration de la société Bouygues Europe SA
 - Director de SCDM Energy Limited
 - Président de SCDM Domaine SAS (ex SAGRI-F)

- ♦ **Administrateur : JCDecaux Holding**
 - Président de Decaux Frères Investissements SAS
 - Président d'Apolline Immobilier SAS
 - Président de DECRES SASU
 - Administrateur d'Eurazeo SA
 - Président de DF Collection SAS

- ♦ **Gwenaëlle Peyraud, représentant permanent de JCDecaux Holding**
 - Représentant permanent de Decaux Frères Investissements SAS, Administrateur de DF Real Estate SA
 - Représentant permanent de JCDecaux Holding SAS, membre du Comité Stratégique de Lulu Dans Ma Rue SAS

- ♦ **Administrateur : Bouygues SA**
 - Membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
 - Administrateur du GIE 32 Hoche,
 - Administrateur d'Alstom SA
 - Membre du Conseil d'administration du GE Registrar
 - Administrateur de Colas SA
 - Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Membre du Conseil d'administration de l'organisme gestionnaire du centre Gustave Eiffel
 - Administrateur de TF1 SA

- ♦ **Philippe Marien, représentant permanent de Bouygues SA**
 - Directeur Général Délégué de Bouygues SA
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de TF1 SA
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Colas SA
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Alstom SA
 - Représentant permanent de Bouygues, membre du Conseil de Bouygues Immobilier SAS
 - Représentant permanent de Bouygues, Administrateur de Bouygues Construction SA
 - Administrateur de la société Bouygues Europe SA
 - Président et Administrateur de la société Uniservice SA
 - Directeur général de SCDM SAS

- ♦ **Administrateur : Edward Bouygues**
 - Directeur Général et membre du Conseil de Réseau Club Bouygues Telecom – RCBT SAS
 - Membre du Comité d'investissement de Bouygues Telecom Initiatives SAS

- ♦ **Administrateur : Charlotte Bouygues**
 - Représentant permanent de SCDM, Administrateur de Bouygues SA.

- ♦ **Administrateur : Valérie Agathon**
Néant.

♦ **Directeur Général : Richard Viel-Gouarin**

- Membre du comité stratégique d'Objenious SAS
- Membre du Comité d'investissement de Bouygues Telecom Initiatives SAS

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX (ayant par ailleurs un mandat dans une société cotée)

A titre liminaire, nous vous précisons que les sommes déclarées ci-dessous sont les sommes prises en charge par la Société au cours de l'exercice 2018, pour ceux des mandataires sociaux qui exercent par ailleurs un mandat dans une ou plusieurs sociétés cotées. Les sommes versées par ces dernières sont déclarées par ailleurs dans les rapports annuels correspondants.

Président du Conseil d'administration (Président-Directeur Général jusqu'au 9 novembre 2018)

La rémunération fixe brute versée par la Société en 2018 à Olivier Roussat s'est élevée à 368 000 euros pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pendant laquelle il a exercé un mandat social au sein de Bouygues SA, société cotée.

La rémunération brute variable versée par la Société en 2018 à Olivier Roussat au titre de l'année 2017 s'est élevée à 588 800 euros.

Les avantages en nature dont a bénéficié Olivier Roussat de la part de la Société sur la même période, sont d'un montant de 7 783 euros.

Par ailleurs, la Société a versé à Olivier Roussat, en 2018, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 500 euros bruts.

Olivier Roussat bénéficie en outre d'un régime de retraite supplémentaire « à prestations définies ». Afin de se conformer aux dispositions de l'article D. 225-104-1 du Code de commerce, les éléments de ce régime sont précisés ci-après :

- L'engagement considéré a pour intitulé : contrat de retraite collective à prestations définies ;
- Les dispositions légales permettant d'identifier la catégorie de régime correspondant sont contenues à l'article L. 137-11 du Code de la sécurité sociale ;
- Les conditions d'entrée dans le régime et autres conditions pour pouvoir en bénéficier sont les suivantes :
 - o Etre membre du Comité de direction générale de Bouygues SA au jour du départ ou de la mise à la retraite,
 - o Avoir au moins 10 années d'ancienneté au sein du groupe Bouygues au moment du départ ou de la mise à la retraite,
 - o Achever définitivement la carrière professionnelle au sein de l'une des sociétés du Groupe (cette condition est remplie lorsque le salarié fait partie des effectifs à la date de son départ ou de la mise à la retraite),
 - o Procéder à la liquidation des régimes de retraite de base de la Sécurité Sociale, et complémentaires obligatoires ARRCO, AGIRC.
- La rémunération de référence est égale au salaire brut moyen des trois meilleures années civiles, perçu par le salarié au sein du groupe Bouygues, pendant sa période d'appartenance au Comité de direction générale Bouygues SA, revalorisée selon l'évolution du point AGIRC, à la date de rupture du contrat de travail. Le salaire brut de référence s'entend de celui pris en compte pour le calcul des cotisations de Sécurité Sociale, en application des dispositions de l'article L. 242-1 du Code de la Sécurité Sociale.
- Les droits sont acquis sur un rythme annuel.
- Il existe un plafond qui est égal à huit fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale.
- Le financement de ces droits est externalisé auprès d'une compagnie d'assurance à laquelle est versée chaque année une cotisation.
- Le montant estimatif de la rente annuelle d'Olivier Roussat à la date de clôture de l'exercice est de 233 474 euros.
- En ce qui concerne les charges fiscales et sociales pesant sur le régime, les cotisations versées par la Société ne sont pas soumises aux charges sociales patronales ni à la CSG-CRDS. La Société doit s'acquitter d'une contribution à hauteur de 24% desdites cotisations.

Autres Administrateurs

La Société a versé à Charlotte Bouygues, en 2018, des jetons de présence s'élevant à un montant de 18 048 euros.

La Société a versé à Olivier Bouygues, en 2018, des jetons de présence s'élevant à un montant de 14 607 euros.

La Société a versé à Philippe Marien, représentant de la société Bouygues SA, en 2018, des jetons de présence s'élevant à un montant de 18 607 euros.

La Société a versé à Gwenaëlle Peyraud, représentant de la société JCDecaux Holding, en 2018, des jetons de présence s'élevant à un montant de 12 946 euros.

CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE

La convention de prestations de services et de gestion de participations conclue entre Bouygues SA, Bouygues Telecom Initiatives et Bouygues Telecom étant soumise à votre approbation dans le cadre du régime des conventions réglementées, nous vous informons qu'aucune convention visée par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice 2018.

VIII. RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui sont soumises à l'assemblée générale, nous vous proposons de :

- approuver les comptes individuels et consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2018 ;
- constater que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 451 892 269,33 euros, décider la distribution d'un dividende d'un montant de 200 123 251,32 euros et affecter le solde du bénéfice distribuable en report à nouveau ;
- approuver les conventions visées aux articles L. 225-38 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes y afférent ;
- renouveler les mandats des commissaires aux comptes titulaires ; et
- constater l'expiration des mandats des commissaires aux comptes suppléants.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées et vous remercions de votre confiance.

Le 18 février 2019

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1
Liste des succursales existantes

Libellé de la succursale	Adresse	CP	Ville de la succursale
LA DURANNE	260 RUE LOUIS DE BROGLIE	13799	AIX-EN-PROVENCE
PRINTANIA	ILOT 3, ALLEE CHARLES PATHE	18000	BOURGES
	ZA DE TROYALACH	29170	SAINT-EVARZEC QUIMPER
	7 IMPASSE GASTON MONNERVILLE - PARC ATLANTA	31200	TOULOUSE
OCEANIA	25 AVENUE VICTOR HUGO	33700	MERIGNAC
CENTRE D'AFFAIRE REGUS	450 RUE BADEN POWELL	34000	MONTPELLIER
LE CALYPSO	130 RUE EUGENE POTTIER	35000	RENNES
AQUADIA	QUARTIER DES DEUX LIONS	37206	TOURS
BLOIS	7 RUE MICKAEL FARADAY	41260	LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
ATLANTICA	62-76 RUE DES FRANCAIS LIBRES	44200	NANTES
EUROPLAZA 2	4 RUE GRAHAM BELL, TECHNOPOLE DE METZ	57070	METZ
	159 AVENUE DE LA MARNE	59700	MARCQ-EN-BAROEUL
	ZI DES ACILLOUX - ROUTE DU CENDRE	63800	COURNON- D'AUVERGNE
	8 ALLEE DIDIER DAURAT CHEMIN DE LABORDOTTE – ZA MAIGNON	64600	ANGLET
ALSACIA	6 RUE EUGENIE BRAZIER	67400	ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN
	1 BOULEVARD VIVIER MERLE- TOUR SOCIETE SUISSE	69003	LYON
	ZAC DE PRE MAIRY	74370	PRINGY - ANNECY
	8 RUE JEAN ROSTAND - TECHNOSITE DES BRUYERES	76140	LE PETIT QUEVILLY
	1 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD	78180	MONTIGNY-LE- BRETONNEUX
	7 RUE COLUMBIA PARC ESTER TECHNOPOLE	87068	LIMOGES CEDEX
LE TECHNOPOLE	13/15 AVENUE DU MARECHAL JUIN	92360	MEUDON

ANNEXE 2 **DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS**

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D 441-4).

	Article D 441 I-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D 441 I-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	0 jour (indicatif)							0 jour (indicatif)				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)			1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	5 550				15 283							394 841
Montant total des factures concernées ttc	523 283 063,50	20 214 577,47	2 142 578,28	870 897,37	5 104 567,94			749 414 614,97	9 852 010,89	22 618 495,21		94 491 077,57
Pourcentage du montant total des achats ttc de l'exercice	8,16%	0,32%	0,09%	0,01%	0,08%	6 410 696 545,45						
Pourcentage du chiffre d'affaires ttc de l'exercice								10,41%	0,70%	0,16%	0,14%	0,31%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												5 843 457
Montant total des factures exclues												274 402 092
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) 60 jours date de facture							☐ Délais contractuels : Entreprises 30 jours ET GP 15 jours				
	☐ Délais légaux : (préciser) 60							☐ Délais légaux : 60 jours				

ANNEXE 3
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

RESULTAT DE LA SOCIETE
AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

en euros

	2018	2017	2016	2015	2014
Situation financière					
Capital social	712 588 400	712 588 400	712 588 400	712 588 400	712 588 400
Nombre actions ordinaires	46 757 769	46 757 769	46 757 769	46 757 769	46 757 769
Résultat global des opérations de l'exercice					
Chiffre d'affaires	5 538 575 258	5 234 127 508	4 846 584 989	4 554 280 854	4 452 625 463
Résultat avant impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	1 586 631 893	1 339 310 544	997 210 733	596 508 762	830 135 619
Impôt sur les bénéfices *	226 850 843	185 931 461	4 580 568	1 844 232	3 307 433
Participation / Intéressement des salariés dus au titre de l'exercice	(16 662 703)	23 541 115	7 922 839	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	451 892 269	380 632 899	164 869 716	(88 339 209)	64 778 907
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	29,44	24,16	21,06	12,76	17,71
Résultat après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	9,66	8,14	3,53	(1,89)	1,39
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 306	5 203	5 216	5 385	6 883
Montant de la masse salariale	279 779 813	255 427 588	255 118 511	337 457 114	334 091 753
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	147 438 251	141 154 069	134 069 386	157 187 196	172 451 892

* Déduction faite des crédits d'impôts (recherche, apprentissage, ...)

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La-Défense Cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de € 8.320.000
784 824 153 R.C.S Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Bouygues Telecom

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Bouygues Telecom,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bouygues Telecom relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Les notes 2, 2.3.4 et 23 de l'annexe aux comptes consolidés qui exposent les impacts relatifs à la première application en 2018 de la norme IFRS 15 « Produits issus des contrats avec les clients » ;
- La note 2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts relatifs à la première application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les notes 2.1 et 2.3.5 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et les modalités retenus pour l'évaluation des actifs immobilisés et leur durée d'utilité. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités retenues, nous avons vérifié que cette note de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les notes 2.1 et 2.3.6 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et modalités retenus en matière d'évaluation des provisions. Dans le cadre de l'appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes consolidés, nous avons procédé à l'appréciation des approches mises en œuvre par votre groupe et vérifié le caractère raisonnable des hypothèses retenues sur la base des éléments disponibles à ce jour.
- Les notes 2.1 et 2.3.4 de l'annexe aux comptes consolidés décrivent les principes et modalités retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires « prestations de services ». Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités retenues, nous nous sommes assurés de leur correcte application et nous avons vérifié que ces notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

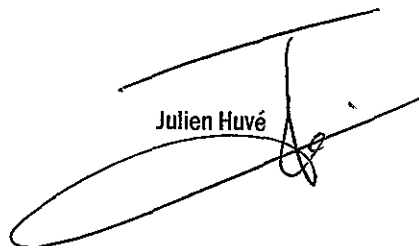
Paris-La Défense, le 18 mars 2019

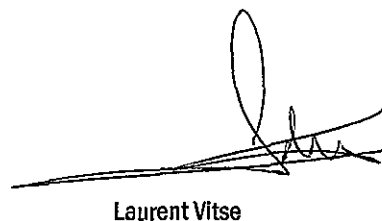
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres


Gilles Rainaut


Julien Huvé


Laurent Vítse

COMPTES CONSOLIDÉS
au 31 décembre 2018

Bilan
Compte de résultat
Etat des produits et charges comptabilisés
Tableau de financement
Variation des capitaux propres consolidés
Annexe

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF en millions d'euros	Note	31/12/2018 net	31/12/2017 net retraité ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	3.2.1	3 741,5	3 337,6
Immobilisations incorporelles	3.2.2	1 614,6	1 682,0
Goodwill	3.2.3	4,5	4,5
Entités associées	3.2.4	0,1	0,1
Autres actifs financiers non courants	3.2.5	8,9	9,8
Impôts différés actif et créances fiscales non courantes	7		
ACTIF NON COURANT		5 369,6	5 034,0
Stocks	4.1	209,1	114,0
Avances et acomptes versés sur commandes	4.2	17,3	8,5
Clients et comptes rattachés	4.3	1 116,7	1 177,2
Actifs sur contrats clients	4.3	490,5	375,8
Actif d'impôt (exigible)		9,8	
Autres créances courantes	4.3	391,8	465,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5	44,1	57,7
Instruments financiers			0,3
Autres actifs financiers courants		0,5	0,6
ACTIF COURANT		2 279,8	2 199,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	3.2.1		38,1
TOTAL ACTIF		7 649,4	7 271,7

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF en millions d'euros	Note	31/12/2018 net	31/12/2017 net retraité ⁽¹⁾
Capital social	5.1	712,6	712,6
Primes et réserves		2 497,7	2 301,5
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé		493,5	254,7
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		3 703,8	3 268,8
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES		3 703,8	3 268,8
Dettes financières non courantes	8	1 255,0	992,6
Provisions non courantes	6.1	277,8	272,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courantes	7	156,1	144,1
PASSIF NON COURANT		1 688,9	1 409,1
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes financières courantes	8	62,3	40,5
Impôts courants			0,9
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 099,4	1 301,0
Passifs sur contrats clients	10	282,4	265,8
Provisions courantes	6.2	1,8	0,1
Autres passifs courants	10	805,9	983,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	4.5	3,8	0,2
Instruments financiers		1,1	0,5
Autres passifs financiers courants			1,3
PASSIF COURANT		2 256,7	2 593,8
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		7 649,4	7 271,7
ENDETTEMENT FINANCIER NET (PASSIF)	9	(1 278,1)	(975,8)

(1) Le bilan retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en millions d'euros	Note	Exercice	
		2018	2017 retraité (1)
CHIFFRE D'AFFAIRES	11	5 344,2	5 060,0
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		(725,0)	(730,9)
Charges de personnel		(558,6)	(552,9)
Charges externes		(2 455,4)	(2 322,0)
Impôts et taxes		(154,4)	(158,2)
Dotations nettes aux amortissements		(821,5)	(782,0)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations		(34,0)	(13,0)
Autres produits d'exploitation (2)		120,9	135,7
Autres charges d'exploitation		(284,9)	(317,1)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		431,3	319,5
Autres produits opérationnels		370,4	233,0
Autres charges opérationnelles		(48,7)	(92,0)
RESULTAT OPERATIONNEL	12.1	753,0	460,5
Produits financiers		0,1	
Charges financières		(7,4)	(7,6)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	13.1	(7,3)	(7,6)
Autres produits financiers	13.2	4,9	
Autres charges financières	13.2	(13,9)	(9,5)
Impôt	14	(243,3)	(188,7)
Quote-part du résultat net des entités associées		0,1	
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		493,5	254,7
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RESULTAT NET		493,5	254,7
RESULTAT NET PART DU GROUPE		493,5	254,7
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION (en euros)		10,55	5,45
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES DILUE PAR ACTION (en euros)		10,55	5,45

(1) Le compte de résultat de l'exercice 2017 a été retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées

18,3

17,7

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

en millions d'euros	Exercice	
	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
RESULTAT NET	493,5	254,7
Eléments non recyclables en résultat net		
Ecarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(12,6)	(0,9)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	3,3	0,3
Quote-part des produits et charges non recyclables des entités associées		
Eléments recyclables en résultat net		
Variations des écarts de conversion		
Variation nette sur juste valeur des instruments financiers de couverture	1,2	(1,5)
Impôts nets sur les opérations en capitaux propres	(0,4)	0,5
Quote-part des produits et charges recyclables des entités associées		
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(8,5)	(1,6)
PRODUITS ET CHARGES NETS COMPTABILISES	485,0	253,1
<i>Dont part groupe</i>	485,0	253,1
<i>Dont part des participations ne donnant pas le contrôle</i>		

(1) Le compte de résultat de l'exercice 2017 a été retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en millions d'euros	Capital Prime d'émission	Report à nouveau	Réserves et Résultat consolidés	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnent pas le contrôle	Total
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2016	1 741,8	625,0	648,0	0,8	3 015,7		3 015,7
Mouvements exercice 2017							
Opérations nettes sur capital et réserves		162,5	(162,5)				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution							
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net			254,7		254,7		254,7
Autres produits et charges comptabilisés				(1,6)	(1,6)		(1,6)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES (a)			254,7	(1,6)	253,1		253,1
Autres opérations (changement de périmètre et divers)							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2017	1 741,8	787,5	740,2	(0,7)	3 268,8		3 268,8
Mouvements exercice 2018							
Opérations nettes sur capital et réserves		380,6	(380,6)				
Acquisitions / Cessions d'actions propres							
Distribution			(50,0)		(50,0)		(50,0)
Autres opérations avec les actionnaires							
Résultat net			493,5		493,5		493,5
Autres produits et charges comptabilisés				(8,5)	(8,5)		(8,5)
RESULTAT NET ET PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES (a)			493,5	(8,5)	485,0		485,0
Autres opérations (changement de périmètre et divers)							
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2018	1 741,8	1 168,1	803,1	(9,2)	3 703,8		3 703,8

(a) voir état des produits et charges comptabilisés

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE BOUYGUES TELECOM

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

en millions d'euros	Note	Exercice	
		2018	2017 retraité (1)
I - Flux de trésorerie des activités poursuivies			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies		493,5	254,7
Retraitements :			
Quote-part de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		(0,1)	
Dividendes des sociétés non consolidées			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes		829,8	797,2
Plus et moins values de cessions d'actifs		(271,3)	(269,2)
Charges calculées diverses			
CAF après Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et impôt		1 051,9	782,7
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net		7,3	7,6
Retraitement de l'impôt		243,3	188,7
Capacité d'autofinancement (CAF)		1 302,5	979,0
Impôts décaissés		(239,1)	(147,8)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions courantes) (a)		(281,7)	(53,2)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		781,7	778,0
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	3	(1 241,9)	(1 103,6)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	3	377,3	377,9
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(164,1)	(8,4)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		0,1	(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		2,6	
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées		(0,3)	
Prix de cession des activités consolidées		0,2	
Dettes nettes sur activités consolidées		0,2	
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non consolidées)		(0,2)	(0,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 026,1)	(734,4)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		(0,5)	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(50,0)	
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	9	284,2	(1,9)
Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net		(7,3)	(7,6)
Autres flux liés aux opérations de financement		0,8	0,5
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		227,2	(9,0)
- INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)			
	9	(17,2)	34,6
TRÉSORERIE NETTE A L'OUVERTURE			
	9	57,5	22,9
Flux nets	9	(17,2)	34,6
Flux non monétaires			
TRÉSORERIE NETTE DE CLOTURE			
	9	40,3	57,5
Flux de trésorerie des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
Trésorerie nette à l'ouverture			
Flux nets			
Trésorerie nette de clôture			
définition de la variation du BFR lié à l'activité : actif courant - passif courant , hors impôts décaissés présentés séparément)			
hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement			

TFT retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Notes		Pages
1	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	1
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3	ACTIF NON COURANT.....	13
4	ACTIF COURANT.....	18
5	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	21
6	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES.....	23
7	ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFERE.....	25
8	DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES.....	27
9	PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET.....	29
10	PASSIF COURANT.....	30
11	CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE.....	31
12	RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA	33
13	COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	34
14	IMPÔT.....	35
15	RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....	36
16	INSTRUMENTS FINANCIERS.....	37
17	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	38
18	EFFECTIF MOYEN.....	41
19	ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL.....	42
20	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	43
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE.....	44
22	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	45
23	IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES normes IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers ».....	46
24	IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRETATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX"	S1
25	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	65

1.1 Faits significatifs de l'exercice 2018

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2018 sont présentées ci-après :

Le 14 janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et l'opérateur ont signé un accord (dit new Deal Mobile) visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. C'est ainsi l'objectif d'aménagement numérique du territoire qui a été retenu, en imposant aux opérateurs de fortes obligations de couverture, en contrepartie du renouvellement de leurs autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz, et 2100 MHz pour une durée de 10 ans.

Etant donné que les autorisations actuelles de Bouygues Telecom arrivaient à échéance respectivement en 2022 pour le 2100 MHz et 2024 pour le 900 MHz et le 1800 MHz, l'Arcep a, via la décision n° 2018-0680 du 3 juillet 2018, modifier nos autorisations d'utilisation de fréquences actuelles pour y intégrer nos nouvelles obligations de déploiements. Elle a par la suite, dans le cadre de la décision n° 2018-1390 du 15 novembre 2018, acté du renouvellement de nos fréquences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz pour une durée de 10 ans. Bouygues Telecom se voit donc être titulaire de l'autorisation d'utiliser les fréquences 900 MHz et 1800 MHz jusqu'au 8 décembre 2034 et les fréquences 2100 MHz jusqu'au 11 décembre 2032. L'ensemble des bandes de fréquences sont désormais neutre technologiquement, et peuvent donc être utilisées indépendamment pour la 2G/3G/4G.

Concomitamment, le gouvernement a publié le 28 septembre 2018 le nouveau décret Redevances auquel sont dorénavant assujetties les fréquences et qui acte une stabilisation du niveau des redevances. En conséquence, Bouygues Telecom a annulé la charge à payer enregistrée de 2014 à 2017 sur la part fixe des redevances fréquences 1 800 Mhz pour couvrir un risque de hausse de leur niveau. Cette charge à payer a été reprise au troisième trimestre 2018 pour 110 millions d'euros et comptabilisée en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Dans le cadre des accords signés avec Cellnex, la cession des sites télécoms existants s'est poursuivie au cours de l'année 2018. Une plus-value de 215.9 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2018 en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

La 12 décembre 2018, Bouygues Telecom a signé un partenariat avec CityFast, groupement Axione/Mirova pour déployer une infrastructure FTTH en zone très dense. Ce partenariat garantit à Bouygues Telecom le financement et le déploiement d'une infrastructure horizontale complémentaire de prises FTTH dans la ZTD tout en bénéficiant du savoir-faire d'Axione en matière de gestion d'infrastructure sur le long-terme. Bouygues Telecom a cédé à CityFast ses infrastructures existantes en fibre optique en ZTD, une plus-value de 34 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2018 en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Le 25 octobre 2018, Bouygues Telecom a annoncé être entrée en négociations exclusives en vue du rachat de 43,6 % du capital de l'opérateur dédié au marché des entreprises Keyyo. Keyyo avait réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros avec un EBITDA de 4 millions d'euros.

1.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2017

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2017 sont présentées ci-après :

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom a signé avec Cellnex un accord portant sur 3 000 sites télécoms en France pour un montant total de 854 millions d'euros. L'opération s'effectue dans un premier temps par la cession sur deux ans par Bouygues Telecom d'un lot de 1 800 sites existants (500 millions d'euros), puis se fera par la construction commune de 1 200 nouveaux sites sur cinq ans (354 millions d'euros). Un contrat de prestations d'accueil et de service entre Bouygues Telecom et Cellnex sur quinze ans renouvelable a également été signé. Au 31 décembre 2017, 1 085 sites ont été cédés pour 307 millions d'euros ramenant les "Actifs ou activités détenus en vue de la vente" à 38 millions d'euros, après ajustement du périmètre des sites concernés. La plus-value de 223 millions d'euros a été comptabilisée dans le résultat consolidé de l'exercice 2017 en "Autres produits opérationnels" (note 12 de l'annexe).

Le 25 juillet 2017, un élargissement de l'accord du 31 janvier 2017 a été signé entre Bouygues Telecom et Cellnex, portant sur l'ajout d'un maximum de 600 sites télécoms, pour un prix de cession pouvant atteindre 170 millions d'euros. Au 31 décembre 2017, ces sites ne répondent pas à la définition des "Actifs ou activités détenus en vue de la vente", le volume de sites qui sera effectivement cédé étant incertain à date.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 décembre 2018

Le 18 janvier 2019, Bouygues Telecom a finalisé l'acquisition de 43,6 % du capital de Keyyo au prix de 34 euros par action, soit un investissement d'un peu plus de 29 millions d'euros. Un projet d'offre publique d'achat volontaire au prix unitaire identique a été déposé le 21 janvier 2019 sur l'ensemble du capital restant, portant ainsi l'investissement à un maximum de 67 millions d'euros. Le 5 février 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme cette offre publique.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2017 qui ont été retraités pour tenir compte de l'adoption au 1er janvier 2018 des normes IFRS 9 et IFRS 15.

Au 31 décembre 2018, le groupe Bouygues Telecom a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2017 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1er janvier 2018 (note 23 de l'annexe).

- **Principales normes IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2018**

IFRS 9 : Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur les instruments financiers appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 39. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 22 novembre 2016, est applicable de manière obligatoire au 1er janvier 2018. Le Groupe n'avait pas appliqué cette norme par anticipation.

Les dispositions de la norme sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers sont appliquées par le Groupe de manière rétrospective sans ajustement des comparatifs. Quant aux dispositions spécifiques à la comptabilité de couverture, le Groupe les applique également au 1er janvier 2018, avec une approche prospective conformément aux dispositions édictées par IFRS 9.

L'application de cette norme au 1er janvier 2018 est sans impact sur les comptes.

IFRS 15 : Produits des activités ordinaires issus des contrats clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, appelée à remplacer la plupart des dispositions existantes en IFRS, notamment IAS 11 et IAS 18. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 29 octobre 2016, est applicable au 1er janvier 2018. Le Groupe n'avait pas appliqué cette norme par anticipation. Il l'a appliquée au 1er janvier 2018 de manière rétrospective et l'exercice 2017 a également été retraité des impacts IFRS 15.

Les impacts de l'application d'IFRS 15 sur les états financiers au 31 décembre 2017 sont présentés en note 23 de l'annexe.

- **Norme IFRS et interprétation en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1er janvier 2019**

IFRS 16 : Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 "Contrats de location" appelée à remplacer IAS 17, ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées. La nouvelle norme, adoptée par l'Union européenne le 31 octobre 2017, est applicable au 1er janvier 2019. Le Groupe n'a pas appliqué cette norme par anticipation et a retenu l'approche rétrospective complète avec présentation d'une année comparative pour sa première application.

Les travaux de recensement et de collecte des contrats de location se sont déroulés sur 2017 et 2018. Les impacts estimés de l'application d'IFRS 16 sur le bilan au 31 décembre 2017 retraité d'IFRS 15 et d'IFRS 9, les périodes intermédiaires 2018 et l'exercice 2018 sont présentés en note 24 de l'annexe.

IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IFRS IC a publié l'interprétation IFRIC 23. Cette interprétation contient des dispositions relatives aux modalités comptables de reconnaissance des conséquences fiscales liées au caractère incertain de l'impôt. Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation et a entrepris une évaluation des conséquences éventuelles de son application. La nouvelle interprétation, adoptée par l'Union européenne le 23 octobre 2018, est applicable au 1er janvier 2019.

Les impacts de l'application de cette interprétation au 1er janvier 2019 ne sont pas matériels et sont présentés en note 24 de l'annexe.

Bouygues Telecom a un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique.

2.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception de certains éléments notamment des actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Principales estimations :

- Evaluation des provisions pour indemnités de fin de carrière : le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué par Bouygues Telecom selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.
- Provisions : elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour Bouygues Telecom. Elles comprennent notamment des provisions pour litiges de toute nature dont le montant est estimé en tenant compte des hypothèses de dénouement les plus probables. Pour déterminer ces hypothèses, la direction de Bouygues Telecom s'appuie, si nécessaire, sur des évaluations réalisées par des conseils externes.
- Juste valeur des instruments financiers : la juste valeur des instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché. Pour les instruments financiers dérivés, cette valeur est déterminée et transmise à Bouygues Telecom par ses contreparties bancaires. Pour les instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré, la juste valeur est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.
- Durée d'utilité des actifs : la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.
- Ventes : le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation. Le chiffre d'affaires non facturé à la clôture est estimé sur la base des consommations réelles des prestations et de l'application des conditions de remises contractuelles.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

2.2 CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a pas procédé à des changements de méthodes comptables, en dehors des obligations IFRS indiquées en introduction de cette note.

2.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.3.1 Méthode de consolidation et comptabilisation des titres de participation

Les sociétés sur lesquelles Bouygues Telecom exerce en droit le contrôle exclusif, juridique et/ou effectif sont consolidées par intégration globale. Les participations non consolidées sont enregistrées, à leur juste valeur.

Sociétés	Pourcentage d'intérêt	Mode d'intégration
1913	100,00%	Intégration globale
Amplitel	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Initiatives	100,00%	Intégration globale
Bouygues Telecom Services	100,00%	Intégration globale
Objenius	100,00%	Intégration globale
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,00%	Intégration globale
Tisseo Services	100,00%	Intégration globale
Winnovation	100,00%	Intégration globale
Infracos	50,00%	Intégration proportionnelle
Telefonica Global Solutions France	30,00%	Mise en équivalence
BT Projets IV (1)	100,00%	Non consolidée
BT Projets V (1)	100,00%	Non consolidée
Cité de l'objet connecté	3,13%	Non consolidée
I Feel Smart	13,75%	Non consolidée
Ijenko (2)	5,47%	Non consolidée
Joul	3,19%	Non consolidée
Recommerce Solutions	4,42%	Non consolidée
Visibrain	12,16%	Non consolidée

(1) Société n'ayant pas d'activité sur l'exercice

(2) Société en cours de liquidation

2.3.2 Traduction des opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture.

Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

2.3.3 Impositions différées

Les impositions différées sont constatées, en utilisant l'approche bilan du report variable, sur la totalité des différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif.

Elles résultent des différences temporelles apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale et lors des reports fiscaux déficitaires (Impôts différés actifs - IDA - pour leur valeur de réalisation estimée).

Les différences sont :

- des sources d'impositions futures (impôts différés passif - IDP) ; il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ;
- ou des sources de déductions futures (impôts différés actif - IDA) ; sont concernées principalement les dotations de provisions fiscalement non déductibles temporairement. Les IDA sur les différences temporelles déductibles et sur les déficits fiscaux reportables sont comptabilisés dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices imposables futurs est probable.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt connus à la date d'arrêté des comptes.

Les impôts différés ne sont pas actualisés.

2.3.4 Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation comprennent le chiffre d'affaires, les autres produits opérationnels et les produits financiers liés au cycle d'exploitation. Ils sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés profiteront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé de Bouygues Telecom est constitué de prestations de services et de ventes de terminaux et accessoires.

Prestations de services – sans ventes de terminaux

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie terme à échoir, soit avec un mois d'avance, et est constatée en chiffre d'affaires au prorata temporis.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au roaming et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation, sur la base de la meilleure estimation de la consommation de la prestation ».

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+ et les numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

Ventes de terminaux nus et accessoires

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

Depuis août 2013 les clients « Grand public » et « Pros » peuvent bénéficier d'un étalement de paiement pour acquérir leur téléphone ; l'intégralité de la vente du téléphone est alors constatée lors de la souscription.

Prestations de services avec ventes de terminaux subventionnés

Lorsque la vente d'un terminal est accompagnée de la souscription d'un forfait, la comptabilisation du chiffre d'affaires sur la vente du terminal se traduit par la reconnaissance d'un actif sur contrat au bilan pour le montant de la subvention (différence entre le prix payé par le client lors de la souscription et le prix de la transaction retenu). Cet actif sur contrat sera repris sur la durée de vie moyenne du contrat. Cet actif est comptabilisé dans la rubrique "Clients et comptes rattachés".

Les autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent en redevances, droits des licences et brevets, autres produits et charges d'exploitation.

Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe des produits et charges inhabituels et significatifs que le Groupe souhaite présenter de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Au 31 décembre 2018, ce poste comprend principalement :

- Des dotations d'accélération d'amortissements inscrites dans le cadre de la signature avec Altice de l'accord de mutualisation de réseaux mobiles sur les zones moins denses.
- Les plus-values sur cessions de sites à Cellnex et de fibre optique en ZTD à CityFast (groupement Axione/Mirova).
- La contre-passation de la charge à payer sur la part fixe des redevances fréquences 1800 Mhz sur les années 2014 à 2017, suite à la parution du décret afférent.

Subventions publiques

Le Groupe reçoit des organismes publics :

- des subventions d'exploitation comptabilisées dans le compte de résultat ;
- des subventions d'investissement et d'équipement comptabilisées au bilan en minoration des valeurs d'actifs concernées qui sont reprises dans le résultat au niveau des dotations nettes aux amortissements selon le rythme d'amortissement des biens subventionnés.

Coûts d'acquisition des clients

L'acquisition d'un nouveau contrat implique des coûts de commercialisation, activables au regard de la norme IFRS15. Cela correspond aux coûts marginaux que l'entreprise n'aurait pas encourus si le contrat n'avait pas été signé. Au même titre que la part variable de la rémunération des distributeurs versée pour l'acquisition de nouveaux clients, l'étalement se fait sur la durée de détention moyenne du contrat client. Cet actif est comptabilisé dans le poste « Actifs sur contrats clients ».

Coûts d'exécution des contrats clients

Les coûts de raccordement sont activables au regard de la norme IFRS 15 et étalés sur la durée de détention moyenne du contrat client. Cet actif est comptabilisé dans le poste « Actifs sur contrats clients ».

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est celui provenant des activités principales génératrices de produits de l'entreprise et de toutes les autres activités qui ne sont pas d'investissement ou de financement.

Les dépréciations éventuelles de goodwill sont comprises dans le résultat opérationnel.

La Contribution Economique Territoriale (CET), l'imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseau (IFER), et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) qui se substituent à la Taxe Professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter de 2010, sont comptabilisées à l'identique de la taxe qu'elles remplacent, c'est-à-dire en résultat opérationnel.

Sont exclues du résultat opérationnel, les charges financières nettes de produits financiers qui se décomposent comme suit :

- le coût de l'endettement financier net qui comprend les produits d'intérêt, les charges d'intérêt sur dettes financières, l'incidence des instruments financiers de couverture de taux et les intérêts sur location-financement ;
- les autres produits et charges financiers qui comprennent l'effet de désactualisation de la provision pour démantèlement ainsi que les commissions d'engagement ou de montage.

2.3.5 Actif

Actif non courant

L'actif non courant est valorisé selon la méthode du « coût historique amorti », diminué des pertes de valeur le cas échéant pour les immobilisations corporelles et incorporelles.

Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément (approche par composants).

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non récupérables, et de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ; toutes les remises et tous les rabais commerciaux sont déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges sauf lorsqu'elles améliorent la performance de l'immobilisation, augmentent sa durée de vie ou réduisent les coûts opérationnels antérieurement établis.

Le coût estimé du démantèlement et de la remise en état des sites est compris dans la valorisation des immobilisations corporelles du réseau, ainsi que le coût du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après sa comptabilisation initiale en tant qu'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul d'amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le groupe Bouygues Telecom adopte le traitement de référence en comptabilisant les immobilisations selon la méthode du coût historique amorti.

Le montant amortissable est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. Elle est revue annuellement, pour chaque classe d'actifs, et modifiée en cas de divergence avec les estimations précédentes.

La valeur amortissable est réduite de la valeur résiduelle finale estimée, diminuée des frais de sortie. La valeur résiduelle d'une immobilisation corporelle est le montant que l'entreprise recevrait actuellement pour l'actif si celui-ci était déjà dans les conditions d'âge et d'usure prévues à la fin de sa durée de vie utile (hors effet de l'inflation).

Conception / construction des réseaux

Les immobilisations sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

<i>Nature des composants</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Fibre optique (FTTH)	Linéaire	25 ans
Aménagements	Linéaire	10 à 30 ans
Pylônes / shelters	Linéaire	30 ans
Fibre optique (hors réseau FTTH)	Linéaire	15 à 25 ans
Infrastructures mutualisées	Linéaire	10 ans
Commutation ancienne génération	Linéaire	2 à 10 ans
Commutation NGN	Linéaire	2 à 8 ans
Radio	Linéaire	2 à 8 ans
Faisceaux hertziens	Linéaire	8 ans
Liaisons louées	Linéaire	6 ans
Equipements GPRS	Linéaire	5 ans
VMS (serveurs messagerie)	Linéaire	5 ans
DSLAM	Linéaire	5 ans
Logiciels réseau	Linéaire	2 à 8 ans
Box ADSL	Linéaire	3 à 4 ans
Décodeurs	Linéaire	3 à 4 ans

Autres immobilisations

<i>Nature des immobilisations</i>	<i>Mode d'amortissement</i>	<i>Durée</i>
Bâtiments techniques	Linéaire	30 ans
Installations de bureau	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Plateformes informatiques	Linéaire	5-7 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 ans
Bureautique	Linéaire	3 ans

Les amortissements sont calculés dès la mise en service des immobilisations.

Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels la Groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 et l'interprétation IFRIC 4.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles, au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Contrats de location simple

Les locations simples sont comptabilisées en charges de l'exercice et les loyers restant à courir sont présentés dans les engagements hors bilan dès lors qu'ils sont significatifs.

Coûts d'emprunt

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement imputables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique.

La norme IAS 38 relative aux actifs incorporels requiert que l'actif soit identifiable et contrôlé.

Un actif est identifiable:

- s'il est séparable, c'est-à-dire susceptible d'être loué, vendu, échangé de manière indépendante,
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable.

Les écarts d'acquisition (goodwill) et les droits au bail ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué pour les actifs à durée de vie indéfinie et le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Frais de développement

Conformément aux principes des IAS/IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

Les frais de développement générés en interne sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères d'activation d'IAS 38.

Les frais de développement acquis séparément ou lors d'un regroupement d'entreprise sont valorisés, respectivement, à leur prix d'acquisition, ou à leur juste valeur.

Concessions, brevets et droits assimilés

Ils incluent notamment la redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comportant :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle ;
- une part variable de 1% calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération, et comptabilisée en charges de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS.

Ils incluent également les autorisations d'utilisation de fréquences suivantes délivrées pour une durée de 20 ans :

- l'autorisation dans la bande 2,6 GHz pour 228,0 M€
- l'autorisation dans la bande 800 MHz pour 683,1 M€
- l'autorisation dans la bande 700 MHz pour 467,2 M€

Au 31 décembre 2018, les autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz sont classées en immobilisation en cours pour 148,1 M€.

Conformément à la norme IAS 23, la quote-part des frais financiers de la société attribuable à ces immobilisations a été immobilisée, pour un montant total de 28,9 M€. Le taux de capitalisation utilisé correspond au taux journalier moyen calculé sur les différentes lignes de financement utilisées par Bouygues Telecom. Ces autorisations, les frais de libération de fréquences associés, ainsi que la quote-part de frais financiers associée sont comptabilisés en immobilisations en service depuis le 1^{er} octobre 2013.

Autres immobilisations incorporelles

Les IRU (*Indefeasible Rights of Use* - Droits d'usage irrévocable) hors réseau FTTH, comptabilisés en immobilisations incorporelles, sont amortis sur leurs durées contractuelles.

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe consistent en des droits au bail (baux des boutiques de la société Réseau Club Bouygues Telecom) et autres immobilisations incorporelles diverses.

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode et les durées d'utilisation estimées suivants :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	Linéaire	17,5 ans ⁽¹⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 4G	Linéaire	20 ans ⁽²⁾
Autorisations d'utilisation de fréquences 700Mhz	Linéaire	20 ans ⁽³⁾
Activité FAI - IRU et Front Fees	Linéaire	25 ans
Logiciels et développements informatiques	Linéaire	5 / 8 ans
Logiciels de bureautique	Linéaire	3 ans
Frais d'accès au service clients (FAS)	Linéaire	3-5 ans
Droits au bail	Non amorti	-

(1) Depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005, Bouygues Telecom a commencé à amortir sa licence UMTS.

(2) Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800MHz et 2,6 GHz sont amorties respectivement sur 18.3 ans et 18 ans à partir de la date de lancement des offres 4G, soit 20 ans à partir de la date d'attribution.

(3) La mise en service se fait en fonction des dates de transfert de la diffusion de la télévision numérique terrestre au secteur des télécommunications, des ouvertures commerciales et du taux de couverture de la population.

Regroupement d'entreprises

Depuis le 1er janvier 2004, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, le coût d'acquisition (incluant les coûts de transaction) est affecté aux actifs et passifs identifiables acquis à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ces actifs et passifs sont présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale conformément à IFRS 3 révisé. Cette méthode consiste à réestimer en totalité les actifs et passifs acquis à leur juste valeur et non pas à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise.

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Le *goodwill* représente l'excédent résiduel du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions.

Les principales affectations du coût d'acquisition aux actifs et passifs identifiables ne deviennent définitives qu'à l'issue d'un délai d'un an.

Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise.

Actifs financiers non courants

Titres de participations et autres titres : estimation à la juste valeur des titres de participations et des autres titres non consolidés.

Actif courant

Stocks

Les stocks de terminaux sont évalués à leur coût de revient déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Des dépréciations peuvent être pratiquées si la valeur nette de réalisation est inférieure au coût de revient ou si les prévisions d'écoulement pour les stocks ne permettent pas d'envisager la vente des terminaux aux distributeurs. Dans ce cas, la provision pour dépréciation correspond à la différence entre le coût de revient et le prix de cession à des brokers.

Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement. Ces créances, le plus souvent à court terme sans taux d'intérêt déclaré, sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif.

Lors de la vente d'un abonnement et d'un terminal subventionné (soit deux obligations de performance), la subvention est comptabilisée en créances clients et étalée sur la durée de vie moyenne du contrat.

Actifs sur contrats clients

Les actifs sur contrats clients représentent un droit conditionnel pour le Groupe à recevoir une rémunération au titre de biens ou services déjà transférés aux clients, et dont l'exigibilité est soumise à d'autres conditions que le passage du temps.

Les actifs sur contrats clients comprennent ainsi les coûts d'obtention ou d'exécution des contrats clients

- Les coûts d'obtention des contrats clients sont les coûts de commercialisation, engendrés pour l'acquisition d'un nouveau contrat, activables au regard de la norme IFRS 15. Ils correspondent aux coûts marginaux que l'entreprise n'aurait pas encourus si le contrat n'avait pas été signé. Il s'agit essentiellement de la part variable de la rémunération des distributeurs versée pour l'acquisition de nouveaux clients. L'étalement se fait sur la durée de vie moyenne du contrat client.
- Les coûts d'exécution des contrats clients correspondent aux coûts de raccordement activables au regard de la norme IFRS 15 et étalés sur la durée de vie moyenne du contrat client.

Autres créances

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations, tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

Les créances sur les particuliers et les entreprises sont dépréciées sur la base d'une évaluation statistique du risque d'insolvabilité et d'irrecouvrabilité selon l'ancienneté de la créance.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent principalement des soldes bancaires et de caisse, qui ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

2.3.6 Passif

Passif non courant

Provisions non courantes

Ce sont les provisions non liées au cycle d'exploitation normal de l'entreprise. Elles comprennent pour l'essentiel :

. Les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux des activités du Groupe Bouygues Telecom.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation.

. Les avantages au personnel : provisions créées au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC), à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite, et provisions pour les médailles du travail.

Le calcul de la provision pour IFC est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière".

L'évaluation sur la base conventionnelle tient compte :

- . du statut, de l'âge et de l'ancienneté dans le groupe Bouygues acquis par les différentes catégories de personnel ;
- . du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par tranche d'âge et catégorie ;
- . des salaires et appointements moyens incluant primes et gratifications, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur ;
- . d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière ;
- . d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite (Iboxx € Corporate A10+ : 2.1042% au 31 décembre 2018).
- . d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence à des tables de survie.

Une hausse de 70 points de base du taux d'actualisation entraînerait une diminution des engagements de 7.6 M€, alors qu'une baisse de 70 points de base de ce taux conduirait à une augmentation des engagements de 8.8 M€ (ces révisions des engagements seraient comptabilisées en capitaux propres).

Depuis l'exercice 2007, le Groupe prend en compte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des modifications sur hypothèses actuarielles.

. Les provisions pour coût de démantèlement et de remise en état des sites.

Les coûts de démantèlement et de remise en état des sites, encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement, font l'objet d'une provision.

Cette provision est évaluée de façon statistique sur la base du nombre de sites concernés, d'un coût moyen unitaire de remise en état de sites, ainsi que de la prise en compte d'hypothèses sur la durée moyenne des baux, le nombre maximum de renouvellements des baux, un taux d'actualisation et un taux d'inflation.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux Iboxx € Corporate A10+ de 2.1042 % du 31 décembre 2018.

Le taux d'inflation utilisé est le taux attendu par le marché à 30 ans : 1.64 % du 31 décembre 2018

Lorsqu'un site fait l'objet d'un démantèlement, la provision correspondante est reprise.

Dettes financières non courantes

En référentiel IFRS, l'ensemble des risques inhérents aux créances cédées dans le cadre de l'opération de titrisation continue d'être supporté par Bouygues Télécom. En conséquence, l'opération de titrisation, initiée en 2010, ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées. Le montant de trésorerie reçu s'analyse comme un financement et a donc été comptabilisé en dette financière.

Passif courant

Provisions courantes

Ce sont les provisions liées au cycle d'exploitation de l'entreprise. Les charges rattachées sont réglées dans les 12 mois, elles ne sont pas actualisées.

Fournisseurs et autres passifs courants

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Passifs sur contrats clients

Les passifs sur contrats clients représentent l'obligation pour le Groupe de transférer des biens ou des services pour lesquels un paiement a déjà été reçu de la part du client, ou lorsque le droit inconditionnel au paiement est déjà acquis. Ils incluent les avances et acomptes reçus sur commandes et les écarts liés à l'avancement d'un contrat.

2.3.7 Instruments financiers

Bouygues Telecom est amené à utiliser des instruments financiers dans le but de limiter l'incidence, sur le compte de résultat, des variations des taux de change et des taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes.

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Les flux certains et significatifs ont été couverts par des options de change et par des achats à terme de devises.

Risque de taux

Le résultat financier du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt. L'essentiel de son endettement bancaire est à taux fixe grâce à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe : par des *swaps*, des *future rate agreements*, des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Principes et règles des opérations de couverture utilisées par le Groupe

Les instruments utilisés aujourd'hui sont limités aux produits suivants :

- achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ;
- *swaps* de taux d'intérêt dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture ;
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et plus généralement la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

Couverture des flux de trésorerie (cash flow hedge)

La couverture de flux de trésorerie correspond à la couverture des variations de flux futurs de trésorerie de l'actif ou du passif d'une opération future.

Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture sont différées en capitaux propres pour leur part efficace et immédiatement passées en résultat pour leur part inefficace.

En cas de sortie du bilan de l'instrument de couverture, la partie différée reste en capitaux propres jusqu'à l'échéance du sous-jacent.

Lorsque la transaction se produit, la part différée en capitaux propres passe en résultat.

Couverture de juste valeur (fair value hedge)

La couverture de juste valeur a pour objet de limiter les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif présent dans le bilan. Lorsqu'un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Le profit ou la perte sur l'élément couvert ajuste la valeur comptable de l'élément couvert et est comptabilisé directement en résultat net.

La juste valeur des éléments couverts correspond à leur valeur comptable convertie en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Méthodes comptables appliquées en matière d'instruments financiers

Critères pour comptabiliser un actif et un passif financier

La comptabilisation de couverture est appliquée lorsque les instruments financiers dérivés compensent, en totalité ou en partie la variation de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert. L'appréciation de l'efficacité des couvertures est effectuée à intervalles réguliers, au moins tous les trimestres.

Lorsque la transaction prévue se produit ou bien est annulée, l'instrument financier dérivé doit être décomptabilisé et la partie éventuellement différée en capitaux propres doit être passée en résultat.

Base d'évaluation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers et les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Comptabilisation des instruments évalués à la juste valeur

La juste valeur des instruments de couverture traités sur des marchés de gré à gré est déterminée à l'aide d'un outil interne et corroborée par un relevé d'information de la contrepartie bancaire.

Comptabilisation des produits et charges générés par les actifs et passifs financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à l'origine au coût d'acquisition. Ils sont évalués par la suite à leur juste valeur.

Les profits et pertes latents qui en découlent sont comptabilisés en fonction de la nature de la couverture de l'élément couvert (soit en capitaux propres, soit en résultat).

A la date de clôture, la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux ou de change est égale au montant que le Groupe devrait recevoir ou payer pour clôturer les positions. La juste valeur est évaluée en tenant compte des taux d'intérêt et des taux de change constatés depuis la mise en place des instruments financiers de couverture et de ceux anticipés jusqu'à la fin de la période de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme est égale à la valeur de marché à la date de clôture, c'est-à-dire la valeur actualisée du cours à terme.

2.3.8 Tableau de financement en flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

La capacité d'autofinancement prend en compte les dotations et reprises sur provisions d'actif circulant. Elle inclut le résultat net des sociétés intégrées.

La méthode retenue pour les intérêts et les dividendes a été de positionner ces derniers dans les flux de trésorerie de financement. Il est à noter que les intérêts décaissés au cours de l'exercice correspondent aux intérêts constatés dans le résultat de l'exercice.

2.3.9 Indicateurs financiers

EBITDA

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements, aux provisions et dépréciations ainsi que des effets liés aux prises et aux pertes de contrôle.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en résultat opérationnel courant, en minoration des charges de personnel.

Cash flow libre

Le cash-flow est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et après charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des acquisitions d'exploitation nettes de cession de la période.

Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité présentée dans le tableau des flux de trésorerie résulte de :

- la variation des stocks et encours ;
- la variation des avances et acomptes versés ;
- la variation des créances clients et comptes rattachés ;
- la variation des actifs sur contrats clients ;
- la variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés ;
- la variation des passifs sur contrats clients ;
- la variation des provisions courantes ;
- la variation des autres éléments d'actif et de passif courants (hors impôts, hors trésorerie et dettes financières courantes, hors instruments de couverture et hors créances et dettes sur immobilisations).

Endettement financier net

L'endettement financier net résulte de l'addition des rubriques suivantes :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net.

À compter du 1er janvier 2019, le Groupe publiera un endettement/excédent financier net ajusté des obligations locatives courantes et non courantes dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16.

NOTE 3**ACTIF NON COURANT****3.1 SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Immobilisations corporelles	1 144,3	1 020,3
Immobilisations incorporelles	97,6	83,3
Investissements opérationnels	1 241,9	1 103,6
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	2,6	(0,3)
Investissements consolidés	1 244,5	1 103,3
Cessions d'actifs non courants	(377,3)	(377,9)
Investissements nets	867,2	725,4

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

Par ailleurs, le montant des engagements sur investissements futurs (équipements réseau) à fin décembre 2018 est de 519,9 M € contre 489,6 M€ à fin décembre 2017.

3.2 ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2018	36,9	7 368,0	1 469,3	214,7	9 089,0
Dont locations financements			2,8		2,8
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		99,0	18,1	(45,7)	71,4
Changements de périmètre					
Investissements et autres augmentations	1,0	669,3	199,8	150,1	1 020,3
Cessions et réductions diverses	(0,6)	(777,4)	(98,0)		(875,9)
31/12/2017	37,3	7 358,9 ⁽¹⁾	1 589,3	319,2	9 304,6
Dont locations financements			3,3		3,3
Flux 2018					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		187,4	1,9		189,3
Changements de périmètre			1,5		1,5
Investissements et autres augmentations	0,3	782,3	248,2	113,5	1 144,3
Cessions et réductions diverses		(1 138,9)	(237,4)	(106,2)	(1 482,5)
31/12/2018	37,8	7 189,7	1 603,5	326,5	9 157,2
Dont locations financements			6,7		6,7

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2016	(15,7)	(4 859,3)	(1 095,0)	-	(5 970,0)
			(1,8)		(1,8)
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		(96,9)	(0,4)		(97,3)
Changements de périmètre					
Cessions et réductions diverses	0,6	675,2	97,2		773,0
Dotations et reprises	(0,7)	(484,9)	(187,1)		(672,7)
31/12/2017	(15,8)	(4 765,9) ⁽¹⁾	(1 185,2)	-	(5 967,0)
Dont locations financements			(2,8)		(2,8)
Flux 2018					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres		(49,0)			(49,0)
Changements de périmètre			(0,3)		(0,3)
Cessions et réductions diverses		1 036,4	237,2		1 273,6
Dotations et reprises	(0,8)	(483,6)	(188,6)		(673,0)
31/12/2018	(16,6)	(4 262,1)	(1 136,9)	-	(5 415,7)
Dont locations financements			(3,7)		(3,7)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

en millions d'euros

NET	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	TOTAL
31/12/2016	21,1	2 508,8	374,3	214,7	3 119,0
Dont locations			1,6		1,6
31/12/2017	21,5	2 593,0 ⁽¹⁾	404,0	319,2	3 337,6
Dont locations			0,5		0,5
31/12/2018	21,0	2 927,6	466,5	326,5	3 741,5
Dont locations			3,0		3,0

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

ACTIFS EN COURS DE CESSIION

Le 31 janvier 2017, Bouygues Telecom et Cellnex ont signé un accord portant sur l'exploitation de 3 000 sites télécom, dont 1 200 à construire d'ici 2022.

Au 31 décembre 2017, sur les 1800 sites à ceder, 1085 cessions ont été réalisées.

Au titre de l'IFRS 5 la valeur nette comptable des 715 sites restants à ceder, a été comptabilisée à hauteur de 38 M€ en «Actifs en cours de cession». Ce contrat générera un engagement hors bilan du même ordre que le montant de la transaction.

Au 31 décembre 2018, les 1800 sites ont été cédés.

Informations sur les contrats de location financement

en millions d'euros

Nature du bien	Durée (en mois)	Valeur brute	Loyers conditionnels	Option d'achat
Matériel Informatique	18,0	6,7	non	non

3.2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

en millions d'euros

BRUT	Frais de développement (1)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2016	238,7	2 184,7	575,8	2 999,2
Flux 2017				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres		130,4	(127,1)	3,2
Changements de périmètre				
Investissements et autres augmentations	58,5	23,3	1,5	83,3
Cessions et réductions diverses		(1,7)	(5,7)	(7,3)
31/12/2017	297,2	2 336,7	444,5	3 078,4
Flux 2018				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres	(7,2)	201,1	(194,3)	(0,4)
Changements de périmètre			(20,7)	(20,7)
Investissements et autres augmentations	66,8	22,4	8,4	97,6
Cessions et réductions diverses		(12,5)	(3,4)	(15,9)
31/12/2018	356,8	2 547,7 ⁽²⁾	234,5 ⁽³⁾	3 139,0

(1) Frais de développement et de recherche

- Frais de développement

Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés.

- Frais de recherche

Conformément aux IFRS, les frais de recherche sont pris en charge au moment de leur engagement.

- Le coût de recherche et développement pris en charge s'élève à 6 M€ en 2018 et à 5,8 M€ en 2017.

(2) Dont licence UMTS 628,7 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4G 800 MHz 720,7 M€

dont autorisation d'utilisation de fréquences 4G 2600 MHz 233,1 M€

dont fréquences bande 700MHz mises en service 321,2 M€

(3) Dont droits au bail 79,1 M€ et fréquences bande 700MHz 148,1 M€

en millions d'euros

AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PERTES DE VALEUR	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2016	(164,7)	(1 064,5)	(27,3)	(1 256,5)
Flux 2017				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres		(0,2)		(0,2)
Changements de périmètre				
Cessions et réductions diverses		1,6		1,6
Dotations et reprises	(16,8)	(127,9)	3,3	(141,4)
31/12/2017	(181,5)	(1 190,9)	(24,0)	(1 396,5)
Flux 2018				
Ecart de conversion				
Virements de rubriques et autres				
Changements de périmètre			20,7	20,7
Cessions et réductions diverses		12,5		12,5
Dotations et reprises	(24,7)	(136,4)	(0,1)	(161,2)
31/12/2018	(206,2)	(1 314,8)	(3,4)	(1 524,5)

en millions d'euros

NET	Frais de développement	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
31/12/2016	74,0	1 120,2	548,5	1 742,7
31/12/2017	115,7	1 145,8	420,5	1 682,0
31/12/2018	150,6	1 232,9	231,1	1 614,6

3.2.3 GOODWILL

Evolution de la valeur nette de la rubrique au 31 décembre 2018 :

en millions d'euros

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2016	4,5		4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises			
Autres mouvements			
31/12/2017	4,5		4,5
Changement de périmètre			
Dotations			
Reprises			
Autres mouvements			
31/12/2018	4,5		4,5

3.2.4 PARTICIPATIONS DANS LES ENTITES ASSOCIEES

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux net 2018	31/12/2018	dont quote-part de résultat 2018
Buyster	0,1	(0,1)		
Telefonica Global Solutions France	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	0,1	(0,1)	0,1	0,1

3.2.5 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

en millions d'euros

	Valeur Brute			Amortissements et provisions	Valeur nette
	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute		
31/12/2016	5,4	7,2	12,7	(2,5)	10,2
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres					
Investissements et autres augmentations	0,1	0,2	0,3		0,3
Cessions et réductions diverses	(0,2)		(0,2)		(0,2)
Dotations et reprises				(0,5)	(0,5)
31/12/2017	5,3	7,4	12,7	(3,0)	9,8
Flux 2018					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques et autres	(1,2)	(0,1)	(1,3)	1,3	
Changement de périmètre	5,7		5,7		5,7
Investissements et autres augmentations		0,2	0,2		0,2
Cessions et réductions diverses	(8,5)		(8,5)		(8,5)
Dotations et reprises				1,7	1,7
31/12/2018	1,3	7,5	8,8	0,0	8,8

3.2.6 ACTIFS D'IMPÔTS NON COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2017	31/12/2018
Impôts différés actif ⁽¹⁾		-
Autres impôts long terme	-	-
Total impôts non courants	-	-

(1) voir détail des IDP en note 7

3.2.7 JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

en millions d'euros

	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2018
Titres non consolidés			1,2	1,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	44,1			44,1
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(3,8)			(3,8)
	Niveau 1 cours cotés	Niveau 2 données observables	Niveau 3 données non observables	31/12/2017
Titres non consolidés			2,2	2,2
Autres actifs financiers à la JV par le compte de résultat				
Trésorerie	57,7			57,7
Equivalents de trésorerie				
Instruments financiers actif passif	(0,2)			(0,2)

NOTE 4**ACTIF COURANT****4.1 STOCKS**

en millions d'euros

	Brut	31/12/2018 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2017 Dépréciation	Net
Stocks de terminaux	163,1	(1,9)	161,2	103,2	(2,9)	100,3
Stocks de fibre optique	36,4		36,4			
Accessoires et autres stocks	12,0	(0,5)	11,5	14,2	(0,6)	13,7
Total	211,5	(2,4)	209,1	117,4	(3,5)	114,0

en millions d'euros

DEPRECIATION DE STOCKS	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice	
	2018	2017	2018	2017
Stocks de terminaux et accessoires	(1,9)	(2,9)	2,9	4,6
Total	(1,9)	(2,9)	2,9	4,6

Par ailleurs, au titre de la sécurisation de ses approvisionnements de terminaux, le Groupe Bouygues Telecom est engagé à hauteur d'un montant de 118,9 M€ à fin 2018, contre 261,5 M€ à fin 2017.

4.2 AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES

en millions d'euros

	Brut	31/12/2018 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2017 Dépréciation	Net
Total avances et acomptes versés sur commande	17,3		17,3	8,5		8,5

4.3 CLIENTS / ACTIFS D'IMPÔTS / AUTRES CREANCES COURANTES

en millions d'euros

	31/12/2018			31/12/2017 retraité (1)		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients / factures à établir)	1 344,9	(228,2)	1 116,7	1 766,7	(213,7)	1 553,0
Actifs sur contrats clients	490,5		490,5			
Actifs d'impôts courants (créances fiscales)	9,8		9,8			0,0
Autres créances et comptes de régularisation	391,9	(0,1)	391,8	465,8	(0,3)	465,5
Total clients, actifs d'impôts, autres créances et comptes de régularisation	2 237,1	(228,3)	2 008,8	2 232,5	(214,0)	2 018,5

(1) Créances clients retraitées des effets de l'application des normes IFRS 15.

4.4. REPARTITION DES CREANCES CLIENTS NETTES ENTRE ENCOURS NON ECHUS ET ENCOURS ECHUS

en millions d'euros

31/12/2018	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	769,4	73,7	85,5	167,4	1 096,0
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(46,7)	(43,5)	(138,0)	(228,2)
Total créances clients et comptes rattachés	769,4	26,9	42,1	29,4	867,8

en millions d'euros

31/12/2017	Encours non échus	Encours échus (retard de paiement)			Total
		0 à 6 mois	6 à 12 mois	> à 12 mois	
Créances clients et comptes rattachés (hors FAE)	552,5	100,8	150,1	125,8	929,2
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés		(40,9)	(69,8)	(103,0)	(213,7)
Total créances clients et comptes rattachés	552,5	59,9	80,3	22,8	715,5

Les encours échus non provisionnés correspondent principalement :

- à l'impact de la TVA récupérable,
- aux créances sur l'Etat.

4.5 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

en millions d'euros

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	Brut	31/12/2018 Dépréciation	Net	Brut	31/12/2017 Provisions	Net
Disponibilités	44,1		44,1	57,7		57,7
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Total	44,1	-	44,1	57,7	-	57,7

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2018	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	43,9	0,2				44,1
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(3,8)					(3,8)
Total	40,1	0,2	-	-	-	40,3

en millions d'euros

REPARTITION PAR DEVISE A FIN 2017	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	TOTAL
Disponibilités	57,2	0,3				57,5
Placement excédent de trésorerie Bouygues Relais						
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,2)					(0,2)
Total	57,0	0,3	-	-	-	57,5

Les disponibilités et équivalents de trésorerie ont une échéance inférieure à 3 mois, ou peuvent être facilement convertis en numéraire.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de financement en flux de trésorerie comprend les éléments suivants au 31 décembre :

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
Liquidités	44,1	57,7
Placements		
Sous-total trésorerie active	44,1	57,7
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(3,8)	(0,2)
Sous-total trésorerie passive	(3,8)	(0,2)
Total	40,3	57,5

4.6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
Instruments financiers de couverture des dettes financières	0,5	0,6
Autres actifs financiers courants		
Total	0,5	0,6

NOTE 5**INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

Au 31 décembre 2018, le capital social de Bouygues Telecom est constitué de 46 757 769 actions de 15,24 euros de nominal.

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM

en euros

	31/12/2017	Variations 2017		31/12/2018
		Augmentation	Réduction	
Actions	46 757 769			46 757 769
Certificats d'investissement				
Nombre de titres	46 757 769	-	-	46 757 769
Nominal	15,24			15,24
Capital en euros	712 588 400	-	-	712 588 400

5.2 ACTIONNARIAT DE BOUYGUES TELECOM

Actionnaires	31/12/2018	31/12/2017
Bouygues SA	90,17%	90,17%
Société Française de Participation et de Gestion	0,36%	0,36%
Sous-total groupe Bouygues	90,53%	90,53%
JC Decaux Holding	9,47%	9,47%
Total	100,00%	100,00%

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	Exercice 2018	Exercice 2017
Total part du Groupe	(8,5)	(1,6)
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires	-	-
Total part groupe + intérêts minoritaires	(8,5)	(1,6)

5.3.1 RESERVE DE JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Variation brute	(0,7)	1,2	0,5

5.3.2 RESERVE D'ECARTS ACTUARIELS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL (IAS 19)

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Variation brute	(0,4)	(12,6)	(13,0)

NOTE 6**PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES****6.1 PROVISIONS NON COURANTES**

en millions d'euros

	Avantages au personnel	Litiges, contentieux et réclamations	Risques filiales	Autres provisions non courantes	TOTAL
	(1)	(2)	(3)	(4)	
31/12/2016	56,4	57,5	0,1	133,5	247,5
Flux 2017					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques	0,9			14,2	15,1
Changements d'estimation comptables				27,8	27,8
Dotations	4,8	7,9		4,1	16,8
Reprises utilisées	(0,3)	(8,1)		(11,1)	(19,5)
Reprises non utilisées		(4,5)	(0,1)	(10,8)	(15,3)
31/12/2017	61,8	52,9		157,7	272,4
Flux 2018					
Ecart de conversion					
Virements de rubriques	12,6			(4,5)	8,1
Changements de méthodes et périmètre					
Dotations	4,2	7,1		4,1	15,4
Reprises utilisées	(0,2)	(5,0)		(2,9)	(8,1)
Reprises non utilisées	(0,1)	(3,1)		(6,8)	(10,0)
31/12/2018	78,3	51,9		147,6	277,8

(1) **Avantages au personnel :** 78,3
 - Indemnités de fin de carrière 64,3
 - Médailles du travail 14,0

(2) **Litiges et contentieux :** 51,9
 - Réclamations sous-traitants 28,3
 - Autres litiges avec le personnel 3,7
 - Autres litiges 19,9

(3) **Risques filiales :**
 - Provisions pour risques filiales

(4) **Autres provisions non courantes :** 147,6
 - Provisions pour démantèlement et remise en état des sites 139,8
 - Autres provisions pour risques non courantes 7,8

6.2 PROVISIONS COURANTES

Il s'agit des provisions liées au cycle d'exploitation.

en millions d'euros

	Provision fidélisation des clients	Autres provisions courantes	Total
31/12/2016	8,4	1,5	9,9
Flux 2017			
Ecart de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations		0,3	0,3
Reprises utilisées		(0,3)	(0,3)
Reprises non utilisées	(8,4)	(1,4)	(9,8)
31/12/2017 ⁽¹⁾		0,1	0,1
Flux 2018			
Ecart de conversion			
Virements de rubriques			
Changements de méthodes et périmètre			
Dotations		1,8	1,8
Reprises utilisées		(0,1)	(0,1)
Reprises non utilisées			
31/12/2018		1,8	1,8

(1) retraité des effets de l'application des normes IFRS 15.

NOTE 7**ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT DIFFÈRE****7.1 ACTIF / PASSIF D'IMPÔT NON COURANT**

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017 retraité ⁽¹⁾
Impôts différés	(156,1)	(144,1)
Autres impôts non courants		
Total impôts non courants	(156,1)	(144,1)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

7.2 PRINCIPALES SOURCES D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR NATURE

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017 retraité ⁽¹⁾
IDA sur avantages au personnel	17,2	12,3
IDA sur provisions fiscalement non déductibles temporairement	13,7	13,2
Provisions réglementées	(21,0)	(14,0)
Déficits fiscaux	0,3	0,3
Autres	(166,3)	(155,9)
Total	(156,1)	(144,1)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

7.3 RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF ET PASSIF NETS

en millions d'euros

Nature des impôts différés	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2017	Variation périmètre	Variation change	Mouvements 2018		Autres ^(a)	Actif / passif d'impôts différés net au 31/12/2018
				produits	charges		
Déficits fiscaux	0,3						0,3
Différences temporaires	(144,4)			14,2	(29,1)	2,9	(156,4)
Total	(144,1)	-	-	14,2	(29,1)	2,9	(156,1)

(a) essentiellement Impôts différés comptabilisés en capitaux propres (variation de juste valeur sur Instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages au personnel, ..)

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

en millions d'euros

31/12/2018	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Délai de récupération des ID	(90,6)	(88,6)	23,1 ^(a)	(156,1)

(a) principalement impôts différés actif sur avantages au personnel

7.5 IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS DANS LES CAPITAUX PROPRES

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017
Impôts exigibles	3,2	0,4
Impôts différés		

NOTE 8

DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS "PORTANT INTÉRÊTS" PAR ÉCHÉANCE

en millions d'euros

Dettes financières	courantes			non courantes						Total 12/2018	Total 2017
	0 à 3 mois	3 à 12 mois	Moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	5 à 6 ans	Plus de 6 ans		
Emprunts obligataires			-							-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23,6	33,6	57,2	476,4	42,5	19,7	10,8	0,7		550,1	464,8
Emprunts issus de location-financement		1,2	1,2	1,8						1,8	0,1
Emprunt Bouygues Relais			0,0		253,1	300,0	150,0			703,1	530,4
Emprunts et dettes financières diverses	1,1	2,8	3,9 ⁽¹⁾							0,0 ⁽²⁾	0,0
Total emprunts portant intérêts	24,7	37,8	62,3	478,2	295,6	319,7	180,8	0,7	0,0	1 255,0	
Rappel au 31 décembre 2017	19,0	21,5	40,5	38,6	459,2	204,2	284,0	8,6	0,0		992,6

(1) Montants ne portant pas intérêts (cautions et charges à payer de frais bancaires)

(2) Montants ne portant pas intérêts

en millions d'euros

Répartition de la dette sur location-financement	Total
Long terme au 31/12/2018	1,8
Court terme au 31/12/2018	1,2
Long terme au 31/12/2017	0,1
Court terme au 31/12/2017	0,4

8.2 LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES, UTILISÉES

en millions d'euros

Description	Lignes confirmées - Échéances 2018				Lignes utilisées - Échéances 2018			
	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires								
Titrisation		475,0		475,0		431,6		431,6
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	152,0	218,0 ⁽¹⁾		370,0	57,2	117,7	0,7	175,6
Emprunt Bouygues Relais	1 055,0			1 055,0		703,1		703,1
Emprunts et dettes financières diverses								
Total	1 207,0	693,0		1 900,0	57,2	1 252,4		1 310,3

Les crédits bancaires ne comportent aucun covenant ou trigger event.

(1) Lignes de crédit confirmées / non utilisées

8.3 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	2018	2017
Dettes à taux fixé (1)	100%	100%
Dettes à taux variable		

(1) Dettes à taux fixé pour plus d'un an ou ne portant pas intérêt.

en millions d'euros

Dettes à taux variable		Dettes à taux fixé
Bouygues Relais (partie non couverte)		Bouygues Relais (partie couverte) 703,1
		Titrisation (partie couverte) 431,6
		Dépôts de garantie reçus 2,8
Titrisation (partie non couverte)		Interets courus 0,0
		Frais bancaires 1,1
		Emprunt Santander & BPI 175,7
		Dettes sur location-financement 3,0
Total	0,0	1 317,3

8.4 RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2018, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

en millions d'euros

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)		1 317,3	1 317,3
Actifs financiers (trésorerie nette)			
Position nette avant gestion	0,0	1 317,3	1 317,3
Couverture de taux (1)	-	-	-
Position nette après gestion	0,0	1 317,3	1 317,3
Correctif lié à la cyclicité de certaines activités			
Position nette après gestion et correctif	0,0		

(1) Chez Bouygues Telecom, les couvertures en place concernent une dette future.

8.5 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE PAR DEVISE

en millions

	Euro
Long terme au 31/12/2018	1 255,0
Court terme au 31/12/2018	62,3
Long terme au 31/12/2017	992,6
Court terme au 31/12/2017	40,5

NOTE 9

PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux de trésorerie	Changement de périmètre	Ecart de conversion	Variations des justes valeurs	Autres impacts	31/12/2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,7	(13,6)					44,1
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(0,2)	(3,6)					(3,8)
Trésorerie nette	57,5	(17,2) ⁽¹⁾					40,3 ^(a)
Dettes financières non courantes	(992,6)	(262,4) ^(b)					(1 255,0)
Dettes financières courantes	(40,5)	(21,8) ^(b)					(62,3)
Instruments financiers nets	(0,2)	(0,9) ^(b)					(1,1)
Endettement brut	(1 033,3)	(285,1) ^(b)					(1 318,4)
Endettement net	(975,8)	(302,3)					(1 278,1)

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2018 (flux nets + flux non monétaires)

(b) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

9.2 PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA PÉRIODE

en millions d'euros

• Endettement net au 31 décembre 2017	(975,8)
• Trésorerie provenant de la capacité d'autofinancement	1 302,5
• Décaissements d'impôts	(239,1)
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(281,7)
• Trésorerie affectée aux investissements	(1 026,1)
• Coût de l'endettement financier net	(7,3)
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)
• Effet de périmètre et autres	(0,6)
• Endettement net au 31 décembre 2018	(1 278,1)

en millions d'euros

	31/12/2018	31/12/2017 retraité (1)
<u>Avances et acomptes reçus</u>	0,0	0,0
<u>Dettes financières courantes</u> (2)	62,3	40,5
<u>Impôts courants</u>	0,0	0,9
<u>Fournisseurs et comptes rattachés</u> (fournisseurs / effets à payer)	1 099,4	1 301,0
<u>Passifs sur contrats clients</u>	282,4	265,8
<u>Provisions courantes</u> (3)	1,8	0,1
<u>Autres passifs courants, comptes de régularisations et assimilés</u>		
Autres dettes opérationnelles (personnel / organismes sociaux / Etat)	339,3	310,4
Produits différés (1)	0,0	0,0
Ecart de conversion passifs		
Dettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	341,9	505,8
Autres dettes non financières	124,8	167,3
<u>Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</u>	3,8	0,2
<u>Instruments financiers</u> (couverture de dettes financières en juste valeur)	1,1	0,5
<u>Autres passifs financiers courants</u>	0,0	1,3
Total	2 256,7	2 593,8

(1) retraitées des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) voir analyse en notes 8 et 9

(3) voir analyse en note 6.2

NOTE 11**CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE****11.1. ANALYSE PAR RUBRIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)	% Variation
Ventes de terminaux et accessoires	771,7	742,2	4,0%
Prestations de services	4 572,5	4 317,8	5,9%
Chiffre d'affaires	5 344,2	5 060,0	5,6%
Redevances			-
Autres produits de l'activité			-
Autres produits de l'activité	0,0	0,0	-
Total	5 344,2	5 060,0	5,6%

(1) Le chiffre d'affaires de l'exercice 2017 a été retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15. L'ensemble des rémunérations versées aux distributeurs est comptabilisé dans la rubrique "charges externes".

11.2. ANALYSE PAR ACTIVITE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Activité	2018				2017 retraité			
	France	International	Total	% du C.A Total	France	International	Total	% du C.A Total
Telecoms	5 344,2		5 344,2	100%	5 060,0		5 060,0	100%
Chiffre d'affaires consolidé	5 344,2	-	5 344,2	100%	5 060,0	-	5 060,0	100%

11.3. ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

en millions d'euros

Chiffre d'affaires	2018		2017 retraité	
	Montant	% du C.A	Montant	% du C.A
Analyse par zone géographique :				
France	5 344,2	100,0%	5 060,0	100,0%
Europe de l'Ouest				
Europe de l'Est				
Afrique				
Moyen Orient				
Etats-Unis / Canada				
Amérique Centrale et Sud				
Asie / Pacifique				
Total	5 344,2	100,0%	5 060,0	100,0%

11.4 RÉPARTITION, SELON LES TYPES DE MARCHÉS, EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL (EN %)

	2018			2017 retraité		
	France	International	Total	Franca	International	Total
Marchés publics (1)	1,8%	-	1,8%	1,8%	-	1,8%
Marchés privés	98,2%	-	98,2%	98,2%	-	98,2%

(1) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'Etat et aux collectivités locales.

11.5 Carnet de commandes Bouygues Telecom

en millions d'euros

	31/12/2017 retraité	Flux 2018				31/12/2018
		Ecart de conversion	Changements de périmètre	Augmentation	Réduction	
Bouygues Telecom	1 482			1 763	-1 414	1 831
Total	1 482			1 763	-1 414	1 831
dont maturité inférieure à 1 an						1 147
dont maturité inférieure entre 1 et 5 ans						670
dont maturité supérieure à 5 ans						14

Le carnet de commandes de Bouygues Telecom représente principalement le chiffre d'affaires sur les abonnements facturables aux clients jusqu'au terme de leurs engagements contractuels.

Le Groupe a décidé d'appliquer les mesures de simplification permises par la norme et de ne pas présenter les informations concernant les obligations de prestations faisant partie de contrats dont la durée initiale attendue n'excède pas un an et celles pour lesquelles le Groupe mesure son chiffre d'affaires à hauteur de son droit à facturer.

NOTE 12**RESULTAT OPERATIONNEL ET EBITDA****12.1 RESULTAT OPERATIONNEL**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat opérationnel courant	431,3	319,5
Autres produits opérationnels ⁽²⁾	370,4	233,0
Autres charges opérationnelles ⁽²⁾	(48,7)	(92,0)
Résultat opérationnel	753,0	460,5

(1) Résultat retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) 2017, concerne principalement des charges pour le déploiement du partage de réseau avec Altice, et à des produits liés à la cession de sites à Cellnex

(2) 2018, même sujets qu'en 2017, auxquels s'ajoute la cession à CityFast (groupement Axione/Mirova) d'infrastructures en fibre optique en ZTD.

12.2 EBITDA

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat opérationnel courant	431,3	319,5
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :		
- Dotations nettes aux amortissements	821,5	782,0
- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	34,0	13,0
Retraitement des autres produits d'exploitation :		
- Reprises de provisions non utilisées	(18,3)	(17,7)
EBITDA	1 268,5	1 096,9

NOTE 13**COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS****13.1 ANALYSE DU COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**

en millions d'euros

	2018	2017
Charges financières	(7,4)	(7,8)
Dont		
- Impacts négatifs des instruments financiers	(1,2)	(0,5)
- Charges d'intérêt liées à la trésorerie	(0,1)	(0,1)
- Charges d'intérêt sur endettement	(6,1)	(7,2)
Produits financiers	0,1	0,2
Dont		
- Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1	0,2
Total coût de l'endettement financier net	(7,3)	(7,6)

Les gains et pertes de change ne sont pas inclus dans les charges financières nettes, mais en résultat opérationnel.

13.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

en millions d'euros

	2018	2017
Dividendes sur titres non consolidés		
Dotations financières nettes	(1,1)	(2,6)
Charges d'actualisation nettes		
Variation de juste valeur des autres actifs et passifs financiers		
Commissions d'engagements ou de montages de titres non consolidés et autres actifs financiers, intérêts nets hors endettement, commissions d'engagement ou de montage, pré-loyer immobilier et divers	(7,9)	(6,7)
Valeur nette comptable des titres non consolidés	(2,6)	(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés	2,6	
Total	(9,0)	(9,5)

NOTE 14**IMPÔT****14.1 DÉCOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔTS**

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
	France	France
. Impositions exigibles par les administrations fiscales	(228,4)	(188,0)
. Impositions différées passif	(14,9)	(0,7)
. Impositions différées actif		
. Impôts sur distributions		
Total	(243,3)	(188,7)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL AU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France, et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat net	493,5	254,7
Neutralisation :		
Charge d'impôt	243,3	188,7
Résultat des activités abandonnées		
Résultat des entités associées	(0,1)	-
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	736,7	443,4
Taux d'imposition théorique en France	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(253,6)	(152,7)
Variation de taux	4,6	(4,8)
Contribution exceptionnelle additionnelle de 2017		(33,3)
Création / utilisation de reports fiscaux déficitaires		
Effets des différences permanentes	2,5	(1,4)
Crédits d'impôts	3,3	3,5
Impôt effectif	(243,3)	(188,7)
Taux effectif d'imposition	(33,02%)	(42,55%)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

NOTE 15**RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2017, soit 46 757 769 actions.

en millions d'euros

	2018	2017 retraité ⁽¹⁾
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe	493,5	254,7
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	46 757 769	46 757 769
Résultat en euros par action	10,55	5,45

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

NOTE 16**INSTRUMENTS FINANCIERS**

A titre indicatif, les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2018, de chaque type de produit utilisé, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

16.1 SOCIÉTÉS INTÉGRÉES**16.1.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX****Analyse par échéance**

en millions d'euros

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2018				Total encours 31/12/2017
	2019	2020 à 2023	Au-delà	Total	
Swaps de taux					
Sur actifs financiers	800,0			800,0	1 050,0
Sur passifs financiers					
Future Rate Agreements					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					
Caps / Floors					
Sur actifs financiers					
Sur passifs financiers					

16.1.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE**Analyse par devise**

en millions d'euros

Devise	31/12/2018 (contre-valeur présentée en millions d'euros)					Total 31/12/2017
	USD	GBP	CHF	HKD	Autres	
Achats et ventes à terme						33,0
- Achats à terme						
- Ventes à terme						
Swaps de devises						
Options de change						

16.2 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2018, la valeur de marché (Net Present Value : NPV) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (0,658) millions d'euros. Ce montant est composé d'instruments de couverture de taux (swap) destinés à couvrir la dette de Bouygues Telecom.

Les instruments financiers s'inscrivant dans le cadre d'une couverture de change n'ont pas été mis en place en décembre 2018. En cas de translation de la courbe des taux de plus de 1% (et respectivement de moins de 1%), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture de taux (hors icne) s'apprécierait de 3,3 millions d'euros pour s'établir à 3,3 millions d'euros (et respectivement (4,7) millions d'euros pour s'établir à (4,7) millions d'euros).

NOTE 17**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Cette note complète les informations communiquées en notes 3, 4 et 8 de l'annexe.

17.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en millions d'euros

	31/12/2018	Échéances				31/12/2017
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	5 ans	Plus de 5 ans	
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles						
Avals, cautions et garanties données						
Total donnés	-					-
Avals, cautions et garanties reçus						
Total reçus	-					-
Solde net	-					-

A noter que les cautions de banque en faveur de tiers ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan à compter de l'exercice 2010.

17.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

en millions d'euros

	31/12/2018	Échéances				31/12/2017
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	5 ans	Plus de 5 ans	
Réseau	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 687,1
Autres						177,6
Obligations contractuelles données	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 864,7
Réseau	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 687,1
Autres						177,6
Obligations contractuelles reçues	2 629,8	191,9	757,0		1 680,9	1 864,7
Solde net						

Les principaux engagements contractuels divers concernent les prestations de services contractées auprès des propriétaires de pylônes (TDF, FPS et Cellnex) et des fournisseurs de fibres optiques FTTH. Les engagements contractuels donnés, 2 597,2 millions d'euros, sont en hausse nette de 732,5 millions d'euros principalement sur les contrats de prestations de services suite notamment aux cessions à Cellnex intervenues en 2018.

En 2018, les commandes ouvertes SAP ne sont plus recensées dans les engagements hors bilan. Seuls les engagements pluriannuels sont considérés.

17.3 CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les engagements relatifs aux contrats de location simple représentant les loyers futurs fixes restant dus jusqu'à la date raisonnablement certaine de renouvellement des ontrats au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels etc.). Ces engagements ne tiennent pas compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinq mille euros.

Les loyers sont estimés à leur valeur actualisée prenant en compte un calcul d'actualisation basé soit sur un taux implicite soit sur un taux marginal d'endettement.

Les engagements au 31 décembre 2017 ont été retraités pour être calculés sur la même base.

en millions d'euros

	31/12/2018	Échéances			31/12/2017 retraité
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Location simple	797,0	142,1	417,7	237,2	836,1

Les engagements de 797 millions d'euros donnés dans le cadre de l'exploitation concernent pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 395,1 millions d'euros, loyers immobiliers et divers : 213,3 millions d'euros, fibres optiques et divers : 188,6 millions d'euros).

17.4 CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

en millions d'euros

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Location-financement	1,4	1,9		3,3
Rappel 31/12/2017	0,4	0,1		0,5

17.5. AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz et dans la bande 700 MHz

Les autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 800 MHz et 700 MHz attribuées à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans (en 2012 pour la bande 800 MHz et en 2015 pour la bande 700 MHz) comportent une obligation d'accueillir des MVNO, une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (98% à 12 ans et 99,6% à 15 ans). Les obligations de couverture portent notamment sur une zone de déploiement prioritaire définie par l'ARCEP, qui devra être couverte simultanément par les fréquences 700 et les fréquences 800 (97,7% à 15 ans), ainsi qu'une obligation de couverture dans chaque département (90% à 12 ans et 95% à 15 ans). L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 700 MHz introduit une obligation nouvelle visant à couvrir (90% à 15 ans) les trains du quotidien.

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans en 2011 comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25% à 4 ans, 60% à 8 ans et 75% à 12 ans). Cette obligation de couverture peut être remplie par toutes autres fréquences dont est titulaire Bouygues Telecom. Aujourd'hui en l'occurrence cette obligation est remplie pour l'essentiel au moyen des fréquences 1800 MHz de Bouygues Telecom réallouées à la 4G.

Autorisation d'utilisation des fréquences de la bande 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz neutre technologiquement

Le 14 janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et l'opérateur ont signé un accord (dit New Deal Mobile) visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour l'ensemble des français. C'est ainsi l'objectif d'aménagement numérique du territoire qui a été retenu, en imposant aux opérateurs de fortes obligations de couverture, en contrepartie du renouvellement de leurs autorisations d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz, et 2100 MHz pour une durée de 10 ans. Etant donné que les autorisations actuelles de Bouygues Telecom arrivaient à échéance respectivement en 2022 pour le 2100 MHz et 2024 pour le 900 MHz et le 1800 MHz, l'Arcep a, via la décision n° 2018-0680 du 3 juillet 2018, modifier nos autorisations d'utilisation de fréquences actuelles pour y intégrer nos nouvelles obligations de déploiements. Elle a par la suite, dans le cadre de la décision n° 2018-1390 du 15 novembre 2018, acté du renouvellement de nos fréquences 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz pour une durée de 10 ans. Bouygues Telecom se voit donc être titulaire de l'autorisation d'utiliser les fréquences 900 MHz et 1800 MHz jusqu'au 8 décembre 2034 et les fréquences 2100 MHz jusqu'au 11 décembre 2032. L'ensemble des bandes de fréquences sont désormais neutre technologiquement, et peuvent donc être utilisées indépendamment pour la 2G/3G/4G.

Obligations imposées à Bouygues Telecom dans le cadre de l'utilisation des fréquences dans la bande 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz

Les obligations de couverture imposées à Bouygues Telecom dans le cadre de ces décisions d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz sont:

- Participation au dispositif de couverture ciblée permettant d'accroître la couverture du territoire métropolitain => 5000 nouvelles zones à couvrir avec au maximum 600 en 2018, 700 en 2019, 800 en 2020, 2021 et 2022 puis 600 au delà jusqu'à atteinte des 5000. Sur ces 5000 zones, une partie sera réalisée en partage de réseaux actifs entre les 4 opérateurs, et une partie en partage de réseau passif à 2 ou 3 opérateurs
- Généralisation de la 4G sur l'ensemble des sites de notre réseau => 100% des sites existants au plus tard le 31 décembre 2020, sauf pour les sites du programme "Zones Blanches centre Bourg" dont 75% doivent être passés en 4G au plus tard le 31 décembre 2020 et 100% au plus tard le 31 décembre 2022
- Couvrir 99,6% de la population métropolitaine en bonne couverture au plus tard le 9 décembre 2027 puis 99,8% de la population métropolitaine au plus tard le 9 décembre 2031
- Couverture des Axes Routiers Prioritaires à l'extérieur des véhicules au plus tard le 31 décembre 2020
- Couverture des Axes Routiers Prioritaires à l'intérieur des véhicules au plus tard le 9 octobre 2025
- Couverture de 90% des voies du réseau ferré régional au plus tard le 31 décembre 2025
- Mettre en service la voix et SMS sur WiFi sur notre cœur de réseau au plus tard le 31 décembre 2018. Permettre au client ayant un terminal et une offre compatible d'activer la voix sur WiFi au plus tard le 31 décembre 2018, puis le SMS sur WiFi au plus tard le 1er octobre 2019
- Commercialiser au plus tard le 31 décembre 2018 une offre permettant à des entreprises ou personnes publiques d'avoir accès à la couverture Indoor des réseaux des autres opérateurs soumis à la même obligation (Free, Orange, SFR)
- Fournir un service d'accès fixe à Internet à très haut débit sur tout ou partie de notre réseau au plus tard le 1er juillet 2018

Zones blanches

La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques prévoit une extension du programme zones blanches initié en 2004 à de nouvelles communes ne bénéficiant à ce jour d'aucune couverture sur leur centre-bourg et la résorption des zones blanches résiduelles identifiées par les lois de 2004 et 2008. D'autre part, la loi crée un nouveau dispositif ayant pour objectif de couvrir des zones d'activité économique, des zones touristiques ou des équipements publics ayant un intérêt économique et qui ne sont accessibles par aucun réseau aujourd'hui. Pour ces deux dispositifs, les collectivités territoriales mettent à ...

Un contrat signé par les quatre opérateurs de réseaux mobiles en février 2016 prévoit la participation équitable de ces derniers à la résorption des zones blanches résiduelles et à l'extension du programme initial. Lors du troisième Comité Interministériel aux ruralités de 2016 les opérateurs mobile se sont engagés à étendre à 1300 sites le dispositif de zones prioritaires précédemment défini. Une nouvelle convention a été signée en février 2017.

L'avancement au 31 décembre 2018 de Bouygues Telecom pour la part lui incombant était conforme aux délais fixés par la loi et aux objectifs de calendrier rappelés par l'ARCEP.

Dans le cadre du New Deal, l'ensemble des remontées de collectivités des zones qui ne seraient pas couvertes par un ou plusieurs opérateurs seront désormais traitées dans le cadre du dispositif de couverture ciblée. Concernant les sites existants du programme "Zones Blanches Centre Bourg", les opérateurs ont l'obligation, également dans le cadre du New Deal, et comme détaillé ci-dessus, Bouygues Telecom doit généraliser la 4G sur ces sites, avec 75% des sites d'ici fin 2020 et 100% d'ici fin 2022.

17.6. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Néant

NOTE 18**EFFECTIF MOYEN**

	31/12/2018	31/12/2017
Effectifs France :		
- Cadres	3 544	3 341
- Agents de maîtrise et employés	4 074	4 024
Sous-total effectifs France	7 618	7 365
Contrats expatriés et contrats locaux		
Total effectif	7 618	7 365

19.1 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

en millions d'euros

	31/12/2017	Flux 2018	31/12/2018
Indemnités de fin de carrière (IFC)	47,6	16,7	64,3
Médailles du travail	14,2	(0,2)	14,0
Total	61,8	16,5	78,3

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passif non courant.

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI) HORS MEDAILLES DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements en matière de retraite.

19.2.1 REGIMES A COTISATIONS DEFINIES

en millions d'euros

	2018	2017
Montants comptabilisés en charges	(174,1)	(168,6)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles ;
- aux caisses de retraites ;
- aux caisses d'assurance chômage.

19.2.2 REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES**19.2.2.1 Montants comptabilisés au bilan**

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actualisée des obligations	64,3	47,6
Juste valeur des actifs du régime		
Passif net comptabilisé en provision	64,3	47,6

19.2.2.2 Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

en millions d'euros

	Indemnités fin de carrière	
	2018	2017
Ouverture	47,6	42,7
Coûts des services rendus	3,4	3,3
Charges d'intérêts	0,7	0,7
Impact au compte de résultat	4,1	4,0
Dont reprises utilisées (*)	(0,1)	(0,3)
Variations de périmètre et change		
Ecart actuariel comptabilisés dans le capitaux propres	12,6	0,9
Virements de rubriques et autres		
Clôture	64,3	47,6

(*) la charge correspondant aux reprises utilisées est comptabilisée en charges de personnel au compte de résultat

19.2.2.3 Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

	2018	2017
Taux d'actualisation (ibox A10+)	2,10%	1,50%
Table de survie	INSEE	INSEE
Age de départ en retraite	65 ans	65 ans
Augmentation future des salaires	2,00%	2,00%

NOTE 20
**INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES
ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**
20.1. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

en millions d'euros

	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017	2018	2017	2018	2017
Bouygues SA (1)	(12,2)	(13,4)	0,3	0,1			4,4	4,3
SFPG								
JC Decaux								
BNP Paribas								
Société Centrale d'Investissements								
Société Béarnaise de Participations								
Alstom								
Parties liées en amont	(12,2)	(13,4)	0,3	0,1	0,0	0,0	4,4	4,3
Buyster								
France Pylônes Services								
Telefonica Global Solutions France	(2,1)	(2,1)						
Entités associées	(2,1)	(2,1)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bouygues Construction	(16,6)	(12,0)	9,4	9,9	1,5	1,3	10,7	16,5
Bouygues Immobilier			2,9	0,9	0,4	0,2		
Airby	(0,2)	(0,1)						
C2S	(6,5)	(4,9)	0,4	0,4	0,1	0,1	1,1	0,3
Colas	(0,1)	(0,7)	14,1	11,1	2,1	1,3	0,2	
GIE 32 Hoche	(0,1)	(0,1)						
TF1	(45,7)	(46,0)	3,1	3,1	1,0	0,6	11,1	8,3
Autres parties liées	(69,2)	(63,8)	29,9	25,4	5,1	3,5	23,1	25,1
Total	(83,5)	(79,3)	30,2	25,5	5,1	3,5	27,5	29,4
Échéances à moins d'1 an					5,1	3,5	27,5	29,4
Échéances de 1 an à 5 ans								
Échéances plus de 5 ans								

(1) Bouygues est la société mère du groupe dont fait partie Bouygues Telecom.

20.2. INFORMATIONS SUR LES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

. Les rémunérations directes du comité exécutif s'élèvent à 8 042 240 euros (incluant rémunération de base et rémunération variable payée en 2018 et liée aux performances), ainsi que 12 500 euros de jetons de présence.

. Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 126 947 euros.

. Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale du groupe Bouygues bénéficient d'un régime de retraite complémentaire de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurances.

La contribution versée en 2018 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurances s'est élevé à 514 605 euros.

. Indemnités de fin de contrat : concernant les indemnités de fin de carrière pour un montant de 831 651 euros.

. Paiement en actions : le nombre de titres Bouygues attribués le 1er juin 2018 (*stock-options*) est de 164 500 au prix d'exercice de 41,57€.

21.1 DETERMINATION DU CASH-FLOW LIBRE

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)
Capacité d'autofinancement	1 302,5	979,0
Coût de l'endettement financier net	(7,3)	(7,6)
Impôt	(243,3)	(188,7)
CAF après coût de l'endettement et impôts	1 051,9	782,7
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 241,9)	(1 103,6)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (2)	377,3	377,9
Investissements d'exploitation nets	(864,6)	(725,7)
Cash Flow Libre	187,3	57,0

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) dont cession de sites à Cellnex et de fibre optique en ZTD à CityFast (groupement Axione/Mirova).

21.2 DETERMINATION DE LA VARIATION EN BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE

en millions d'euros

	2018	2017 retraité (1)
ACTIF		
Stocks	(95,1)	(4,8)
Avances et acomptes versés sur commandes	(8,8)	16,5
Actifs sur contrats clients	(114,6)	(64,9)
Clients et comptes rattachés	60,6	(185,3)
Autres créances courantes et actifs financiers courants	73,9	(61,6)
S/total ACTIF (2)	(84,0)	(300,1)
PASSIF		
Avances et acomptes reçues sur commandes		
Fournisseurs et comptes rattachés	(202,1)	161,8
Passifs sur contrats clients	16,6	54,2
Provisions courantes	1,6	(1,5)
Autres dettes courantes et passifs financiers courants	(13,8)	32,4
S/total PASSIF (3)	(197,7)	246,9
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(281,7)	(53,2)

(1) retraité des effets de l'application de la norme IFRS 15.

(2) Actif = Diminution (Augmentation)

(3) Passif = (Diminution) Augmentation

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues Telecom et sociétés faisant l'objet d'une intégration globale, figurant au compte de résultat consolidé au 31 décembre 2018.

en millions d'euros

Missions	Réseau Mazars		Réseau Ernst & Young		Autres Réseaux		Total Charges	
	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2017
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	0,4 96%	0,3 87%	0,4 93%	0,4 90%	0,0 100%	0,0 100%	0,8	0,7
Missions accessoires	0,0 4%	0,1 13%	0,0 7%	0,0 10%			0,0	0,1
Sous-total	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,9	0,8
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social								
Sous-total								
Total	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,4 100%	0,0 100%	0,0 100%	0,9	0,8

NOTE 23**IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DES NORMES IFRS 15 : « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers »**

Cette note présente les effets de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sur les états financiers, ainsi que les principaux indicateurs de performance.

La norme IFRS 15 est appliquée par Bouygues Telecom depuis le 1er janvier 2018, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif.

Les principaux impacts de l'application de la norme IFRS 15 sont les suivants :

- L'identification de deux obligations de performance sur les offres Entreprises et Grand Public du fait des offres combinant abonnement et acquisition subventionnée d'un terminal qu'il convient de séparer. Avec IFRS 15, la répartition du chiffre d'affaires entre le terminal vendu et la prestation de service, ainsi que le rythme de reconnaissance sont modifiés. La prise en compte accélérée du chiffre d'affaires sur la vente de terminaux se traduit par la reconnaissance d'une créance client au bilan pour la différence entre le prix payé par le client lors de la souscription et le prix de la transaction retenu. Cet actif sera repris sur la durée de vie moyenne du contrat.
- On peut citer également certains coûts d'obtention et d'exécution des contrats précédemment comptabilisés en charges de période ou immobilisés, qui, en IFRS 15, sont activés au bilan dans les rubriques "Actifs sur contrats clients" et "Passifs sur contrats clients" lors de la conclusion des contrats pour ensuite passer en charges d'exploitation sur la durée de vie moyenne de ces derniers.
- Ces différents retraitements se traduisent par une augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2016 de 165 millions d'euros, nets d'impôts différés.

Par ailleurs, deux nouvelles rubriques ont été créées :

- La rubrique « **Actifs sur contrats clients** » qui est composée des éléments suivants :
 - Coûts d'obtention ou d'exécution des contrats clients, précédemment comptabilisés en charges de période ou immobilisés en charges de période ou immobilisés,
- La rubrique « **Passifs sur contrats clients** » qui est composée des éléments suivants :
 - Avances et acomptes reçus sur commandes, précédemment présentés sur une ligne séparée au passif,
 - Les écarts liés à l'avancement d'un contrat, précédemment comptabilisés en autres passifs courants.

	31/12/2018	31/12/2017 Retraité
Coûts d'obtention des contrats clients	213,7	190,2
Coûts d'exécution des contrats clients	276,8	185,6
ACTIFS SUR CONTRATS CLIENTS	490,5	375,8
Avances et acomptes reçus sur commandes	7,4	4,0
Écarts liés à l'avancement d'un contrat	275,0	261,8
PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS	282,4	265,8

Les dispositions de la norme IFRS 9 sur le classement, l'évaluation et la dépréciation des instruments financiers n'ont pas d'impacts.

Etats financiers au 31 décembre 2016 retraités de la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2016 Publié	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Immobilisations corporelles	3 119,0	(154,1)	2 964,9
Immobilisations incorporelles	1 742,8		1 742,8
Goodwill	4,5		4,5
Participations dans les coentreprises et entités associées	0,1		
Autres actifs financiers non courants	10,2		10,2
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	4 876,6	(154,2)	4 722,4
Stocks / programmes / droits de diffusion	109,2		109,2
Avances et acomptes versés sur commandes	25,0		25,0
Clients et comptes rattachés	763,3	228,6	991,9
Actifs sur contrats clients		310,8	310,8
Actif d'impôt (exigible)	28,9		28,9
Autres créances courantes	420,7		420,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23,2		23,2
Instruments financiers ^(a)	0,3		
Autres actifs financiers courants	1,0		1,0
ACTIF COURANT	1 371,8	539,1	1 910,7
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	121,2		121,2
TOTAL ACTIF	6 389,4	384,9	6 754,3
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2016 Publié	IFRS15	31/12/2016 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 046,1	164,8	2 210,9
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	92,2		92,2
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	2 850,9	164,8	3 015,7
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	2 850,9	164,8	3 015,7
Dettes financières non courantes	995,3		995,3
Provisions non courantes	247,4		247,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	26,7	117,6	144,3
PASSIF NON COURANT	1 269,4	117,6	1 387,0
Avances et acomptes reçus	4,7	-4,7	0,0
Dettes financières courantes	39,7		39,7
Impôts courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	1 139,2		1 139,2
Passifs sur contrats clients		209,7	209,7
Provisions courantes	9,9	-8,3	1,6
Autres passifs courants	1 055,1	-93,7	961,4
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,3		
Instruments financiers			
Autres passifs financiers courants	0,2		
PASSIF COURANT	2 249,1	102,5	2 351,6
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 389,4	384,9	6 754,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 011,8		-1 011,8

Etats financiers au 31 décembre 2017 retraités de la norme IFRS 15

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 537,4	-199,8	3 337,6
Immobilisations incorporelles	1 682,0		1 682,0
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	9,8		9,8
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 233,8	-199,8	5 034,0
Stocks	114,0		114,0
Avances et acomptes versés sur commandes	8,5		8,5
Clients et comptes rattachés	943,6	233,6	1 177,2
Actifs sur contrats clients		375,8	375,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	465,5		465,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,7		57,7
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,3		0,3
Autres actifs financiers courants	0,6		0,6
ACTIF COURANT	1 590,2	609,4	2 199,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	38,1		38,1
TOTAL ACTIF	6 862,1	409,6	7 271,7
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 136,7	164,8	2 301,5
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	260,2	-5,5	254,7
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 109,5	159,3	3 268,8
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 109,5	159,3	3 268,8
Dettes financières non courantes	992,6		992,6
Provisions non courantes	272,4		272,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	30,9	113,2	144,1
PASSIF NON COURANT	1 295,9	113,2	1 409,1
Avances et acomptes reçus sur commandes	4,0	-4,0	0,0
Dettes financières courantes	40,5		40,5
Impôts courants	0,9		0,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 301,0		1 301,0
Passifs sur contrats clients		265,8	265,8
Provisions courantes	5,2	-5,1	0,1
Autres passifs courants	1 103,1	-119,6	983,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,2		0,2
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,5		0,5
Autres passifs financiers courants	1,3		1,3
PASSIF COURANT	2 456,7	137,1	2 593,8
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 862,1	409,6	7 271,7
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-975,8		-975,8

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	31/12/2017 Publié	IFRS15	31/12/2017 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 085,8	(25,8)	5 060,0
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(730,9)		(730,9)
Charges de personnel	(552,9)		(552,9)
Charges externes	(2 282,8)	(39,2)	(2 322,0)
Impôts et taxes	(158,2)		(158,2)
Dotations nettes aux amortissements	(841,0)	59,0	(782,0)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(13,0)		(13,0)
Variation des stocks de production			
Autres produits d'exploitation ^b	138,6	(2,9)	135,7
Autres charges d'exploitation	(317,1)		(317,1)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	328,5	(9,0)	319,5
Autres produits opérationnels	233,5	(0,5)	233,0
Autres charges opérationnelles	(92,0)		(92,0)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	470,0	(9,5)	460,5
Produits financiers			
Charges financières	(7,6)		(7,6)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(7,6)	0,0	(7,6)
Autres produits financiers	0,2	(0,2)	
Autres charges financières	(9,3)	(0,2)	(9,5)
Impôt	(193,1)	4,4	(188,7)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	260,2	(5,5)	254,7
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	260,2	(5,5)	254,7
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	20,6	(2,9)	17,7
EBITDA	1 161,9	(65,1)	1 096,9

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	12/2017 Publié	IFRS15	12/2017 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	260,2	(5,5)	254,7
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	856,2	(59,0)	797,2
Plus et moins values de cessions d'actifs	(269,2)		(269,2)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	847,2	(64,5)	782,7
Coût de l'endettement financier net	7,6		7,6
Impôt	193,1	(4,4)	188,7
Capacité d'autofinancement	1 047,9	(68,9)	979,0
Impôts décaissés	(147,8)		(147,8)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions cc)	(17,4)	-35,8	(53,2)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	882,7	(104,7)	778,0
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 208,3)	104,7	(1 103,6)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	377,9		377,9
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(8,4)		(8,4)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	(0,2)		(0,2)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidences des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus sociétés non consoli.)	(0,1)		(0,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(839,1)	104,7	(734,4)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	(1,9)		(1,9)
Coût de l'endettement financier net	(7,6)		(7,6)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,5		0,5
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(9,0)		(9,0)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	34,6		34,6
Trésorerie nette à l'ouverture	22,9		22,9
Flux nets	34,6		34,6
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	57,5		57,5
Total Cash Flow Libre	16,8	40,2	57,0

NOTE 24**IMPACTS LIÉS À LA PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 "CONTRATS DE LOCATION" ET DE L'INTERPRÉTATION IFRIC 23 "INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX"**

Cette note présente les effets de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 sur les états financiers, ainsi que les principaux indicateurs de performance.

La norme IFRS 16 sera appliquée par le Groupe au 1er janvier 2019, avec application rétrospective et présentation d'un exercice comparatif. Elle viendra supprimer, pour les preneurs, la distinction qui était précédemment faite entre les "contrats de location simple" et les "contrats de location-financement". Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif et un passif au titre des droits et obligations créés par un contrat de location.

Le Groupe a décidé d'utiliser les mesures de simplification prévues par la norme et de ne pas tenir compte des contrats de location dont le terme est inférieur à douze mois, ni ceux portant sur un actif de moins de cinq mille euros. Le Groupe a également décidé de comptabiliser chaque composante du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives (services) du contrat.

L'application d'IFRS 16 aux contrats de location d'immobilisations incorporelles est une option de la norme que le Groupe a choisi de ne pas retenir.

Les impacts sur les bilans au 31 décembre 2017 (retraité d'IFRS 15 et d'IFRS 9) et 2018 ainsi que les périodes intermédiaires 2018 sont présentés ci-après, et concernent principalement la constatation d'un droit d'utilisation et d'une obligation locative principalement au titre des baux immobiliers, des sites radios et des fibres optiques. La durée de location correspond à la période non résiliable complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice par le Groupe est raisonnablement certain. Elle est en général de neuf ans concernant les contrats français portant sur des biens immobiliers.

L'analyse de nos contrats a permis d'identifier des composantes de loyer dans nos baux administratifs et commerciaux, dans nos centres informatiques, dans nos sites radio non portés par des gestionnaires de parc réseau, ainsi que les contrats de fibre optique noire. Les autres contrats supportant le fonctionnement du réseau sont des contrats de prestations de services ou des contrats qui figurent déjà dans nos actifs immobilisés.

Les montants des actifs et des dettes de location-financement classés actuellement en immobilisations corporelles et en dettes financières ont été reclassés respectivement en droits d'utilisation des actifs loués et en obligations locatives. Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et obligations locatives, comme pour les autres natures de location entrant dans le champ de la norme IFRS 16.

Le norme IFRS 16 se traduit par une réduction des capitaux propres du Groupe au 31 décembre 2017 de 32 millions d'euros nets d'impôt différés.

Tous les comptes retraités présentés ci-après sont provisoires dans l'attente du chiffrage définitif dans les systèmes d'information et n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

Etats financiers au 31 décembre 2017 retraités de la norme IFRS 16
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2017 Publié (1)	IFRS 16	31/12/2017 Retraité
Immobilisations corporelles	3 337,6	(65,7) ⁽²⁾	3 271,9
Droits d'utilisation des actifs loués		858,1	858,1
Immobilisations incorporelles	1 682,0		1 682,0
Goodwill	4,5		4,5
Participations dans les coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	9,8		9,8
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 034,0	792,5	5 826,5
Stocks / programmes / droits de diffusion	114,0		114,0
Avances et acomptes versés sur commandes	8,5		8,5
Clients et comptes rattachés	1 177,2		1 177,2
Actifs sur contrats clients	375,8		375,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	465,5		465,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	57,7		57,7
Instruments financiers ^(a)	0,3		0,3
Autres actifs financiers courants	0,6		0,6
ACTIF COURANT	2 199,6		2 199,6
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	38,1		38,1
TOTAL ACTIF	7 271,7	792,5	8 064,2
(1) Le bilan au 31 décembre 2017 a été retraité des effets de l'application des normes IFRS 9 et 15.			
(2) dont reclassement de 65,2 M€ de coûts de démantèlement			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2017 Publié	IFRS 16	31/12/2017 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 301,5	-32,1	2 269,4
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	254,7		254,7
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 268,8	-32,1	3 236,7
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 268,8	-32,1	3 236,7
Dettes financières non courantes	992,6		992,6
Obligations locatives non courantes		711,3	711,3
Provisions non courantes	272,4		272,4
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	144,1	-11,0	133,1
PASSIF NON COURANT	1 409,1	700,3	2 109,4
Avances et acomptes reçus			0,0
Dettes financières courantes	40,5	-0,5	40,0
Obligations locatives courantes		124,8	124,8
Impôts courants	0,9		0,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 301,0		1 301,0
Passifs sur contrats clients	265,8		265,8
Provisions courantes	0,1		0,1
Autres passifs courants	983,5		983,5
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,2		0,2
Instruments financiers	0,5		0,5
Autres passifs financiers courants	1,3		1,3
PASSIF COURANT	2 593,8	124,3	2 718,1
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 271,7	792,5	8 064,2
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-975,8	-835,6	-1 811,4
Obligations locatives IFRS 16		836,1	836,1
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-975,8	0,5	-975,3

Etats financiers au 31 mars 2018 retraités de la norme IFRS 16
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 484,1	-62,9 ⁽¹⁾	3 421,2
Droits d'utilisation des actifs loués		847,7	847,7
Immobilisations incorporelles	1 665,4		1 665,4
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées			0,0
Autres actifs financiers non courants	9,4		9,4
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 163,4	784,8	5 948,2
Stocks	140,9		140,9
Avances et acomptes versés sur commandes	27,1		27,1
Clients et comptes rattachés	1 204,9		1 204,9
Actifs sur contrats clients	398,8		398,8
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	440,4		440,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30,8		30,8
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,3		0,3
Autres actifs financiers courants	0,3		0,3
ACTIF COURANT	2 243,5	0,0	2 243,5
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	13,1		13,1
TOTAL ACTIF	7 420,0	784,8	8 204,8

(1) dont recensement de 62,6 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 556,2	-32,1	2 524,1
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	74,8	1,8	78,6
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 343,8	-30,3	3 313,3
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 343,8	-30,3	3 313,3
Dettes financières non courantes	1 065,9		1 065,9
Obligations locatives non courantes		698,3	698,3
Provisions non courantes	271,8		271,8
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	141,5	-10,1	131,4
PASSIF NON COURANT	1 479,2	688,2	2 167,4
Avances et acomptes reçus sur commandes	3,7		3,7
Dettes financières courantes	40,2	-0,3	39,9
Obligations locatives courantes		127,2	127,2
Impôts courants	32,0		32,0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 264,5		1 264,5
Passifs sur contrats clients	104,7		104,7
Provisions courantes	0,2		0,2
Autres passifs courants	1 149,9		1 149,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,3		0,3
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,7		0,7
Autres passifs financiers courants	1,0		1,0
PASSIF COURANT	2 597,2	126,9	2 724,1
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 420,0	784,8	8 204,8
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 076,0	-825,2	-1 801,2
Obligations locatives IFRS 16		825,2	825,2
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 076,0	0,0	-1 076,0

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en millions d'euros)

	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 281,4		1 281,4
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(164,4)		(164,4)
Charges de personnel	(138,8)		(138,8)
Charges externes	(588,9)	42,4	(546,5)
Impôts et taxes	(82,3)		(82,3)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(191,1)		(191,1)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(33,0)	(33,0)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(9,3)		(9,3)
Autres produits d'exploitation ^b	27,3		27,3
Autres charges d'exploitation	(83,6)		(83,6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	50,3	9,4	59,7
Autres produits opérationnels	70,8		70,8
Autres charges opérationnelles	(9,8)		(9,8)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	111,3	9,4	120,7
Produits financiers			
Charges financières	(2,5)		(2,5)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(6,7)	(8,7)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2,5)	(6,7)	(9,2)
Autres produits financiers	1,0		1,0
Autres charges financières	(2,4)		(2,4)
Impôt	(32,6)	(0,9)	(33,5)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	74,8	1,8	76,6
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	74,8	1,8	76,6
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	4,1		4,1
EBITDA	246,6	42,4	289,0

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	31/03/2018 Publié	IFRS 16	31/03/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	74,8	1,8	76,6
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	193,9		193,9
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		33,0	33,0
Plus et moins values de cessions d'actifs	(76,4)		(76,4)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	192,3	34,8	227,1
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	2,6	6,7	9,2
Retraitement de l'impôt	32,6	0,9	33,5
Capacité d'autofinancement	227,4	42,4	289,8
Impôts décaissés	(1,8)		(1,8)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions)	(54,5)		(54,5)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	171,1	42,4	213,5
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(328,8)		(328,8)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	106,0		106,0
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(46,2)		(46,2)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1,3		1,3
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissement (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non consolidées)			
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(268,7)	0,0	(268,7)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	73,0		73,0
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(35,7)	(35,7)
Coût de l'endettement financier net	(2,5)	(6,7)	(9,2)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,1		0,1
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	70,6	(42,4)	28,2
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(27,0)	(0,0)	(27,0)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-27,0	0,0	-27,0
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	30,5	(0,0)	30,5
Total Cash Flow Libre	(31,5)	34,8	3,3

Etats financiers au 30 juin 2018 retraités de la norme IFRS 16

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/06/2018 Publié	IFRS 16	30/06/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 577,9	-61,3 ⁽¹⁾	3 516,6
Droits d'utilisation des actifs loués		832,2	832,2
Immobilisations incorporelles	1 647,9		1 647,9
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	10,1		10,1
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 240,5	770,9	6 011,4
Stocks	133,2		133,2
Avances et acomptes versés sur commandes	12,3		12,3
Clients et comptes rattachés	1 174,0		1 174,0
Actifs sur contrats clients	419,6		419,6
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	416,6		416,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26,5		26,5
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,4		0,4
Autres actifs financiers courants	0,1		0,1
ACTIF COURANT	2 182,7	0,0	2 182,7
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	16,3		16,3
TOTAL ACTIF	7 439,5	770,9	8 210,4

(1) dont reclassement de 60,1 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/06/2018 Publié	IFRS 16	30/06/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 506,5	-32,1	2 474,4
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	155,7	0,9	156,6
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 374,8	-31,2	3 343,6
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 374,8	-31,2	3 343,6
Dettes financières non courantes	1 174,5	-1,0	1 173,5
Obligations locatives non courantes		684,7	684,7
Provisions non courantes	274,2		274,2
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	140,5	-10,5	130,0
PASSIF NON COURANT	1 589,2	673,2	2 262,4
Avances et acomptes reçus sur commandes			0,0
Dettes financières courantes	52,4	-0,3	52,1
Obligations locatives courantes		129,2	129,2
Impôts courants	60,3		60,3
Fournisseurs et comptes rattachés	1 248,6		1 248,6
Passifs sur contrats clients	279,8		279,8
Provisions courantes	0,1		0,1
Autres passifs courants	832,9		832,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,2		0,2
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,8		0,8
Autres passifs financiers courants	0,4		0,4
PASSIF COURANT	2 475,5	128,9	2 604,4
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 439,5	770,9	8 210,4
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 201,0	-812,6	-2 013,6
Obligations locatives IFRS 16		813,9	813,9
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 201,0	1,3	-1 199,7

CDMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	30/06/2018 Publié	IFRS 16	30/06/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 563,1		2 563,1
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(318,9)		(318,9)
Charges de personnel	(286,3)		(286,3)
Charges externes	(1 188,9)	81,0	(1 107,9)
Impôts et taxes	(99,8)		(99,8)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(394,1)		(394,1)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(66,3)	(66,3)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(13,2)		(13,2)
Autres produits d'exploitation	46,6		46,6
Autres charges d'exploitation	(160,3)		(160,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL CDURANT	148,2	14,7	162,9
Autres produits opérationnels	109,7		109,7
Autres charges opérationnelles	(18,3)		(18,3)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	239,8	14,7	254,3
Produits financiers	0,1		0,1
Charges financières	(3,3)		(3,3)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(13,3)	(13,3)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(3,2)	(13,3)	(16,5)
Autres produits financiers	1,0		1,0
Autres charges financières	(5,4)		(5,4)
Impôt	(76,3)	(0,5)	(76,8)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées			
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	155,7	0,9	156,6
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	155,7	0,9	156,6
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	6,2		6,2
ESITDA	549,3	81,0	630,3

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	30/06/2018 Publié	IFRS 16	30/06/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	155,7	0,9	156,6
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus			
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	392,6		392,6
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		66,3	66,3
Plus et moins values de cessions d'actifs	(115,2)		(115,2)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et Impôt	433,1	67,2	500,3
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	3,2	13,3	16,5
Retraitement de l'impôt	76,3	0,5	76,8
Capacité d'autofinancement	512,6	81,0	593,6
Impôts décaissés	(16,0)		(16,0)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions)	(82,0)		(82,0)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	414,6	81,0	495,6
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(621,2)		(621,2)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	160,3		160,3
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(126,2)		(126,2)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1,0		1,0
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées			
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées			
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non co)	(0,4)		(0,4)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(586,5)	0,0	(586,5)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)		(50,0)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	193,7		193,7
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(67,7)	(67,7)
Coût de l'endettement financier net	(3,2)	(13,3)	(16,5)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,2		0,2
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	140,7	(81,0)	59,7
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(31,2)	0,0	(31,2)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-31,2	0,0	-31,2
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	26,3	0,0	26,3
Total Cash Flow Libre	(27,8)	67,2	39,4

Etats financiers au 30 septembre 2018 retraités de la norme IFRS 16

BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 671,7	-59,6 ⁽¹⁾	3 612,1
Droits d'utilisation des actifs loués		825,1	825,1
Immobilisations incorporelles	1 637,3		1 637,3
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	9,7		9,7
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 323,3	765,5	6 088,8
Stocks	130,0		130,0
Avances et acomptes versés sur commandes	35,2		35,2
Clients et comptes rattachés	1 200,7		1 200,7
Actifs sur contrats clients	449,4		449,4
Actif d'impôt (exigible)			
Autres créances courantes	424,7		424,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24,0		24,0
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,4		0,4
Autres actifs financiers courants	0,6		0,6
ACTIF COURANT	2 265,0	0,0	2 265,0
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	9,5		9,5
TOTAL ACTIF	7 597,8	765,5	8 363,3

(1) dont reclassement de 57,6 M€ de coûts de démantèlement

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 506,9	-32,1	2 474,8
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	343,7	-1,8	341,9
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 563,2	-33,9	3 529,3
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 563,2	-33,9	3 529,3
Dettes financières non courantes	1 153,0	-1,1	1 151,9
Obligations locatives non courantes		680,7	680,7
Provisions non courantes	276,1		276,1
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	143,3	-11,9	131,4
PASSIF NON COURANT	1 572,4	687,7	2 240,1
Avances et acomptes reçus sur commandes			0,0
Dettes financières courantes	43,5	-0,9	42,6
Obligations locatives courantes		132,6	132,6
Impôts courants	92,9		92,9
Fournisseurs et comptes rattachés	1 154,1		1 154,1
Passifs sur contrats clients	285,2		285,2
Provisions courantes	0,1		0,1
Autres passifs courants	884,9		884,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0,1		0,1
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	1,0		1,0
Autres passifs financiers courants	0,4		0,4
PASSIF COURANT	2 462,2	131,7	2 593,9
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 597,8	765,5	8 363,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 173,2	-811,3	-1 984,5
Obligations locatives IFRS 16		813,3	813,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 173,2	2,0	-1 171,2

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 934,1		3 934,1
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(494,3)		(494,3)
Charges de personnel	(409,4)		(409,4)
Charges externes	(1 817,1)	117,4	(1 699,7)
Impôts et taxes	(124,4)		(124,4)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(602,6)		(602,6)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(100,1)	(100,1)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(20,2)		(20,2)
Autres produits d'exploitation ^b	64,6		64,6
Autres charges d'exploitation	(216,6)		(216,6)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	314,1	17,3	331,4
Autres produits opérationnels	242,6		242,6
Autres charges opérationnelles	(28,4)		(28,4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	528,3	17,3	545,6
Produits financiers	0,1		0,1
Charges financières	(4,9)		(4,9)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(20,0)	(20,0)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(4,8)	(20,0)	(24,8)
Autres produits financiers	1,0		1,0
Autres charges financières	(7,9)		(7,9)
Impôt	(173,0)	0,9	(172,1)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	0,1		0,1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	343,7	(1,8)	341,9
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	343,7	(1,8)	341,9
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	6,1		6,1
EBITDA	930,8	117,4	1 048,2

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	30/09/2018 Publié	IFRS 16	30/09/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	343,7	(1,8)	341,9
OP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus	(0,1)		(0,1)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	603,0		603,0
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		100,1	100,1
Plus et moins values de cessions d'actifs	(145,6)		(145,6)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	801,1	98,3	899,4
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	4,8	20,0	24,8
Retraitement de l'impôt	173,0	(0,9)	172,1
Capacité d'autofinancement	978,9	117,4	1 098,3
Impôts décaissés	(82,1)		(82,1)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions ex)	(232,1)		(232,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	664,7	117,4	782,1
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(920,2)		(920,2)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	206,1		206,1
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(93,4)		(93,4)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	1,0		1,0
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées	(0,3)		(0,3)
Prix de cession des activités consolidées			
Dettes nettes sur activités consolidées	0,2		0,2
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non co)	(0,1)		(0,1)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(806,7)	0,0	(806,7)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(0,5)		(0,5)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)		(50,0)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	163,3		163,3
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(97,4)	(97,4)
Coût de l'endettement financier net	(4,8)	(20,0)	(24,8)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,4		0,4
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	108,4	(117,4)	(9,0)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(33,6)	(0,0)	(33,6)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-33,6	0,0	-33,6
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	23,9	(0,0)	23,9
Total Cash Flow Libre	87,0	98,3	185,3

Etats financiers au 31 décembre 2018 retraités de la norme IFRS 16
BILAN CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

ACTIF	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
Immobilisations corporelles	3 741,5	-58,6 ⁽¹⁾	3 682,9
Droits d'utilisation des actifs loués		805,4	805,4
Immobilisations incorporelles	1 614,6		1 614,6
Goodwill	4,5		4,5
Coentreprises et entités associées	0,1		0,1
Autres actifs financiers non courants	8,9		8,9
Impôts différés actif et créances fiscales non courants			
ACTIF NON COURANT	5 369,6	746,8	6 116,4
Stocks	209,1		209,1
Avances et acomptes versés sur commandes	17,3		17,3
Clients et comptes rattachés	1 116,7		1 116,7
Actifs sur contrats clients	490,5		490,5
Actif d'impôt (exigible)	9,8		9,8
Autres créances courantes	391,8		391,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44,1		44,1
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	0,0		0,0
Autres actifs financiers courants	0,5		0,5
ACTIF COURANT	2 279,8	0,0	2 279,8
Actifs ou activités détenus en vue de la vente	0,0		0,0
TOTAL ACTIF	7 649,4	746,8	8 398,2
(1) dont reclassement de 57,6 M€ de coûts de démantèlement			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
Capital social	712,6		712,6
Primes et réserves	2 497,7	-32,1	2 465,6
Réserve de conversion			
Actions propres détenues			
Résultat consolidé	493,5	-2,6	490,9
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	3 703,8	-34,7	3 669,1
Participations ne donnant pas le contrôle			
CAPITAUX PROPRES	3 703,8	-34,7	3 669,1
Dettes financières non courantes	1 255,0	-1,9	1 253,1
Obligations locatives non courantes		662,5	662,5
Provisions non courantes	277,8		277,8
Impôts différés passif et dettes fiscales non courants	156,1	-12,3	143,8
PASSIF NON COURANT	1 688,9	648,3	2 337,2
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,0		0,0
Dettes financières courantes	62,3	-1,6	60,7
Obligations locatives courantes		134,8	134,8
Impôts courants	0,0		0,0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 099,4		1 099,4
Passifs sur contrats clients	282,4		282,4
Provisions courantes	1,8		1,8
Autres passifs courants	805,9		805,9
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	3,8		3,8
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	1,1		1,1
Autres passifs financiers courants	0,0		0,0
PASSIF COURANT	2 256,7	133,2	2 389,9
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente			
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	7 649,4	746,8	8 398,2
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+)	-1 278,1	-793,8	-2 071,9
Obligations locatives IFRS 16		797,3	797,3
Endettement financier net (-) / Excédent financier net (+) ajusté	-1 278,1	3,5	-1 274,6

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ (en millions d'euros)

	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
CHIFFRE D'AFFAIRES	5 344,2		5 344,2
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	(725,0)		(725,0)
Charges de personnel	(568,6)		(558,6)
Charges externes	(2 465,4)	156,9	(2 298,5)
Impôts et taxes	(154,4)		(154,4)
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(821,5)		(821,5)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués		(134,1)	(134,1)
Dotations aux provisions et dépréciations nettes de reprises utilisées	(34,0)		(34,0)
Autres produits d'exploitation ^b	120,9		120,9
Autres charges d'exploitation	(284,9)		(284,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	431,3	22,8	454,1
Autres produits opérationnels	370,4		370,4
Autres charges opérationnelles	(48,7)		(48,7)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	753,0	22,8	775,8
Produits financiers	0,1		0,1
Charges financières	(7,4)		(7,4)
Charges d'intérêts sur obligations locatives		(26,7)	(26,7)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(7,3)	(26,7)	(34,0)
Autres produits financiers	4,9		4,9
Autres charges financières	(13,9)		(13,9)
Impôt	(243,3)	1,3	(242,0)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	0,1		0,1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	493,5	(2,6)	490,9
Résultat net des activités arrêtées ou détenues en vue de la vente			
RÉSULTAT NET	493,5	(2,6)	490,9
^(a) dont chiffre d'affaires réalisé à l'international			
^(b) dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées	18,3		18,3
EBITDA	1 268,5	156,9	1 425,4

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en millions d'euros)

	31/12/2018 Publié	IFRS 16	31/12/2018 Retraité
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES			
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ			
Résultat net des activités poursuivies	493,5	(2,5)	490,9
QP de résultat revenant aux coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus	(0,1)		(0,1)
Annulation des dividendes (sociétés non consolidées)			
Dotations (reprises) aux amortissements, dépréciations et provisions non courantes	829,8		829,8
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		134,1	134,1
Plus et moins values de cessions d'actifs	(271,3)		(271,3)
Charges calculées diverses			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	1 051,9	131,5	1 183,4
Reclassement du Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net	7,3	26,7	34,0
Retraitement de l'impôt	243,3	(1,3)	242,0
Capacité d'autofinancement	1 302,5	156,9	1 459,4
Impôts décaissés	(239,1)		(239,1)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité (y compris dépréciations et provisions cr)	(281,8)		(281,8)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	781,6	156,9	938,5
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 241,9)		(1 241,9)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	377,3		377,3
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(164,1)		(164,1)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés	0,1		0,1
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés	2,6		2,6
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés			
Incidence des variations de périmètre			
Prix d'acquisition des activités consolidées	(0,3)		(0,3)
Prix de cession des activités consolidées	0,2		0,2
Dettes nettes sur activités consolidées	0,2		0,2
Autres variations de périmètre (trésorerie des sociétés acquises ou cédées)			
Autres flux liés aux opérations d'investissements (var. prêts, dividendes reçus des sociétés non co	(0,2)		(0,2)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(1 026,1)	0,0	(1 026,1)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires	(0,5)		(0,5)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(50,0)		(50,0)
Dividendes versés par les sociétés consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle			
Variation des dettes financières courantes et non courantes	284,2		284,2
Variation des obligations locatives courantes et non courantes		(130,2)	(130,2)
Coût de l'endettement financier net	(7,3)	(26,7)	(34,0)
Autres flux liés aux opérations de financement	0,8		0,8
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	227,2	(156,9)	70,3
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVISES			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A + B + C + D)	(17,3)	0,0	(17,3)
Trésorerie nette à l'ouverture	57,5		57,5
Flux nets	-17,3	0,0	-17,3
Autres flux non monétaires			
Trésorerie nette de clôture	40,2	0,0	40,2
Total Cash Flow Libre	187,3	131,5	318,8

NOTE 25**LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES**

Sociétés	% d'intérêts		% Contrôle direct et indirect	
	2018	2017	2018	2017
Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
1913	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Amplitel	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Initiatives	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Bouygues Telecom Services	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Buyster	(a)	24,1%	(a)	24,1%
Darty Telecom	(b)	100,0%	(b)	100,0%
Infracos	50,0%	50,0%	50,0%	50,0%
Objenious	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Réseau Clubs Bouygues Telecom	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Telefonica Global Solutions France	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%
Tisseo Services	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%
Winnovation	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(a) La société Buyster a été liquidée sur 2018

(b) La société Darty Telecom a été absorbée par la société Bouygues Telecom le 01/01/2018

Bouygues Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
1913	218, avenue Pierre Brossolette Immeuble Le Pélissier 92240 Malakoff
Amplitel	3, route de la révolte 93200 Saint Denis
Bouygues Telecom Initiatives	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Bouygues Telecom Services	Rua Dr. Eduardo Santos Silva, n.º 261 4200-282 Porto (Portugal)
Buyster	13-15 rue de Nancy 75010 Paris
Darty Telecom	37-39, rue Boissière 75116 Paris
Infracos	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Objenious	20, rue Troyon 92310 Sèvres
Réseau Clubs Bouygues Telecom	Le Technopole 13-15, rue du Marechal Juin 92360 Meudon
Telefonica Global Solutions France	Tour First 1, place des Saisons Paris La Défense 92400 Courbevoie
Tisseo Services	14, rue Alexandre 92230 Gennevilliers
Winnovation	600 california street Wework San Francisco California 94108 - United States